



Nations Unies

**Contributions volontaires gérées
par le Haut Commissaire des Nations Unies
pour les réfugiés**

**États financiers vérifiés
de l'année terminée le 31 décembre 1999 et**

**Rapport du Comité
des commissaires aux comptes**

**Assemblée générale
Documents officiels
Cinquante-cinquième session
Supplément N° 5E (A/55/5/Add.5)**

Assemblée générale
Documents officiels
Cinquante-cinquième session
Supplément N° 5E (A/55/5/Add.5)

Contributions volontaires gérées
par le Haut Commissaire des Nations Unies
pour les réfugiés

États financiers vérifiés

de l'année terminée le 31 décembre 1999 et

Rapport du Comité des commissaires aux comptes



Nations Unies • New York, 2000

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Table des matières

	<i>Page</i>
Abréviations.	v
Lettres d'envoi.	vi
I. Rapport du Comité des commissaires aux comptes	1
Résumé.	1
A. Introduction	2
B. Questions financières	5
C. Gestion.	9
D. Remerciements	17
 Annexe	
Suivi des mesures prises par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en application des recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport sur l'exercice terminé le 31 décembre 1998	18
II. Opinion.	22
III. Exposé des responsabilités du Haut Commissaire et approbation des états financiers	23
IV. États financiers de l'année terminée le 31 décembre 1999	24
État I	
Recettes et dépenses et évolution des réserves et des soldes pour l'année terminée le 31 décembre 1999	24
Annexe à l'état I : programmes spéciaux (y compris fonds d'affectation spéciale)	26
État II	
Actif, passif, réserves et soldes pour l'année terminée le 31 décembre 1999.	32
Annexe à l'état II : programme spéciaux (y compris fonds d'affectation spéciale)	34
État III	
Mouvements de trésorerie pour l'année terminée le 31 décembre 1999	38
Tableau 1	
Contributions pour l'exercice terminé le 31 décembre 1999 : contributions de gouvernements, contributions intergouvernementales et contributions privées	40
Tableau 2	
État, au 31 décembre 1999, des contributions non acquittées afférentes à des années antérieures	71
Tableau 3	
Programmes généraux : allocations et dépenses au 31 décembre 1999.	73
Tableau 4	
Comptes spéciaux : fonds disponibles au 31 décembre 1999.	81

Tableau 5	Programmes spéciaux, y compris les fonds d'affectation spéciale : fonds disponibles au 31 décembre 1999	82
Tableau 6	État au 31 décembre 1999 : engagements réglés et engagements non réglés des projets d'exercice antérieur	85
Tableau 7	Prêts accordés à des réfugiés ou en leur faveur	94
Tableau 8	Dépôts à vue ou à terme au 31 décembre 1999	95
Tableau 9	Dépôts à vue et à terme, 1995-1999	96
Tableau 10	Avoirs en monnaie non convertible au 31 décembre 1999	97
Appendice	Dons extrabudgétaires en nature en 1999	98
Notes explicatives	99

Abréviations

CEI	Communauté d'États indépendants
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
DAFI	Deutsch Akademische Fluchtling Initiative
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Lettres d'envoi

Le 29 février 2000

Monsieur le Président,

Conformément au Règlement financier applicable aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, j'ai l'honneur de vous transmettre les comptes de l'année 1999, certifiés exacts et approuvés conformément au paragraphe 11.4 dudit Règlement.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Haut Commissaire des Nations Unies
pour les réfugiés
(*Signé*) Sadako **Ogata**

Le Président du Comité des commissaires aux comptes
Organisation des Nations Unies
New York

Le 30 juin 2000

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers relatifs aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 1999, qui ont été présentés par le Haut Commissaire. Ces états ont été examinés et l'opinion du Comité des commissaires aux comptes est jointe auxdits états.

Je vous prie de bien vouloir trouver également ci-joint le rapport du Comité sur les comptes susvisés.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
et Président du Comité des commissaires aux comptes
de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Sir John **Bourn**

Le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies
New York

Chapitre premier

Rapport du Comité des commissaires aux comptes

Résumé

Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les opérations, pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 1999, afférentes aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés au siège du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à Genève, ainsi que dans les bureaux extérieurs du Haut Commissariat en Algérie, en Argentine, en Colombie, au Ghana, au Nigéria, en Ouganda, aux Pays-Bas, en Pologne et en Roumanie. Le Comité a également vérifié les états financiers relatifs aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire.

Les principales conclusions du Comité sont les suivantes :

a) Les biens durables visés dans les notes accompagnant les états financiers n'ont pas été systématiquement inventoriés au siège du Haut Commissariat et dans les bureaux extérieurs. En conséquence, les chiffres indiqués ne rendent pas complètement et exactement compte de la valeur des biens durables;

b) Treize partenaires officiels devaient une somme d'environ 8,2 millions de dollars au titre d'avances qui auraient dû être soldées depuis longtemps. Huit d'entre eux n'avaient pas présenté les rapports définitifs de contrôle des sous-projets, ce qui a retardé la clôture des projets;

c) Les partenaires officiels ne se sont pas entièrement acquittés de leur obligation de présenter des attestations de vérification mais ils l'ont fait à concurrence de 70 %, ce qui correspond à l'objectif fixé par l'Administration;

d) La diminution des contributions volontaires des pays donateurs risque d'engendrer un problème de liquidités pour le HCR;

e) La séparation des fonctions n'est pas suffisamment assurée dans les bureaux extérieurs pour que l'exercice des responsabilités soit effectivement soumis à un jeu de poids et contrepoids;

f) Le système MINDER – système de gestion des avoirs – n'a pas permis d'établir de bases de données fiables et complètes pour les biens durables et a déçu les espérances en tant que moyen d'assurer le suivi effectif et la gestion décentralisée des avoirs du HCR.

Le Comité a recommandé que l'Administration :

a) Améliore le mode de présentation des données concernant les biens durables dans les notes afférentes aux états financiers;

b) Veille à ce que la concordance entre les soldes des comptes au siège et dans les bureaux extérieurs soit assurée à intervalles réguliers;

c) Renforce la planification des programmes de manière à permettre le suivi et l'évaluation adéquats de l'exécution des programmes, et respecte scrupuleusement les règles de comptabilité des Nations Unies.

On trouvera au paragraphe 13 du rapport la liste des principales recommandations du Comité.

A. Introduction

1. Conformément au paragraphe 22 du Statut du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les comptes de l'année terminée le 31 décembre 1999 relatifs aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire. La vérification a été effectuée conformément à l'article XII du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et à l'annexe audit Règlement et conformément aux normes communes de vérification des comptes adoptées par le Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Les normes en question exigent que le Comité organise et mène la vérification des comptes de manière à s'assurer avec un degré raisonnable de certitude qu'il n'y a pas d'erreur importante dans les états financiers.

2. Le Comité a procédé à cette vérification essentiellement afin de formuler une opinion sur le point de savoir si les dépenses comptabilisées dans les états financiers pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 1999 avaient été engagées aux fins approuvées par le Comité exécutif du HCR; si les recettes et les dépenses avaient été classées et comptabilisées conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière; et si les états financiers relatifs aux contributions volontaires gérées par le HCR reflétaient fidèlement la situation financière au 31 décembre 1999. Les vérificateurs ont effectué un examen général des systèmes financiers et des contrôles internes et procédé aux vérifications des écritures comptables et autres pièces justificatives qu'ils ont jugées nécessaires pour se forger une opinion sur les états financiers.

3. La vérification a été effectuée au siège du HCR à Genève et dans les bureaux extérieurs, en Algérie, en Argentine, en Colombie, au Ghana, au Nigéria, en Ouganda, aux Pays-Bas, en Pologne et en Roumanie.

4. Indépendamment de sa vérification des comptes et des opérations financières, le Comité a procédé à des vérifications au titre de l'article 12.5 du Règlement financier de l'ONU. Il s'est assuré de l'adéquation des contrôles internes et de l'efficacité des procédures applicables à la gestion de la trésorerie, des avoirs, du système d'achat et des ressources humaines ainsi qu'à la gestion des projets. Le Comité a également procédé à des vérifications spéciales en ce qui concerne la mise en oeuvre des projets du HCR financés par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les partenariats internationaux.

5. Le Comité a continué à faire part à l'Administration du résultat de ses audits dans des lettres contenant ses conclusions et recommandations. Il a ainsi permis au dialogue engagé avec elle de se poursuivre sur les questions liées à la vérification des comptes.

6. Le présent rapport aborde des questions qui, de l'avis du Comité, méritent d'être portées à l'attention de l'Assemblée générale. Les observations présentées sur tout l'éventail des questions visées par le rapport ont été communiquées au HCR. L'Administration a confirmé les éléments sur lesquels se fondent les observations et conclusions du Comité, fourni les explications demandées et répondu aux questions qui lui ont été posées. Le rapport porte sur un contrôle des comptes et sur un audit de gestion.

7. Les principales recommandations du Comité figurent au paragraphe 13. Les constatations sont exposées en détail aux paragraphes 15 à 80.

1. Recommandations antérieures qui ne sont pas pleinement appliquées

8. Conformément au paragraphe 7 de la section A de la résolution 51/225 de l'Assemblée générale, en date du 3 avril 1997, le Comité signale séparément ci-dessous les recommandations qui n'ont pas été pleinement appliquées par le HCR. Il précise à quel stade en est la mise en oeuvre. Les chiffres entre parenthèses (à partir de 1995) renvoient à l'année au cours de laquelle le Comité a formulé des recommandations selon lesquelles l'Administration devrait :

a) Veiller à ce que les sous-accords conclus avec les partenaires opérationnels soient signés en temps voulu (1995, 1996 et 1998);

b) Faire de l'établissement des plans de travail une partie intégrante de la planification et du suivi des projets (1995, 1996 et 1998).

9. Pour ce qui est de la recommandation 8 a) ci-dessus, le Comité a noté que la signature des sous-accords avec les partenaires opérationnels souffrait encore des retards. Il a été informé par l'Administration que cette situation persisterait en raison du cadre opérationnel dans lequel le HCR était appelé à travailler et que le HCR ne pouvait rien faire de plus à cet égard. Le Comité insiste néanmoins pour que les bureaux extérieurs du HCR fassent en sorte que les sous-accords soient conclus avant le démarrage du projet.

10. S'agissant de la recommandation 8 b), le Comité a noté que la planification des programmes du HCR au niveau des bureaux extérieurs était encore susceptible d'améliorations. La vérification à laquelle a procédé le Comité a révélé qu'un certain nombre de bureaux extérieurs n'avaient pas établi les plans de travail requis. L'Administration a informé le Comité que, dans la plupart des cas, un plan de travail est élaboré lorsque le responsable de la planification du programme le juge nécessaire. Cette question sera évoquée dans la version révisée du Manuel du HCR qui est en préparation.

11. Conformément à la résolution 48/216 B de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 1993, le Comité a également passé en revue les mesures prises par l'Administration pour appliquer les recommandations qu'il avait faites dans son rapport pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1998. Les mesures adoptées et les observations du Comité à ce sujet sont exposées en détail dans l'annexe au présent rapport.

12. L'Assemblée générale, dans sa résolution 52/212 B du 31 mars 1998, a souscrit aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes tendant à améliorer la mise en oeuvre des recommandations de celui-ci qu'elle a approuvées sous réserve des dispositions contenues dans la résolution. Les propositions du Comité qui

ont été transmises à l'Assemblée générale dans une note du Secrétaire général (A/52/753, annexe) portaient notamment sur :

- a) La nécessité de prévoir des calendriers d'application des recommandations du Comité;
- b) L'identification des fonctionnaires responsables de l'application des recommandations;
- c) L'établissement d'un mécanisme efficace pour renforcer le contrôle de l'application des recommandations d'audit, ce mécanisme pouvant se présenter sous la forme d'un comité spécial composé de hauts fonctionnaires ou d'un interlocuteur qui traiterait des questions de vérification et de contrôle des comptes.

Le Comité a noté que, d'une manière générale, le HCR s'était conformé à ces desiderata.

2. Principales recommandations

13. Le Comité recommande à l'Administration de :

- a) Veiller à ce que les biens durables soient inventoriés de façon systématique et précise; exhorter les bureaux extérieurs à présenter des bases de données à jour sur les stocks; établir la base de données d'ensemble concernant les biens durables en prenant une date de référence unique; procéder à intervalles réguliers à des vérifications physiques des approvisionnements (par. 21);
- b) Opérer la mise en concordance des engagements non réglés signalés à la fin de l'exercice par les bureaux extérieurs de manière à éviter que les comptes dépenses ne soient entachés d'une erreur par excès (par. 24);
- c) Insister auprès des partenaires opérationnels ayant reçu des avances qui auraient dû être soldées depuis longtemps à présenter leurs rapports définitifs sur le suivi d'exécution des projets et faciliter ainsi la clôture des projets (par. 32);
- d) Poursuivre les efforts visant à encourager les partenaires opérationnels à présenter les attestations de vérification requises (par. 37);
- e) Assurer sans délai la mise en route du nouveau système de gestion des avoirs visant à optimiser la gestion et le contrôle desdits avoirs (par. 60);
- f) Demander à tous les bureaux extérieurs de séparer dûment les fonctions incompatibles telles que tenue de la comptabilité, passation des marchés et décaissement et encaissement de fonds, pour que l'exercice des responsabilités soit effectivement soumis à un jeu de poids et contrepoids et pour que le Règlement financier et les règles de gestion financière de l'Organisation soient strictement appliqués (par. 66);
- g) Rationaliser l'exécution des projets en veillant à ce que les partenaires opérationnels reçoivent en temps voulu (et non pas avant ou après la date prévue) les tranches de financement qui leur sont destinées et à ce que les rapports sur le suivi d'exécution des sous-projets soient présentés à intervalles réguliers par les bureaux extérieurs de manière à permettre aux services du siège d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des projets en cours. Le Comité recommande également que les bureaux extérieurs contrôlent de près l'activité des partenaires opérationnels pour disposer de renseignements adéquats leur permettant de déterminer s'il

convient à l'avenir de prendre lesdits partenaires en considération pour l'exécution de projets du HCR (par. 77).

14. On trouvera aux paragraphes 27, 44, 62, 64, 70, 72, 74 et 79 les autres recommandations du Comité.

B. Questions financières

1. États financiers

Normes comptables du système des Nations Unies

15. Le Comité a examiné la mesure dans laquelle les états financiers du HCR pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 1999 étaient conformes aux normes comptables du système des Nations Unies. Il ressort de cet examen que leur présentation est généralement conforme aux normes mais que, pour qu'ils le soient intégralement, un supplément d'effort est nécessaire, notamment pour ce qui est du mode de présentation des données relatives aux biens durables dans les notes explicatives.

Estimation des biens durables visée dans les notes afférentes aux états financiers

16. Le système MINDER de gestion informatisée des avoirs du HCR a été institué pour comptabiliser les opérations concernant les avoirs au siège et dans les bureaux extérieurs depuis leur achat jusqu'à leur arrivée à destination. Les bureaux extérieurs sont invités à présenter tous les trimestres une disquette à jour reflétant l'état des avoirs en stock aux fins de consolidation comptable au siège. Le système, tel qu'il a été conçu, vise à permettre au siège de se faire une idée claire et précise de toutes les activités de contrôle des avoirs en stock menées dans les divers bureaux extérieurs. Les bureaux extérieurs sont invités à procéder une fois par an à la vérification matérielle de tous les avoirs ayant une valeur initiale supérieure à 500 dollars à l'achat. Au cours de la vérification matérielle, il y a lieu de tenir une comptabilité appropriée de tous les équipements inemployés du fait qu'ils sont hors d'usage, en réparation ou superflus.

17. Conformément aux principes de comptabilité des Nations Unies, les biens durables ne sont pas compris dans les immobilisations mais comptabilisés comme des dépenses du projet encourues au cours de l'exercice durant lequel ils ont été acquis. La valeur des biens durables est intégrée au système MINDER de gestion des avoirs et leur coût d'origine est indiqué dans les notes afférentes aux états financiers.

18. Le Comité a noté que l'estimation des biens durables mentionnée dans les notes afférentes aux états financiers ne reflétait pas leur valeur totale puisque toutes les acquisitions d'avoirs n'avaient pas été regroupées dans la base de données MINDER.

19. Au 31 décembre 1999, il n'avait pas été procédé à l'intégration dans la base de données MINDER des données concernant les biens durables se trouvant dans 24 bureaux extérieurs. Les bases de données des biens durables regroupées dans le système MINDER incorporaient des bases de données concernant les stocks établies sur la base de dates de référence différentes. Les articles d'un coût d'acquisition de 1 500 dollars ou moins, évalués à 18 287 196 dollars, continuaient à figurer au nombre des biens durables comptabilisés dans les états financiers, le coût d'origine indi-

qué comportant de ce fait une erreur par excès. En outre, il était impossible d'avoir confirmation de l'existence réelle des biens durables comptabilisés par les bureaux extérieurs au 31 décembre 1999 puisqu'ils n'avaient fait l'objet d'aucune vérification matérielle.

20. Le Comité s'inquiète de constater que les biens durables visés dans les notes afférentes aux états financiers ne couvrent pas la totalité des biens du siège du HCR et de ses bureaux extérieurs. Le reste des observations du Comité sur cette question est analysé ailleurs dans le présent rapport.

21. Le Comité recommande que le HCR :

- a) **Procède à la comptabilisation complète et exacte des biens durables;**
- b) **Insiste auprès des bureaux extérieurs pour qu'ils tiennent à jour des bases de données de stocks concernant les biens durables;**
- c) **Établit la base de données consolidée concernant les biens durables avec une date de référence unique;**
- d) **Insiste auprès de tous les bureaux extérieurs pour qu'ils procèdent régulièrement à des contrôles matériels des stocks.**

22. Le reste des observations du Comité sur la gestion des biens durables est analysé aux paragraphes 45 à 60 du présent rapport.

Engagements non réglés

23. Le Comité a examiné un échantillon de 43 projets comportant des engagements non réglés d'un montant de 49 780 362 dollars représentant 30 % du total des engagements non réglés (165 339 574 dollars) au 31 décembre 1999. Cet examen a révélé que 27 des projets de l'échantillon comportant des engagements non réglés d'un montant total de 29 983 869 dollars étaient entachés d'une erreur par excès de 6 629 293 dollars. La liste des engagements non réglés présentée par les bureaux extérieurs a montré que 77 % seulement, soit 23 354 576 dollars, avaient été comptabilisés, d'où une erreur par excès de 6 629 293 dollars. Le Comité constate avec inquiétude qu'il en est résulté un gonflement du nombre des engagements non réglés mais également une réduction correspondante des soldes des réserves et des fonds puisque, chaque fois que, comme en l'occurrence, le chiffre des dépenses est fixé trop haut, le montant net comptabilisé dans les soldes en question est minoré d'autant.

24. Le Comité recommande que le siège du HCR veille à établir les concordances nécessaires en ce qui concerne les engagements non réglés comptabilisés au siège qui se rapportent aux bureaux extérieurs afin de déterminer dans quelle mesure il y a eu erreur par excès, et procède aux ajustements corrélatifs des comptes.

Provision pour les contributions non recouvrées

25. Le Comité a constaté que, sur une période de cinq ans, le HCR avait annulé en moyenne 11 717 431 dollars de contributions volontaires à recevoir, soit 4,98 %. Il a noté avec inquiétude que ces annulations semblaient indiquer que toutes les contributions volontaires à recevoir n'avaient finalement pas été recouvrées au cours des exercices ultérieurs et qu'il n'ait pas été prévu de provision pour contributions non recouvrées.

26. L'Administration a informé le Comité que le taux d'annulation des contributions non recouvrables avait été faible et que l'institution d'une provision pour contributions non recouvrables donnerait aux donateurs l'impression qu'il leur était possible de ne pas honorer leurs promesses de contributions. Le HCR compte suivre l'évolution des choses et est prêt à envisager d'établir une provision pour contributions volontaires à recevoir non recouvrées si la sagesse financière l'exige. Le Comité a toutefois relevé qu'en vertu des normes comptables du système des Nations Unies, les institutions des Nations Unies qui tirent leurs recettes de contributions volontaires sont encouragées à instituer une provision pour contributions non versées.

27. Le Comité recommande que le HCR établisse une provision pour contributions volontaires à recevoir non recouvrées pour faire apparaître la valeur nette mobilisable des contributions volontaires recouvrables.

2. Avances en espèces faites à des partenaires opérationnels

28. Dans son rapport pour l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 1998, le Comité a recommandé que les avances en espèces faites à des partenaires opérationnels soient traitées comme des sommes à recouvrer au moment où les avances sont faites, et soldées en comptabilisant les sommes correspondantes dès réception de rapports financiers satisfaisants.

29. Le HCR a informé le Comité que, dans le cadre de la mise en place de ses nouveaux systèmes de gestion financière, ce *modus operandi* était inclus dans les dispositions du projet de système intégré. Le HCR traiterait en outre les tranches de financement versées aux partenaires opérationnels comme avances de fonds et les comptabiliserait comme disponibilités à court terme (c'est-à-dire comme sommes à recouvrer). Il les comptabiliserait en même temps en dépenses et les passerait en écritures comme engagements. Le HCR procéderait progressivement au réaménagement de sa comptabilité en 2002, année au cours de laquelle il commencerait à le répercuter sur un certain nombre de bureaux, l'opération devant être terminée en 2003.

30. L'Administration a en outre indiqué que la situation s'était améliorée et que le solde à régler pour la période 1994-1997 avait été ramené de 63,5 millions de dollars au 31 mars 1999 à 32,3 millions de dollars au 31 décembre 1999. S'agissant des projets de 1998, le solde avait été réduit de 92 millions de dollars au 31 mars 1999 à 23,4 millions de dollars au 31 décembre 1999. Le solde à régler pour les projets de 1999 s'établissait à la fin de l'exercice à 149,4 millions de dollars.

31. Le Comité a salué les efforts déployés par le HCR pour réduire le solde des avances aux partenaires opérationnels. Il a toutefois noté que 13 partenaires opérationnels parmi ceux qui participent à l'exécution des 112 projets de l'échantillon étaient débiteurs d'une somme globale de 8,2 millions de dollars au titre des avances non réglées au 31 décembre 1999, certaines de ces avances étant dues depuis 1994. Huit des 13 partenaires en question n'avaient pas présenté au sujet des sous-projets exécutés le rapport final de suivi devant servir de base au règlement des avances consenties par l'Administration. Le Comité a en outre noté que, bien que les rapports de suivi des sous-projets n'aient pas été présentés, les partenaires susmentionnés avaient reçu des avances pour d'autres projets à exécuter, soit dans le même pays mais au titre d'un exercice différent, soit dans d'autres pays et au titre d'exercices différents.

32. Le Comité recommande que le HCR exhorte les partenaires opérationnels ayant depuis longtemps des avances à régler à présenter leurs rapports finals de suivi des sous-projets et à faciliter le règlement de ces avances. Le Comité a suggéré que le HCR décide s'il convient de continuer à faire appel à ces partenaires opérationnels pour l'exécution de sous-projets du HCR eu égard au fait qu'ils persistent à ne pas se conformer aux dispositions du sous-accord concernant la présentation, après achèvement des sous-projets, des rapports finals de suivi correspondants.

Attestations de vérification des comptes exigées des partenaires opérationnels

33. Dans son rapport de 1998¹, le Comité a recommandé que le HCR établisse pourquoi des partenaires opérationnels, gouvernementaux et autres, ne se conforment pas à l'obligation de produire des attestations de vérification des comptes comme prévu dans les sous-accords; et élabore, en consultation avec le Comité, une stratégie en vue de disposer d'attestations de vérification suffisantes, fondées sur le niveau de risque tant réel que perçu des différents projets, afin de pouvoir chiffrer adéquatement les dépenses signalées par les partenaires opérationnels.

34. En réponse, l'Administration a informé le Comité qu'au cours du dernier trimestre de 1999, le HCR avait institué une nouvelle politique destinée à s'appliquer aux projets exécutés en 2000. Cette politique a été exposée au Comité dans un document de synthèse où sont proposées une série d'options visant à améliorer la qualité, l'adéquation et la conformité de l'attestation de vérification dans chacune des catégories, ainsi qu'une approche conceptuelle différente du rôle des attestations de vérification dans le processus de vérification des états financiers du HCR.

35. Le Comité a toutefois noté qu'à la fin du troisième trimestre de 1999, la proportion de partenaires opérationnels en règle ne s'établissait qu'à 37,23 %, soit une augmentation de 7,23 % par rapport aux chiffres communiqués en juillet 1999.

36. L'Administration a informé le Comité que, pour 1998, les proportions de partenaires en règle dans les diverses catégories s'établissaient après mise à jour comme suit : partenaires gouvernementaux, 55 %; ONG internationales, 88 %; et ONG nationales, 47,1 %; le pourcentage global correspondant atteignant l'objectif de 70 % fixé par le HCR.

37. Le Comité recommande que le HCR poursuive ses efforts pour encourager les partenaires opérationnels à produire les attestations de vérification requises.

3. Inscription de pertes et de manquants au compte des profits et pertes

38. Conformément à l'article 10.4 du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, l'Administration a signalé que des espèces d'un montant de 37 195 dollars avaient été passées par pertes et profits pendant l'année. Cette opération comprend un montant de 21 622 dollars représentant le solde non utilisé des avances versées à un partenaire opérationnel au Mozambique. Les efforts du bureau de Maputo pour recouvrer ce solde non utilisé se sont révélés vains. Le bureau extérieur du HCR à Gali (Géorgie) a été cambriolé en avril 1977 et 7 311 dollars ont été volés dans le coffre-fort.

39. On trouvera ci-dessus des précisions sur les biens passés par pertes et profits en 1999 qui ont été notifiés au Comité de contrôle du matériel du siège :

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur (en dollars É.-U.)</i>
Accident	34 031
Détournement.	81 083
Vol	315 647
Pillage.	2 721 220
Autres pertes de biens	34 627
Dommages/destruction de biens	7 137
Usure	15 480
Total	3 209 225

4. Paiements à titre gracieux

40. L'Administration a informé le Comité qu'il n'a pas été effectué de paiement à titre gracieux pendant l'année.

C. Gestion

1. Gestion financière

Déclin des contributions

41. Le Comité a noté avec inquiétude que les contributions volontaires reçues par le HCR avaient décliné et que malgré la réduction des dépenses, les opérations se soldaient néanmoins par des déficits qui étaient couverts par les soldes des réserves et des fonds.

42. Le Comité a comparé le montant effectif des contributions/promesses de contributions reçues au cours de l'exercice et le montant effectif des dépenses (versements/débours) du même exercice et a noté qu'en moyenne, 40,01 % du fonds de réserve a servi à couvrir les déficits des recettes par rapport aux dépenses. Si ces déficits sont allés en diminuant durant les trois derniers exercices, il n'en est pas moins résulté un recul du fonds de réserve. En analysant la moyenne des déficits enregistrés durant ces périodes et le solde des réserves et des fonds au début de 1999, non compris les réserves obligatoires, le Comité a constaté que le HCR risque de se trouver à court de fonds pour couvrir les déficits dans moins de deux ans :

<i>(En dollars É.-U.)</i>	
Solde réserves/fonds (début d'exercice)	195 819 659
Moins : réserve obligatoire	58 000 000
Fonds disponibles pour couvrir les déficits	137 819 659
Déficit moyen, 1996-1998.	110 652 427

43. Le Comité craint que cette situation ne pose un problème à l'Administration si elle doit faire face à des cas d'urgence ou à des impératifs budgétaires imprévus avant le versement effectif des contributions par des donateurs. La diminution des

contributions des pays donateurs fait courir au HCR un risque sérieux sur le plan des liquidités et pourrait avoir des répercussions au niveau de la fourniture des services à ses clients.

44. Le Comité recommande que le HCR intensifie ses efforts pour obtenir des donateurs des contributions/annonces de contributions plus élevées et réduire les coûts/dépenses de programme de manière à permettre au HCR de fonctionner à un niveau plus acceptable sans compromettre la fourniture des services à ses bénéficiaires ou clients éventuels.

2. Gestion des avoirs

Système MINDER

45. Le HCR s'est doté en 1995 d'un système de gestion des avoirs, le système MINDER, qu'il a adopté pour permettre à l'Administration de comptabiliser avec exactitude le matériel et les autres avoirs achetés au siège ainsi que dans les bureaux extérieurs et dans l'intérêt d'une visibilité parfaite et d'un contrôle rigoureux de ces avoirs ainsi que des partenaires opérationnels, des organisations non gouvernementales et des organismes publics engagés dans la même action.

46. Le système MINDER avait un budget initial de 1,2 million de dollars devant permettre d'acheter notamment des logiciels en vue d'opérations pilotes, plus des licences pour l'utilisation de logiciels pour les autres pays, et du matériel pour les lecteurs de code à barres; et de financer la formation, l'achat de fournitures et l'entretien.

47. Depuis sa mise en place en 1994, le système MINDER n'a jamais été intégralement appliqué en raison de problèmes liés à la technique, à la procédure et à l'appui institutionnel. Le contrôle de compatibilité dont ont fait l'objet l'ensemble des systèmes de l'Organisation à l'occasion du passage à l'an 2000 a révélé que le système MINDER n'était pas compatible. Les limitations de programmation du système auxquelles on s'est heurté pendant le dernier trimestre de 1999 ont empêché d'inclure la comptabilité des stocks de 76 bureaux extérieurs dans les comptes consolidés. De ce fait, les montants reflétant la valeur d'origine et l'amortissement cumulé ne couvrent pas la totalité des biens durables comptabilisés en 1999.

48. Dans son rapport de 1997², le Comité a recommandé d'appliquer intégralement le système MINDER de sorte que la comptabilité reflète avec exactitude les avoirs du HCR et que ces avoirs soient soumis à un contrôle et à une gestion plus efficaces. Le Comité a noté dans le même rapport que, d'après les statistiques fournies par l'Administration, 90 % des avoirs non comptabilisés étaient situés dans 13 pays. Le Comité a noté que l'équipe envoyée en mission essentiellement pour installer et mettre en route le système MINDER dans les bureaux extérieurs n'avait pas été très loin dans cette voie lorsqu'elle avait découvert que le système MINDER n'était pas compatible. Le Comité a réitéré dans son rapport de 1998 sa recommandation selon laquelle l'Administration devrait, sans tarder, faire le nécessaire pour achever l'installation du système MINDER dans tous les bureaux extérieurs et introduire tous les éléments du système, de sorte que la comptabilité reflète avec exactitude les avoirs détenus par le HCR et par les partenaires opérationnels.

49. Le système MINDER aurait dû fournir la valeur des biens durables à reporter dans les notes afférentes aux états financiers. Il n'y est toutefois pas parvenu faute d'une présentation exacte de la situation des biens durables devant figurer dans les

notes en question. Le 2 novembre 1999, les rapports de la Section du budget et de la Section des finances concernant, respectivement, les acquisitions administratives et opérationnelles de biens durables ont fait apparaître une différence par rapport aux chiffres fournis par le système MINDER le 4 novembre 1999, de 64 359 770 dollars se répartissant comme suit :

<i>(En dollars É.-U.)</i>	
Section du budget	10 981 287
Section des finances	57 444 811
Total	68 426 098
MINDER	4 067 328
Différence	64 358 770

50. Le Comité a noté que les bases de données relatives aux biens durables consolidées dans la base de données MINDER n'avaient pas été mises à jour pour refléter la valeur réelle des biens durables au 31 décembre 1999 indiquée dans les notes afférentes aux états financiers. Le rapport de 1999 du HCR sur la situation du système MINDER montrait que 23 bureaux extérieurs avaient présenté leurs bases de données du quatrième trimestre sur les biens durables mais que celles-ci n'avaient pas été introduites dans la base de données MINDER consolidée en raison de certains problèmes techniques. En outre, sur 129 bureaux extérieurs, on en comptait au 31 décembre 1999, 24 (soit 22 %), y compris les bureaux inactifs ou fermés, qui n'avaient pas soumis l'inventaire de leurs stocks aux fins d'inclusion dans le système MINDER, le résultat étant que la valeur des biens durables indiquée dans les notes comportait une erreur par défaut, dont le montant ne pouvait pas être déterminé faute des données/informations que les bureaux extérieurs en cause auraient dû fournir.

51. Le HCR a informé le Comité que, selon un rapport établi en 1999, 83 sur 129 pays avaient envoyé au moins une disquette de la base de données MINDER. Ces disquettes n'avaient pu être intégrées à la base de données du réseau informatique local en raison de problèmes techniques au siège. La longévité moyenne du matériel de télécommunication et informatique apparaissait comme étant de quatre ans et quatre mois alors qu'elle atteignait sept ans et huit mois pour les autres types de matériel, ce qui montre que les avoirs achetés au cours de ces dernières années n'avaient pas tous été comptabilisés dans le système MINDER.

52. Le mobilier et le matériel acquis depuis 1996, dont l'entretien est assuré par le Groupe de gestion des services du bâtiment, et qui avaient été comptabilisés avec une valeur initiale de 4 182 695 dollars dans le logiciel Archicad, n'ont pas été considérés comme des biens durables de l'Organisation contrairement aux normes comptables du système des Nations Unies et à l'instruction administrative en vigueur à cet égard.

53. Il était rendu compte de la situation des biens durables au 31 décembre 1999 par des bases de données ayant des dates de référence différentes. Sur les 109 bureaux extérieurs qui avaient envoyé des bases de données concernant les biens durables, 24 seulement (22 %) avaient envoyé des chiffres se référant à l'année 1999. Les acquisitions/cessions (y compris mises au rebut) de biens durables

depuis la dernière mise à jour n'étaient pas reflétées dans les notes afférentes aux états financiers. De ce fait, les chiffres représentant la valeur nette des biens durables indiqués dans les notes afférentes aux états financiers étaient entachés d'une erreur par défaut correspondant à la valeur nette des avoirs acquis ou cédés depuis les dates de référence mentionnées dans la documentation reçue au 31 décembre 1999.

54. Au 31 décembre 1999, environ 18 287 196 dollars de biens durables d'un coût inférieur à 1 500 dollars figuraient encore dans les notes afférentes aux états financiers, contrairement à une instruction administrative en vigueur. Ce chiffre a grossi la valeur des biens durables d'un montant pouvant être considéré comme équivalent, nonobstant la valeur des avoirs spéciaux, minime puisque estimée par l'Administration à 0,03 % de la valeur des biens durables d'un coût inférieur à 1 500 dollars.

55. Il est à noter que des biens durables (au total 6 187) avaient été comptabilisés pour une valeur nominale de 99,99 dollars. La valeur réelle de ces biens n'était pas connue à la date de l'arrêt des comptes. Mais, vu la nature des biens durables, leur valeur brute, même s'ils étaient totalement amortis, a été minorée d'un montant égal à la différence entre leur valeur effective et 99,99 dollars.

56. Il a été impossible d'avoir confirmation de l'existence réelle des biens durables du HCR puisque les stocks n'ont fait l'objet d'aucune vérification matérielle. Ceci ne cadre pas avec les assertions formulées par l'Administration dans les comptes quant à l'existence réelle des biens durables.

57. Le Comité s'inquiète de constater qu'il a fallu cinq ans à l'Administration pour se faire une idée définitive de l'efficacité et de l'efficacé du système MINDER en tant que système de gestion des avoirs, initialement destiné à permettre de comptabiliser avec exactitude le matériel et les autres avoirs du HCR au point de convergence de ses flux de fournitures et à servir de pivot à la gestion décentralisée des avoirs.

58. Le Comité a noté que le système avait été abandonné partout au 31 décembre 1999 et qu'un nouveau système de gestion des avoirs désigné sous le nom d'AssetTrak, qui devait remplacer le système MINDER le 1er janvier 2000, n'était pas encore mis en place. Rien n'avait été prévu pour remédier aux lacunes et aux autres défauts techniques du système MINDER, ce qui risquait d'avoir des répercussions négatives sur le nouveau système de suivi des avoirs et les bases de données concernant les stocks n'avaient pas été mises à jour. Le Comité s'inquiète à l'idée que puissent être intégrés dans le nouveau système des chiffres initiaux concernant les soldes de biens durables qui ne sont ni exacts ni complets. Mises à part les difficultés déjà relevées auxquelles se heurte la consolidation des informations provenant du siège du HCR et de ses bureaux extérieurs, la fiabilité des données ne pourrait être assurée puisque la comptabilité établie dans le cadre du système MINDER est inadéquate.

59. L'Administration a informé le Comité que l'installation du nouveau système avait été retardée par le manque de ressources au stade de l'élaboration de la version opérationnelle définitive du programme de conversion informatique et a reconnu que tout retard qui pourrait survenir dans l'exécution compromettrait la présentation des rapports concernant les biens durables.

60. Le Comité recommande que le HCR s'emploie immédiatement à mettre en place le système AssetTrak pour faciliter la comptabilisation des biens durables et la

présentation de rapports les concernant. Le Comité recommande en outre que le HCR veille à ce que les chiffres initiaux concernant les soldes de biens durables destinés à être intégrés au nouveau système soient exacts et complets.

Cession d'avoirs

61. Le Comité a noté que certains bureaux extérieurs exerçaient un contrôle inadéquat sur les cessions d'avoirs et ne se conformaient pas à la politique établie en la matière. Dans un bureau extérieur, les avoirs hors d'usage n'ont pas fait l'objet d'une recommandation au Conseil de gestion des avoirs du siège tendant à ce qu'il en soit disposé. Dans un autre bureau extérieur, quatre ordinateurs sont restés inemployés au lieu d'être transférés là où ils auraient pu rendre des services. Des partenaires opérationnels se sont défaits d'avoirs sans en informer le bureau extérieur du HCR. Il semblerait que des achats d'avoirs effectués directement par des partenaires d'exécution n'aient pas été soumis à la procédure prévue par l'Accord simplifié sur l'utilisation des avoirs du HCR, ce qui a facilité le transfert de ces avoirs d'un point à un autre sans l'approbation du HCR. Des avoirs cédés par voie de donation ainsi que des avoirs hors d'usage figuraient encore dans la liste de l'actif de certains bureaux extérieurs. Les cas de vol ou de perte d'avoirs avaient été notifiés par des bureaux extérieurs au Conseil de gestion des avoirs du siège avec un retard d'un à quatre ans. L'Administration a informé le Comité que les retards de notification étaient parfois attribuables à des troubles civils qui empêchaient le personnel de retourner dans le pays ou sur le site du projet pour pouvoir établir la documentation pertinente, ainsi qu'aux difficultés auxquelles on se heurtait pour obtenir le rapport de police qui doit obligatoirement être soumis au Comité de gestion précité.

62. Le Comité recommande que le HCR insiste auprès des bureaux extérieurs pour qu'ils se conforment à la politique établie en matière de cession d'avoirs afin de renforcer les contrôles sur lesdits avoirs.

3. Contrôle budgétaire et autres contrôles

Dépassements de crédit

63. Le Comité a relevé des dépassements de crédits allant de 26 % à 223,42 % dans trois bureaux extérieurs, notamment au titre de postes de dépenses tels que services divers, services contractuels et assistance temporaire. Les dépenses concernant les voyages, communications et autres, ont dépassé les crédits ouverts de 69,98 % et 149 %, respectivement. Dans le cas des dépenses relatives aux acquisitions, les dépassements de crédit étaient encore plus accusés puisqu'ils s'établissaient, respectivement, à 545 % et 511 %.

64. Le Comité recommande que l'Administration exhorte les bureaux extérieurs à contrôler strictement leurs dépenses pour éviter de dépasser les limites des affectations de ressources.

Autres contrôles

65. Le Comité a constaté que dans un certain nombre de bureaux extérieurs, il n'était pas établi de séparation suffisante entre des fonctions incompatibles. Dans un de ces bureaux, la même personne était chargée de demander des propositions de prix et de les évaluer; il lui incombait en outre de recevoir/accepter les articles à la livraison et de les passer en écritures. Dans deux bureaux, le fonctionnaire

d'administration devait à la fois tenir la comptabilité et effectuer les achats, assurer la garde et procéder à la livraison des articles de papeterie, et s'occuper de la trésorerie, tâches qui sont incompatibles. Dans un autre bureau extérieur, le fonctionnaire d'administration cumulait toutes les tâches énumérées ci-dessus avec la responsabilité du système de gestion des avoirs. Dans deux bureaux extérieurs, les bons de paiement et pièces justificatives n'étaient pas annulés ou revêtus de la mention « payé » pour en empêcher la réutilisation et les bons de paiement correspondant à des opérations d'achat n'étaient pas accompagnés de toutes les pièces justificatives requises pour établir la régularité de la transaction. Dans d'autres bureaux extérieurs, non seulement les pièces justificatives faisaient défaut mais les bons de paiement n'avaient pas été établis avant paiement; dans le cas des dépenses à régler par prélèvement sur la petite caisse, des paiements avaient été effectués sans bon de paiement ou sans que les bons soient assortis de pièces justificatives. D'autres bureaux extérieurs ne tenaient pas une comptabilité complète et précise des fournitures achetées, reçues, distribuées, vendues ou cédées de toute autre manière, non plus qu'un inventaire des stocks disponibles comme l'exigeaient le Règlement financier et les règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies.

66. Le Comité recommande que l'Administration enjoigne à tous les bureaux extérieurs d'établir la séparation voulue entre les fonctions incompatibles telles que comptabilité, achats et trésorerie pour que l'exercice des responsabilités soit effectivement soumis à un jeu de poids et contrepoids et que le Règlement financier et les règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies soient strictement respectés.

4. Gestion des ressources humaines

Suivi des notifications administratives

67. Le service de la paie du HCR est assuré directement par l'Office des Nations Unies à Genève sur la base des notifications administratives émises par le Service des ressources humaines en ce qui concerne les questions relatives au traitement et prestations/rémunérations à verser à son personnel. Les opérations de remboursement et d'ajustement des moins perçus concernant le personnel du HCR relèvent d'une manière générale du Service de la paie de l'Office.

68. Le Manuel d'administration et de gestion du personnel du HCR stipule que lorsque l'Administration a fait des versements excédentaires, le recouvrement doit être limité à l'excédent payé au cours des 24 mois précédant la date à laquelle l'erreur a été découverte. D'une manière générale, le recouvrement des trop-perçus se fait par tranches mensuelles égales en fonction du nombre de mois où il y a eu trop-perçu mais ne peut en aucun cas se prolonger au-delà de la période restante à courir jusqu'à la date d'expiration du contrat du fonctionnaire.

69. Le Comité s'est inquiété des carences du système de suivi des notifications administratives. Les versements excédentaires qui doivent donner lieu à recouvrement auprès du personnel du HCR peuvent fort bien, même s'ils ont fait l'objet de notifications administratives, ne pas être immédiatement et intégralement recouverts.

70. Le Comité recommande que le HCR assure le suivi des notifications administratives pour éviter le risque de versements excédentaires au personnel.

5. Gestion des programmes

Coordination de la gestion des programmes

71. Le Comité a noté que les bureaux extérieurs ne soumettaient pas ou soumettaient tardivement les rapports exigés par le siège touchant les engagements non réglés. De ce fait, il n'a pas été possible au siège du HCR de déterminer immédiatement s'il existait encore des fonds non engagés au niveau des bureaux extérieurs ou des partenaires opérationnels. En outre, les montants communiqués par certains bureaux extérieurs excédaient ceux qui avaient été comptabilisés, ce qui montre que les chiffres communiqués n'avaient pas été vérifiés/confirmés ni coordonnés par le bureau central avec les bureaux extérieurs intéressés pour déterminer les causes du défaut de concordance.

72. Le Comité recommande que les bureaux extérieurs soient instamment invités à soumettre en temps voulu leurs rapports sur les engagements non réglés, qui devraient être utilisés par le siège pour apporter les ajustements comptables voulus.

Planification des programmes

73. Le Comité a relevé certaines carences dans la planification des programmes du HCR à l'échelon des bureaux extérieurs. Les descriptifs de projet établis dans cinq de ces bureaux ne répondaient pas, pour ce qui est de la teneur et du niveau des informations fournies, aux prescriptions du Manuel du HCR. Sur les 30 dossiers de sous-projet établis par les bureaux extérieurs du HCR que le Comité a examinés, 16 omettaient d'indiquer dans combien de temps les résultats escomptés seraient obtenus; faisaient défaut, dans 18 cas, une brève explication des liens entre l'objectif du projet et le plan d'opération de pays et, dans la majorité des cas, des indications quant à la répartition des réfugiés par sexe et par âge. Dans 28 cas, la participation des réfugiés aux projets était indiquée comme dépendant des circonstances. S'agissant des apports, les contributions en nature importantes des bénéficiaires étaient passées sous silence dans tous les sous-projets. La plupart des activités planifiées n'étaient pas quantifiées, non plus que les retombées escomptées et les indicateurs de performance n'étaient pas identifiés. Dans certains cas, la définition de l'objectif du projet ne s'accompagnait pas d'une évaluation des besoins et des ressources; la description des bénéficiaires n'était pas conforme aux directives qui exigent que soient fournies des données de base ou un profil démographique pour chaque groupe de bénéficiaires; et les rôles respectifs du HCR et des bénéficiaires n'étaient pas précisés.

74. Le Comité recommande que les bureaux extérieurs du HCR renforcent leur planification des programmes grâce à l'établissement de documents de planification appropriés qui pourraient comporter des indicateurs de performance et une échelle de résultats.

6. Exécution des projets dans les bureaux extérieurs

Versement des avances

75. Dans certains des bureaux vérifiés, les tranches de financement destinées aux partenaires d'exécution au titre des avances n'ont pas été versées dans les délais voulus. Certaines tranches ont été versées prématurément, d'autres en retard, et d'autres pas du tout; la majorité des tranches ont été versées en moyenne 33 jours et demi après la date indiquée dans l'accord. Dans un cas, le partenaire opérationnel,

bien qu'il n'eût dépensé que 21 % d'une tranche en espèces, s'est vu verser l'intégralité de la tranche suivante. Dans un autre cas, le versement de la tranche initiale a été prévu à une date antérieure à celle de la signature de l'accord. Le Comité a également relevé un cas où une tranche de financement inutilisée avait été remboursée tardivement par le partenaire opérationnel, alors que le projet était achevé depuis longtemps, et un cas où des fonds reçus du HCR par le partenaire opérationnel avaient été déposés dans un compte non rémunéré.

Exécution des programmes

76. Dans ses rapports de 1994³, 1997² et 1998¹, le Comité a formulé des observations sur la gestion des comptes et l'exécution des programmes par les partenaires opérationnels. Le Comité a constaté que la gestion des pièces comptables et l'exécution des projets continuaient de laisser à désirer. Dans deux bureaux extérieurs, très peu avait été accompli mais une part disproportionnée du budget avait été utilisée. Le Comité a également noté que les réfugiés urbains avaient reçu des prestations correspondant à plus de six mois d'avance contrairement aux procédures du HCR. Le Comité a en outre constaté qu'il n'avait pas été soumis de rapport de clôture pour deux projets qui avaient pris fin le 30 juin 1999 et que les fiches des bénéficiaires n'avaient pas été utilisées pour transcrire toute l'assistance accordée aux réfugiés.

77. Le Comité recommande que le HCR rationalise l'exécution des projets en veillant à ce que les versements soient faits aux partenaires opérationnels à la date voulue (et non pas avant ni après) et que les rapports de suivi des sous-projets soient présentés à intervalles réguliers par les bureaux pour permettre au siège d'évaluer les progrès accomplis dans l'exécution des projets en cours. Le Comité suggère également que les bureaux extérieurs suivent de près les prestations des partenaires opérationnels de manière à disposer de renseignements adéquats leur permettant de déterminer s'il y a lieu de prendre ces partenaires opérationnels en considération pour des projets futurs du HCR.

7. Exécution des projets du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les partenariats internationaux

Comptabilisation de la contribution du Fonds

78. Le Comité a examiné la question de la contribution de 1,7 million de dollars reçus du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les partenariats internationaux, qui relevait du mémorandum d'accord signé durant la deuxième moitié de l'année 1998. Le Comité a noté que les fonds en question auraient dû être comptabilisés comme fonds d'affectation spéciale mais ne l'avaient été qu'à concurrence de 43 % (718 036 dollars), 950 000 dollars, destinés à être utilisés dans le contexte de la crise du Kosovo, étant passés en écritures comme affectés à un programme spécial.

79. Le Comité recommande que le HCR comptabilise toutes les contributions du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les partenariats internationaux comme comptes d'affectation spéciale de manière que le suivi et la comptabilité en soient assurés de manière adéquate.

8. Cas de fraude et présomption de fraude

80. Se conformant aux exigences du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies, l'Administration du HCR a informé le Comité qu'il n'y avait pas eu de cas de fraude et de présomption de fraude au cours de l'exercice.

D. Remerciements

81. Le Comité tient à remercier le Haut Commissaire et ses collaborateurs du concours et de l'assistance qu'ils lui ont prêtés au cours de ses travaux.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord
(*Signé*) Sir John **Bourn**

Le Vérificateur des comptes du Ghana
(*Signé*) Osei Tutu **Prempeh**

Le Président de la Commission de la vérification
des comptes des Philippines
(*Signé*) Celso D. **Gangan**

Le 30 juin 2000

Notes

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-troisième session, Supplément No 5E (A/53/5/Add.5), chap. I.*

² *Ibid., cinquante-deuxième session, Supplément No 5E (A/52/5/Add.5), chap. I.*

³ *Ibid., quarante-neuvième session, Supplément No 5E (A/49/5/Add.5), chap. I.*

Annexe

Suivi des mesures prises par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en application des recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport sur l'exercice terminé le 31 décembre 1998^a

Recommandation 12 a)

1. Le HCR devrait traiter les avances faites aux partenaires opérationnels comme des avances à recevoir au moment où les avances sont consenties et les solder en comptabilisant les sommes correspondantes dès réception de rapports financiers satisfaisants; il devrait en outre continuer à régulariser rapidement le solde des avances consenties en espèces, en particulier les soldes ayant trait aux exercices précédents (par. 27).

Mesures prises par l'Administration

2. Le HCR a accepté d'appliquer la recommandation du Comité des commissaires aux comptes et a, à l'occasion de la refonte de ses systèmes de gestion financière, inclus ce *modus operandi* au nombre des prescriptions du projet de système intégré. Il traitera les tranches de financement versées aux partenaires opérationnels comme avances de fonds et les passera en écritures comme disponibilités à court terme (c'est-à-dire comme sommes à recouvrer) et les comptabilisera en même temps en dépenses en les passant en écritures comme engagements. Le HCR procédera au réaménagement progressif de sa comptabilité en 2002, année au cours de laquelle il commencera à la répercuter sur un certain nombre de bureaux, l'opération devant être terminée, et la recommandation être pleinement appliquée, en 2003.

3. En 1999, le HCR a introduit de nouvelles mesures rigoureuses pour éviter que les tranches de financement ne soient versées aux partenaires opérationnels avant qu'ils n'aient présenté les rapports requis. Les soldes s'en sont trouvés grandement réduits.

Observations du Comité

4. Le Comité a formulé ses observations sur la question dans le présent rapport.

Recommandation 12 b)

5. Le HCR devrait établir pourquoi les partenaires opérationnels, gouvernementaux et autres, ne se sont pas conformés à l'obligation de produire des attestations de vérification des comptes comme prévu dans les sous-accords, et élaborer, en consultation avec le Comité, une stratégie en vue de disposer d'attestations de vérification suffisantes, fondées sur le niveau de risques tant réel que perçu des différents projets, afin de pouvoir chiffrer adéquatement les dépenses signalées par les agents d'exécution (par. 35).

^a Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session, Supplément No 5E (A/54/5/Add.5), chap. I, par. 12.

Mesures prises par l'Administration

6. Au cours du dernier trimestre de 1999, le HCR a institué une nouvelle politique destinée à être appliquée aux projets exécutés en 2000. Cette politique a été exposée par le Contrôleur du HCR à l'intention du Comité des opérations de vérification des comptes, fonctionnant sous l'égide du Comité des commissaires aux comptes, dans un document de synthèse daté du 3 mars 2000. Par voie de conséquence, les directives pertinentes du Manuel du HCR et les clauses types des accords qui sont conclus avec les partenaires opérationnels sont en cours de révision. Le HCR croit que, grâce à ces nouvelles mesures, le nombre des partenaires opérationnels en règle ira en augmentant.

7. Le document de synthèse visé plus haut propose une série d'options visant à améliorer la qualité, l'adéquation et la conformité des attestations de vérification dans chacune des catégories, ainsi qu'une approche conceptuelle différente du rôle des attestations de vérification dans le processus de vérification des états financiers du HCR.

Observations du Comité

8. Le Comité a formulé ses observations sur la question dans le présent rapport.

Recommandation 12 c)

9. Le HCR devrait veiller à ce que les plans de travail soient bien adaptés aux programmes et fassent partie intégrante du processus de planification et de suivi des projets (par. 53).

Mesures prises par l'Administration

10. Tous les (sous-)projets n'ont pas à être assortis d'un plan de travail, qui peut n'être pas nécessaire. Même si le plan visant à adapter aux besoins et à introduire en 2000 un nouveau logiciel qui permettrait, le cas échéant, d'automatiser la production des plans de travail avait été entériné par le Comité de coordination des systèmes informatiques à ses réunions de septembre 1999, il a été décidé en février 2000 de renoncer à acheter et à adapter le logiciel envisagé. Au lieu de cela, l'équipe qui met au point l'élément du projet de système intégré concernant la protection et la gestion des programmes examine dans quelle mesure un nouveau module que PeopleSoft vient de mettre sur le marché, le Balanced Scorecard qui est intégré au système dit « Enterprise Performance Management » pourrait fournir la fonctionnalité requise. Un programmeur visant à faciliter la préparation des plans de travail sera utilisé en recourant soit au module en question soit à des logiciels tels que Microsoft Project ou tout autre instrument analogue de planning de projet. Il est envisagé d'acheter le logiciel en 2000, de l'adapter et d'en tester la fonctionnalité en vue d'intégrer les résultats dans le projet de système intégré. En attendant, les bureaux extérieurs peuvent utiliser les logiciels existants (par exemple, MS Project, Excel) pour établir les plans de travail selon que de besoin.

Observations du Comité

11. Le Comité prend note des efforts du HCR pour faire face à ce problème.

Recommandation 12 d)

12. Le HCR devrait contrôler plus strictement la marche des travaux confiés aux partenaires opérationnels afin que les objectifs fixés puissent être atteints et recouvrer auprès du partenaire opérationnel concerné le montant de 371 368 dollars correspondant aux économies réalisées (par. 68).

Mesures prises par l'Administration

13. Conformément à la recommandation des vérificateurs des comptes, le HCR a entrepris une série de démarches auprès du partenaire opérationnel gouvernemental concerné pour recouvrer le montant correspondant aux économies réalisées. Le partenaire opérationnel gouvernemental a réitéré qu'à son avis, vu qu'il avait lui-même apporté une contribution d'un montant très supérieur à la valeur totale du projet, les économies réalisées au titre de ce projet avaient été légitimement utilisées en 1996 aux fins de l'aide d'urgence aux réfugiés et devaient être considérées comme à déduire de sa contribution. Le HCR gardera la question à l'examen.

Observations du Comité

14. Le Comité suivra les progrès accomplis sur cette question.

Recommandation 12 e)

15. Le HCR devrait passer en revue les projets achevés afin de s'assurer qu'ils ont été clôturés sans retard (par. 76).

Mesures prises par l'Administration

16. En 1999 ont été clôturés plus de 330 projets (environ 36 %) s'étalant sur la période 1994-1998. Des progrès plus appréciables ont été réalisés en ce qui concerne la clôture de sous-projets, dont 2 500 ont été clôturés en 1999. Le Groupe des projets a organisé dans le cadre des bureaux des cours de recyclage en matière de clôture des projets. Cette activité a eu pour conséquence directe l'engagement, par l'un des bureaux, de personnel au titre de l'assistance temporaire pour la prise en charge des dossiers en suspens. Les commentaires et observations des vérificateurs des comptes continuent de recevoir l'attention voulue avec pour résultat la clôture en temps utile des projets et sous-projets. Le Groupe des projets du Service des ressources financières assure le contrôle d'ensemble de la mise en oeuvre de cette recommandation, mais l'obligation redditionnelle est à la charge de chaque responsable de programme sur le terrain. La clôture des projets est une activité qui s'étale sur tout l'exercice et il n'est pas possible d'établir des calendriers précis à cet égard.

Observations du Comité

17. Le Comité a formulé des observations sur la question dans le présent rapport.

Recommandation 12 f)

18. Le HCR devrait actualiser les plans qu'il reste à mettre en oeuvre au titre du Projet Delphi, donner la priorité aux activités qui peuvent être exécutées au moyen

des ressources disponibles et suivre la mise en oeuvre de ces plans de manière à atteindre les objectifs fixés (par. 106).

Mesures prises par l'Administration

19. L'Administration a présenté un calendrier détaillé à jour des plans à exécuter dans le cadre du Projet Delphi et a donné au Comité l'assurance que les opérations visées dans le calendrier mis à jour feraient l'objet d'un suivi pour veiller à ce que les objectifs indiqués dans le document « Action envisagée » soient atteints.

Observations du Comité

20. Le Comité continuera de suivre les progrès accomplis lors de ses vérifications ultérieures.

Chapitre II

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints, c'est-à-dire les états I à III, les tableaux 1 à 10, l'appendice et les notes se rapportant aux contributions volontaires administrées par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 1999. Ces états financiers relèvent de la responsabilité du Haut Commissaire. Notre propre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur lesdits états sur la base de notre vérification.

Nous avons procédé à notre vérification conformément aux normes communes de vérification du Groupe des vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. En vertu desdites normes, nous devons planifier et effectuer nos vérifications de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes substantielles. La vérification consiste à examiner par sondage, selon ce que les commissaires aux comptes jugent nécessaire, en l'occurrence, les pièces à l'appui des montants et des indications figurant dans les états financiers. La vérification comporte également une évaluation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par le Haut Commissaire ainsi que de la présentation d'ensemble des états financiers. Notre vérification constitue à notre avis une base qui nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion sur les états financiers.

Notre opinion est que les états financiers reflètent fidèlement, à tous égards, la situation financière au 31 décembre 1999 ainsi que les résultats des opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice qui s'est achevé à cette date, conformément aux politiques comptables du HCR telles qu'elles sont exposées dans la note 2 des états financiers, politiques qui ont été appliquées d'une manière comparable à celle de l'exercice précédent.

En outre, notre opinion est que les opérations du HCR que nous avons analysées dans le cadre de notre vérification ont à tous égards importants été conformes au Règlement financier et au texte les autorisant.

Conformément à l'article XII du Règlement financier, nous avons également établi un rapport détaillé sur notre vérification des états financiers se rapportant aux contributions volontaires administrées par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et
d'Irlande du Nord
(*Signé*) Sir John **Bourn**

Le Vérificateur des comptes du Ghana
(*Signé*) Osei Tutu **Prempeh**

Le Président de la Commission de vérification
des comptes des Philippines
(*Signé*) Celso D. **Gangan**

Le 30 juin 2000

Chapitre III

Exposé des responsabilités du Haut Commissaire et approbation des états financiers

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés est responsable du contenu et de l'exactitude des états financiers se rapportant aux contributions volontaires administrées par le Haut Commissariat qui sont soumis au Comité exécutif du Programme du Haut Commissariat et à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Dans l'exercice de cette responsabilité, le HCR opère sur la base de politiques et de normes comptables prescrites et applique des systèmes et des procédures de contrôle interne de la comptabilité pour s'assurer de l'exactitude des informations financières et pour garantir la bonne garde de ses avoirs. Les systèmes de contrôle et les états financiers sont soumis aux vérifications du Bureau des services de contrôle interne de l'Organisation des Nations Unies ainsi que du Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation.

Dans ce contexte, les états financiers ci-joints, c'est-à-dire les états I à III, les tableaux 1 à 10, l'appendice I et les notes correspondantes, ont été préparés conformément au Règlement financier du HCR (A/AC.96/503/Rev.6) et aux normes comptables du système des Nations Unies. De l'avis de la direction, lesdits états financiers reflètent fidèlement la situation financière du HCR au 31 décembre 1999 ainsi que les résultats de ses opérations et ses mouvements de trésorerie concernant les différents programmes, fonds et comptes pour les exercices qui se sont achevés auxdites dates.

Les états financiers sont par les présentes :

Approuvés :

Le Haut Commissaire des Nations Unies
pour les réfugiés
(*Signé*) Sadako **Ogata**

Certifiés :

Le Contrôleur et Directeur
(*Signé*) Jean-Marie **Fakhouri**

Genève, le 29 février 2000

Chapitre IV

États financiers de l'année terminée le 31 décembre 1999

État I

Recettes et dépenses et évolution des réserves et des soldes pour l'année terminée le 31 décembre 1999

(En dollars des États-Unis)

	Programme généraux			
	Fonds de roulement et fonds de garantie	Programme annuel	Fonds extraordinaire	Fonds pour le rapatriement librement consenti
Recettes				
Contributions volontaires		309 7	13	4 0
Autres recettes/recettes diverses				
Intérêts créditeurs	7 0			
Ajustements de change	–	556 0		
Autres recettes/recettes diverses	187 0	3 0		
Total, recettes	7 0	313 0	13 0	4 0
Dépenses				
Dépenses		342 0	17 0	2 0
Total, dépenses	–	342 0	17 0	2 0
Excédent des recettes sur les dépenses (ou déficit)	7 0	(29 0)	(3 0)	1 0
Ajustement au titre des contributions afférentes aux exercices précédents		(1 0)		
Ajustement au titre des dépenses afférentes aux exercices précédents		4 0	268 7	167 0
Excédent net des recettes sur les dépenses (ou déficit net)	7 0	(26 0)	(3 0)	1 0
Annulation d'engagements afférents aux exercices précédents		13	483 0	1 0
Virements sur ou à partir d'autres fonds	(15 0)	11 0	3	(1 0)
Réserves et soldes, début d'exercice	50 0	1 0	8 0	–
Réserves et soldes, fin d'exercice	42 0	–	8 0	1 0

^a Détails dans l'annexe à l'état I.

<i>Programmes et comptes spéciaux</i>					Total	
<i>Programmes spéciaux (y compris fonds d'affectation spéciale)^a</i>	<i>Compte d'éducation des réfugiés</i>	<i>Plan d'assurance maladie</i>	<i>Fonds autorenouvelable pour le logement du personnel</i>	<i>Activités rémunératrices</i>	1999	1998
584 61					911 6	769 0
		360 71			8 0	7 6
					556 3	2 1
		2 01	338 0	261 9	6 5	4 6
584 61	–	2 41	338 0	261 9	926 7	783 5
658 11	95 0	1 11	369 3	278 0	1 0	842 1
658 11	95 0	1 11	369 3	278 0	1 0	842 1
(73 51)	(95 0)	1 31	(31 2)	(16 0)	(95 9)	(58 5)
(9 81)					(11 1)	(5 7)
8 91	116				13 3	18 4
(74 41)	(94 8)	1 31	(31 2)	(16 0)	(93 7)	(45 8)
28 21	65 9		38 2	120 8	43 1	51 0
1 9						
126 11	178 4	7 61	1 4	847 7	195 8	190 6
81 81	149 4	9 01	1 4	952 6	145 1	195 8

Annexe à l'état I
Programmes spéciaux (y compris fonds d'affectation spéciale)

Recettes et dépenses et évolution des réserves et des soldes pour l'année terminée le 31 décembre 1999

(En dollars des États-Unis)

	<i>Contributions pour l'année en cours</i>	<i>Recettes diverses</i>	<i>Dépenses pour l'année en cours</i>	<i>Ajustements au titre des exercices précédents</i>	<i>Annulation d'engagements afférents aux exercices précédents</i>	<i>Virements sur ou à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, début d'exercice</i>	<i>Solde, fin d'exercice</i>
Afrique								
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique								
Opérations d'urgence dans la corne de l'Afrique	12 161 410		16 587 424	1 3	2 189 092	209 9	4 753 284	4 057 934
Réfugiés à Djibouti			100 000	(1 9		100 9	1 094	
Réfugiés en Éthiopie			14 508	(399 0	371 969	46 0	204 638	209 094
Réfugiés au Kenya	676 460		569 297	23 2	71 446	59 3	42 936	304 054
Reboisement au Soudan					43 819			43 819
Réfugiés en Somalie			250 000			250 0		
Réfugiés en République-Unie de Tanzanie					12 686		57 119	69 805
Réfugiés en Ouganda	435 203		798 144	5 2	99 451	57 7	385 350	184 899
Afrique australe								
Opération de rapatriement des réfugiés mozambicains				(72 7		(102 9	175 658	
Mozambicains au Malawi			100 000	153	19 905	(14 6	142 530	47 974
Rapatriés mozambicains				(21 6		21 6		
Réfugiés en Namibie					7 312	(7 3		
Réfugiés en Afrique du Sud	400 000		910 160	(2 3	57 320	(10 4	1 150 256	684 659
Réfugiés en Zambie	1 863 018		1 830 000					33 018
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale								
Opération dans la région des Grands Lacs (à l'exclusion du Rwanda)	46 195 476		65 713 840	(44 2	6 909 910	626 6	15 876 101	3 850 064
Opération de rapatriement des réfugiés angolais	1 496 679		2 281 040	(56 9	984 356	(36 5	999 379	1 105 853
Rapatriement des réfugiés libériens	17 022 926		21 016 605	227 3	658 286	(99 5	4 775 773	1 568 177
Réfugiés maliens au Burkina Faso				(7 4		761	6 697	
Réfugiés dans les pays d'Afrique centrale						(978)	978	
Réfugiés angolais au Congo	21 108			(6 3		(14 7		

	<i>Contributions pour l'année en cours</i>	<i>Recettes diverses</i>	<i>Dépenses pour l'année en cours</i>	<i>Ajustements au titre des exercices précédents</i>	<i>Annulation d'engagements afférents aux exercices précédents</i>	<i>Virements sur ou à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, début d'exercice</i>	<i>Solde, fin d'exercice</i>
Réfugiés en République démocratique du Congo						(64 8	170 088	105 256
Libériens en Guinée	291 774		222 152	2 1	7 223	30 0	3 491	112 502
Réfugiés en Gambie				(589)		589		
Réfugiés en Guinée-Bissau				(6 8	99 787		6 867	99 787
Réfugiés en Côte d'Ivoire	181 996		362 503	(7 4	39 029		181 158	32 276
Réfugiés au Mali				(24 1		469	23 707	
Rapatriements au Mali et au Niger – Afrique					40 175	(40 1		
Rapatriement/réinsertion et réfugiés du Mali et du Niger	180 849		2 154 540	60 4	208 666	(96 4	2 730 697	929 683
Réfugiés au Niger	139 284		222 775	(17 9	102 627	2 8	80 905	84 949
Assistance aux rapatriés et réfugiés au Rwanda	10 954 163		27 871 294	281 5	3 765 303	(81 1	13 166 214	214 703
Réfugiés au Sénégal	125 949		100 864	1 3	4 210		16 151	46 768
Assistance aux réfugiés sierra-léonais	3 358 677		3 030 000	(70 9	282 931	315 0	2 802 053	3 657 734
Rapatriement des réfugiés togolais				(317 9		(247 8	565 799	
Projets d'éducation des réfugiés en Afrique occidentale	199 257							199 257
Ensemble de l'Afrique								
Fonds pour l'éducation des réfugiés	68 996		88 711	348	8 319		324 218	313 170
Activités environnementales en Afrique			522 520	187	48 834	363 6	150 000	40 193
Asie et Océanie								
Rapatriés cambodgiens	4 683 426		6 389 162	150 9	423 919		1 722 022	591 200
Plan d'action globale en faveur des réfugiés indochinois	1 785 743		5 050 848	221 2	674 819	(23 1	3 694 244	1 302 132
Réfugiés en Asie	103 142		56 568		228		31 588	78 390
Rapatriement des réfugiés du Bangladesh vers le Myanmar				24 6		(26 3	1 745	
Activités d'information au Japon	536 723		675 218	680	35 242	138 0	52 357	87 784
Rapatriement et réinsertion des réfugiés du Myanmar	12 253 482		12 025 207	286 9	361 195	26 3	2 663 200	3 566 019
Réfugiés au Népal	211 821		371 817		6 620	17 7	322 072	186 454

	<i>Contributions pour l'année en cours</i>	<i>Recettes diverses</i>	<i>Dépenses pour l'année en cours</i>	<i>Ajustements au titre des exercices précédents</i>	<i>Annulation d'engagements afférents aux exercices précédents</i>	<i>Virements sur ou à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, début d'exercice</i>	<i>Solde, fin d'exercice</i>
Assistance aux rapatriés/personnes déplacées à Sri Lanka	6 630 622		7 560 719	89 6	159 593		724 387	43 567
Opération à la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar	2 866 552		3 092 806		64 065		383 829	221 640
Opérations d'urgence au Timor	35 187 177		26 283 859					8 903 318
Europe								
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie	366 606 863		381 608 594	2 4	5 856 542	(627 0	27 380 392	20 008 257
Campagne de sensibilisation du public en Europe centrale					8 741	(8 7		
Personnes déplacées en Arménie				(10 0		10 0		
Activités concernant le CEI – Europe	982 807		1 260 427	43 2	336 326	(315 4	575 177	361 711
Pays de la CEI	18 817 177		24 128 822	517 2	1 154 733	303 7	4 342 101	1 006 217
Appui administratif en France			644 762	(2 9		125 5	960 046	437 799
Réfugiés en Allemagne					11 787	(21 6	9 848	
Réfugiés en Irlande			9 375		14 906		9 395	14 926
Magazine concernant les réfugiés en Espagne	50 639		50 639		3 363		88	3 451
Réfugiés en Suisse	100 320		77 718		17	4 9	28 026	55 556
Réfugiés en Turquie					5 285	(5 2		
Réfugiés dans l'ex-Yougoslavie							808 293	808 293
Amérique et Caraïbes								
Réfugiés guatémaltèques				(111 8		(5 4	117 290	
Rapatriement et réinsertion des réfugiés guatémaltèques	1 320 771		2 380 207	202 8	131 361	(18 0	789 801	46 548
Projet d'éducation des réfugiés en Amérique latine				4 6	7 056	(31 2	19 584	
Campagne de sensibilisation du public aux États-Unis			50 000			49 9	80	
Réfugiés en Colombie	484 819		282 100		12 951		8 413	224 083

	<i>Contributions pour l'année en cours</i>	<i>Recettes diverses</i>	<i>Dépenses pour l'année en cours</i>	<i>Ajustements au titre des exercices précédents</i>	<i>Annulation d'engagements afférents aux exercices précédents</i>	<i>Virements sur ou à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, début d'exercice</i>	<i>Solde, fin d'exercice</i>
Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient								
Programme de rapatriement des réfugiés afghans	14 954 857		13 173 202	89 1	332 252	(64 0	1 320 811	3 459 823
Opération de Chypre				(5 4		(88 2	5 574 984	
Réfugiés sahraouis en Algérie					24 349	(106 3	81 957	
Personnes déplacées en République centrafricaine				31 3		(31 3		
Réfugiés en République islamique d'Iran			1 250 000		120 952	150 0	1 114 695	135 647
Réfugiés en Iraq			67 500		426 762	(150 0	1 557 923	1 767 185
Réfugiés en Mauritanie	267 841		52 822	(188 1	275 195	(6 0	69 388	365 418
Rapatriement des réfugiés tadjiks			100 000		15 259	84 7		
Rapatriement et réinsertion des réfugiés tadjiks	2 443 763		3 198 037	(223 1	6 584	46 6	986 755	62 552
Programme de rapatriement au Sahara occidental	1 421 897		3 217 004	765 5	173 899	106 3	3 156 230	2 406 878
Autres programmes								
Activités de collecte de fonds/d'information	1 025 534		2 274 502	(357 5	317 166	2 3	847 846	1 882 487
Fonds de secours aux réfugiés – Japon			157 001			28 5	1 788 226	1 659 762
Fonds de réserve italien							132 226	132 226
Administration auxiliaire (bureaux extérieurs)	5 944 236		6 486 030	(180 4	373 365	(1 1	6 320 427	4 843 881
Recrutement de personnel					4 838	(4 9	73	
Frais généraux d'administration	50 000		47 587			(2 4		
Projets d'éducation des réfugiés (DAFI)	2 119 404		2 217 227	5 2	50 276	31 2	86 598	75 577
Ateliers/formation/séminaires	100 000		100 000			(9 7	153 583	143 868
Capacité d'intervention en cas d'urgence	273 700		273 700					
Enfants réfugiés	2 050 635		1 528 626	(138 3	277 525	165 3	1 148 936	1 975 458
Femmes réfugiées	224 541		110 460		5 297	(34 5	217 019	301 830
Projets relatifs à l'environnement	2 024 811		1 333 202	68	323 298	(577 3	2 756 388	3 193 981
Médaille Nansen	49 087		100 000				100 000	49 087
Promotion du droit des réfugiés	150 000				248		18 696	168 944
Divers contrats de consultants	351 233		388 551		9 053	2 4	293 380	267 516
Déplacements de population			150 000		62 746		199 095	111 841
Fonds pour l'élaboration de projets			50 000		50 000		169 985	169 985

	<i>Contributions pour l'année en cours</i>	<i>Recettes diverses</i>	<i>Dépenses pour l'année en cours</i>	<i>Ajustements au titre des exercices précédents</i>	<i>Annulation d'engagements afférents aux exercices précédents</i>	<i>Virements sur ou à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, début d'exercice</i>	<i>Solde, fin d'exercice</i>
Aide et projets de développement en faveur des réfugiés			50 000		20 402	(2 4	51 562	19 563
Administration auxiliaire (siège)	1 179 122		1 911 791	(38 8	39 855	1 1	1 282 109	1 678 097
Prix							42 189	42 189
Promotion des activités de réinstallation	990 000		2 793 654	69 7	32 640	21 6	1 716 454	36 776
Activités du Programme (CEI)				25		(25)		
Autosuffisance grâce au microfinancement			75 000			(532 6	1 500 000	892 350
Violence sexuelle contre les femmes et les adolescentes	668 036		334 640			(298 8		34 500
Total général	584 684 006		658 185 761	(959 3	28 243 366	1 9	126 124 654	81 820 394

État II
**Actif, passif, réserves et soldes pour l'année terminée
le 31 décembre 1999**

(En dollars des États-Unis)

	<i>Programme généraux</i>			<i>Fonds pour le rapatriement librement consenti</i>
	<i>Fonds de roulement et fonds de garantie</i>	<i>Programme annuel</i>	<i>Fonds extraordinaire</i>	
Actif				
Dépôts à vue et à terme	42 421 058	58 780 960	12 212 628	1 930 256
Sommes à recevoir				
Contributions volontaires à recevoir		13 279 626	4 117 672	
Sommes dues par les organismes des Nations Unies		5 199 257		
Sommes dues par les agents d'exécution		6 838		
Autres sommes à recevoir		7 900 314		
Autres actifs		1 575 962		
Total, actif	42 421 058	86 742 957	16 330 300	1 930 256
Passif				
Contributions reçues en avance		42 170 861		
Engagements non réglés		41 700 635	8 330 300	534 130
Sommes à payer		2 871 461		
Total, passif	–	86 742 957	8 330 300	534 130
Réserves et soldes	42 421 058	–	8 000 000	1 396 126
Total, passif, réserves et soldes	42 421 058	86 742 957	16 330 300	1 930 256

^a Détails dans l'annexe à l'état II.

<i>Programmes et comptes spéciaux</i>					Total	
<i>Programmes spéciaux (y compris fonds d'affectation spéciale)</i>	<i>Compte d'éducation des réfugiés</i>	<i>Plan d'assurance maladie</i>	<i>Fonds autorenouvelable pour le logement du personnel</i>	<i>Activités rémunératrices</i>	1999	1998
61 640 313	236 399	9 013 908	1 501 768	1 117 801	188 855 091	179 659 929
133 601 860					150 998 358	129 847 781
					5 199 257	7 020 987
1 072 993					1 079 831	200 310
			28 985		7 929 299	5 931 193
					1 575 962	1 615 382
196 314 366	236 399	9 013 908	1 530 753	1 117 801	355 637 798	324 275 582
					42 170 861	3 210 703
114 431 136	86 960		91 234	165 179	165 339 574	123 362 496
62 836					2 934 297	1 882 724
114 493 972	86 968	–	91 234	165 179	210 444 732	128 455 923
81 820 394	149 439	9 013 908	1 439 519	952 622	145 193 066	195 819 659
196 314 366	236 399	9 013 908	1 530 753	1 117 801	355 637 798	324 275 582

Annexe à l'état II
Programmes spéciaux (y compris fonds d'affectation spéciale)

Actif, passif, réserves et des soldes pour l'année terminée le 31 décembre 1999

(En dollars des États-Unis)

	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Sommes à recevoir</i>	Total, actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Sommes à payer</i>	<i>Réserves et soldes</i>	Total, passif, réserves et soldes
Afrique							
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique							
Opérations d'urgence dans la corne de l'Afrique	6 1		6 154 428	2 096 493		4 057 935	6 154 428
Réfugiés à Djibouti	31 5		31 512	31 512			31 512
Réfugiés en Éthiopie	(101 8)	316 6	214 772	5 678		209 094	214 772
Réfugiés au Kenya	491 7		491 796	187 742		304 054	491 796
Reboisement au Soudan	43 8		43 819			43 819	43 819
Réfugiés en Somalie	250 0		250 000	250 000			250 000
Réfugiés en République-Unie de Tanzanie	(20 1)	89 9	69 805			69 805	69 805
Réfugiés en Ouganda	342 9		342 954	158 057		184 897	342 954
Afrique australe							
Mozambicains au Malawi	71 9		71 964	23 990		47 974	71 964
Réfugiés en Afrique du Sud	685 3		685 384	725		684 659	685 384
Réfugiés en Zambie	(439 9)	654 5	214 615	181 597		33 018	214 615
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale							
Opération dans la région des Grands Lacs (à l'exclusion du Rwanda)	1 9	10 8	12 836 003	8 985 940		3 850 063	12 836 003
Opération de rapatriement des réfugiés angolais	1 5		1 530 644	424 791		1 105 853	1 530 644
Rapatriement des réfugiés libériens	1 9	514 4	2 512 316	944 139		1 568 177	2 512 316
Réfugiés en République démocratique du Congo	105 2		105 255			105 255	105 255
Libériens en Guinée	152 4		152 449	39 948		112 501	152 449
Réfugiés en Guinée-Bissau	99 7		99 787			99 787	99 787
Réfugiés en Côte d'Ivoire	32 2		32 276			32 276	32 276

	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Sommes à recevoir</i>	Total, actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Sommes à payer</i>	<i>Réserves et soldes</i>	Total, passif, réserves et soldes
Rapatriement et réinsertion des réfugiés du Mali et du Niger	658 7	291 3	950 158	20 475		929 683	950 158
Réfugiés au Niger	84 9		84 949			84 949	84 949
Assistance aux rapatriés et réfugiés au Rwanda	1 6	5 4	7 108 323	6 893 619		214 704	7 108 323
Réfugiés au Sénégal	54 8		54 814	8 047		46 767	54 814
Assistance aux réfugiés sierra-léonais	4 5	235 0	4 759 081	1 101 346		3 657 735	4 759 081
Projets d'éducation des réfugiés en Afrique de l'Ouest	199 2		199 257			199 257	199 257
Ensemble de l'Afrique							
Fonds pour l'éducation des réfugiés	317 9		317 945	4 774		313 171	317 945
Activités environnementales en Afrique	312 6		312 605	272 413		40 192	312 605
Asie et Océanie							
Rapatriés cambodgiens	383 5	418 7	802 297	211 097		591 200	802 297
Plan d'action globale en faveur des réfugiés indochinois	922 8	1 2	2 219 559	917 427		1 302 132	2 219 559
Réfugiés en Asie	78 3		78 390			78 390	78 390
Activités d'information au Japon	180 2		180 223	92 439		87 784	180 223
Rapatriement et réinsertion des réfugiés du Myanmar	3 0	1 1	4 154 767	588 749		3 566 018	4 154 767
Réfugiés au Népal	319 8		319 802	133 346		186 456	319 802
Assistance aux rapatriés/personnes déplacées à Sri Lanka	351 5	660 0	1 011 552	967 984		43 568	1 011 552
Opération à la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar	253 1	300 0	553 115	331 475		221 640	553 115
Opérations d'urgence au Timor	2 3	22 2	24 689 686	15 786 368		8 903 318	24 689 686
Europe							
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie	9 4	73 8	83 358 855	63 350 599		20 008 256	83 358 855
Activités concernant la CEI – Europe	(4 7	5 3	550 478	188 768		361 710	550 478
Pays de la CEI	1 1	2 0	3 150 483	2 144 265		1 006 218	3 150 483
Appui administratif en France	454 5		454 525	16 725		437 800	454 525

	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Sommes à recevoir</i>	Total, actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Sommes à payer</i>	<i>Réserves et soldes</i>	Total, passif, réserves et soldes
Réfugiés en Irlande	14 9		14 926			14 926	14 926
Magazine concernant les réfugiés en Espagne	17 4		17 480	14 029		3 451	17 480
Réfugiés en Suisse	55 5		55 556			55 556	55 556
Réfugiés dans l'ex-Yougoslavie	808 2		808 293			808 293	808 293
Amérique et Caraïbes							
Rapatriement et réinsertion des réfugiés guatémaltèques	308 8		308 820	262 271		46 549	308 820
Campagne de sensibilisation du public aux États-Unis	45 6		45 608	45 608			45 608
Réfugiés en Colombie	(38 5	262 6	224 083			224 083	224 083
Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient							
Programme de rapatriement des réfugiés afghans	2 6	2 5	5 274 289	1 814 465		3 459 824	5 274 289
Réfugiés en République islamique d'Iran	697 8		697 895	562 248		135 647	697 895
Réfugiés en Iraq	1 8		1 834 686	67 500		1 767 186	1 834 686
Réfugiés en Mauritanie	136 5	228 9	365 419			365 419	365 419
Rapatriement de réfugiés tadjiks	50 0		50 000	50 000			50 000
Rapatriement et réinsertion des réfugiés tadjiks	(19 6	250 0	230 353	167 802		62 551	230 353
Programme de rapatriement au Sahara occidental	1 9	1 0	3 021 706	614 827		2 406 879	3 021 706
Autres programmes							
Activités d'appel de fonds/d'information	2 3	218 1	2 577 259	694 772		1 882 487	2 577 259
Fonds de secours aux réfugiés – Japon	1 6		1 686 131	26 369		1 659 762	1 686 131
Fonds de réserve italien	132 2		132 226			132 226	132 226
Administration auxiliaire (bureaux extérieurs)	4 7	461 4	5 250 353	406 470		4 843 883	5 250 353
Projets d'éducation des réfugiés (DAFI)	170 0		170 075	94 497		75 578	170 075
Ateliers/formation/séminaires	247 6		247 635	103 767		143 868	247 635

	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Sommes à recevoir</i>	Total, actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Sommes à payer</i>	<i>Réserves et soldes</i>	Total, passif, réserves et soldes
Capacité d'intervention en cas d'urgence	272 7		272 720	272 720			272 720
Enfants réfugiés	1 0	1 5	2 516 621	541 163		1 975 458	2 516 621
Femmes réfugiées	401 7		401 748	99 918		301 830	401 748
Projets relatifs à l'environnement	2 5	801 8	3 367 156	173 176		3 193 980	3 367 156
Médaille Nansen	49 0		49 087			49 087	49 087
Promotion du droit des réfugiés	18 9	150 0	168 944			168 944	168 944
Divers contrats de consultants	341 6	50 3	392 064	124 549		267 515	392 064
Déplacements de population	262 8		261 841	150 000		111 841	261 841
Fonds pour l'élaboration de projets	204 9		204 925	34 941		169 984	204 925
Aide et projets de développement en faveur des réfugiés	63 4		63 450	43 888		19 562	63 450
Administration auxiliaire (siège)	1 7		1 772 139	94 043		1 678 096	1 772 139
Prix	42 1		42 189			42 189	42 189
Promotion des activités de réinstallation	224 9	1 3	1 600 413	1 563 638		36 775	1 600 413
Autosuffisance grâce au microfinancement	893 5		893 599	1 249		892 350	893 599
Violence sexuelle contre les femmes et les adolescentes	81 1		81 198	46 698		34 500	81 198
Ensemble	67 7	(4 9	62 836		62 836		62 836
Total	61 6	134 6	196 314 366	114 431 136	62 836	81 820 394	186 314 366

État III

Mouvements de trésorerie pour l'année terminée le 31 décembre 1999

(En dollars des États-Unis)

	<i>Programmes généraux</i>			
	<i>Fonds de roulement et fonds de garantie</i>	<i>Programme annuel</i>	<i>Fonds extraordinaire</i>	<i>Fonds pour le rapatriement librement consenti</i>
Disponibilités au titre des opérations				
Excédent net des recettes sur les dépenses (ou déficit net) (État I)	7 :	(26 :	(3 :	1 :
(Augmentation) diminution des contributions à recevoir	-	(3 :	(3 :	-
(Augmentation) diminution des autres sommes à recevoir	-	(162 :	-	-
(Augmentation) diminution des autres actifs	-	39 :	-	-
Augmentation (diminution) des contributions reçues d'avance	-	38 :	-	-
Augmentation (diminution) des engagements non réglés	-	9 :	6 :	(2 :
Augmentation (diminution) des sommes à payer	-	988 :	-	-
À déduire : intérêts créditeurs	(7 :	-	-	-
Ajustements de change	-	(556 :	-	-
Montant net des disponibilités au titre des opérations	187 :	19 :	(1 :	(601 :
Disponibilités au titre des activités de placement et de financement				
Intérêts créditeurs	7 :	-	-	-
Ajustement de change	-	556 :	-	-
Montant net des disponibilités au titre des activités de placement et de financement	7 :	556 :	-	-
Disponibilités provenant d'autres sources				
Annulation d'engagements afférents aux périodes précédentes	-	13	483 :	1 :
Virements sur ou à partir d'autres fonds	(15 :	11 :	3	(1 :
Montant net des disponibilités provenant d'autres sources	(15 :	24 :	3 :	(167 :
Augmentation (diminution) nette des dépôts à vue et à terme	(7 :	44 :	2 :	(769 :
Dépôts à vue et à terme, début d'exercice	50 :	14 :	9 :	2 :
Dépôts à vue et à terme, en fin d'exercice	42 :	58 :	12 :	1 :

<i>Programmes et comptes spéciaux</i>					Total	
<i>Programmes spéciaux (y compris fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Compte d'éducation des réfugiés</i>	<i>Plan d'assurance maladie</i>	<i>Fonds autorenouvelable pour le logement du personnel</i>	<i>Activités rémunératrices</i>	1999	1998
(74 40	(96 80	1 30	(31 20	(16 00	(93 70	(45 00
(13 90	–	–	–	–	(21 10	(23 00
(894 40	–	–	1 10	–	(1 00	1 00
–	–	–	–	–	39 40	(59 00
–	–	–	–	–	38 90	718 00
28 50	(47 20	–	14 30	(37 60	41 90	(26 00
62 80	–	–	–	–	1 00	(200 00
–	–	(360 70	–	–	(8 00	(7 00
–	–	–	–	–	(556 30	(2 00
(60 70	(142 10	967 90	(15 80	(53 70	(42 50	(103 00
–	–	360 70	–	–	8 00	7 00
–	–	–	–	–	556 30	2 00
–	–	360 70	–	–	8 50	9 00
28 20	65 90	–	38 20	120 80	43 10	51 00
1 90	–	–	–	–	–	–
30 10	65 90	–	38 20	120 80	43 10	51 00
(30 50	(76 20	1 30	22 40	67 10	9 10	(42 00
92 20	312 60	7 60	1 40	1 00	179 60	222 00
61 60	236 30	9 00	1 50	1 10	188 80	179 00

Tableau 1
Contributions pour l'exercice terminé le 31 décembre 1999 : contributions de gouvernements, contributions intergouvernementales et contributions privées

(En dollars des États-Unis)

Rapport 1. Contributions par catégorie de donateurs

Catégorie par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
Contributions de gouvernements					
<i>Programmes généraux</i>					
Programme annuel	10 907 296	292 700 604	10 587		303 618 487
Fonds extraordinaire	3 355 565	8 090 277			11 445 842
Rapatriement librement consenti		4 060 000			4 060 000
<i>Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</i>					
Opérations d'urgence dans la corne de l'Afrique		12 161 228			12 161 228
Réfugiés au Kenya		676 460			676 460
Réfugiés en Ouganda		435 203			435 203
<i>Afrique australe</i>					
Réfugiés en Afrique du Sud		400 000			400 000
Réfugiés en Zambie	352 526				352 526
<i>Afrique de l'Ouest et Afrique centrale</i>					
Opération dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)	457 804	40 941 953			41 399 757
Opération de rapatriement des réfugiés angolais		1 479 995			1 479 995
Rapatriement des réfugiés libériens	289 300	16 164 230			16 453 530
Libériens en Guinée		291 774			291 774
Réfugiés en Côte d'Ivoire		181 996			181 996
Réfugiés au Niger		137 192			137 192
Assistance aux rapatriés et réfugiés au Rwanda	1 536 000	9 394 143			10 930 143
Réfugiés au Sénégal		125 949			125 949
Assistance aux réfugiés sierra-léonais		3 329 291			3 329 291
Projets d'éducation des réfugiés en Afrique de l'Ouest		199 257			199 257
<i>Asie et Océanie</i>					
Rapatriés cambodgiens		4 041 433			4 041 433
Plan d'action globale en faveur des réfugiés indochinois	1 243 634	400 000			1 643 634
Réfugiés en Asie		103 142			103 142
Activités d'information au Japon		536 723			536 723
Rapatriement et réinsertion des réfugiés du Myanmar		8 666 616			8 666 616
Réfugiés au Népal		211 821			211 821
Assistance aux réfugiés/personnes déplacées à Sri Lanka	660 000	4 911 300			5 571 300
Opération à la frontière entre la Thaïlande et le	300 000	2 566 539			2 866 539

Catégorie par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
Myanmar					
Opération d'urgence au Timor	22 111 470	11 692 224		374 637	34 178 331
<i>Europe</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie	32 488 258	231 542 194		85 075	264 115 527
Activités concernant la CEI – Europe		382 807			382 807
Pays de la CEI	1 586 500	16 382 644			17 969 144
Magazine concernant les réfugiés en Espagne		50 639			50 639
Réfugiés en Suisse		100 320			100 320
<i>Amériques et Caraïbes</i>					
Rapatriement et réinsertion des réfugiés guatémaltèques		1 311 980			1 311 980
Réfugiés en Colombie	262 640	222 179			484 819
<i>Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient</i>					
Programme de rapatriement des réfugiés afghans	2 592 000	11 677 122			14 269 122
Rapatriement et réinsertion des réfugiés tadjiks	250 000	2 178 917			2 428 917
Programme de rapatriement au Sahara occidental	1 021 897	400 000			1 421 897
<i>Autres programmes</i>					
Activités de collecte de fonds/d'information		205 300			205 300
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)	373 045	5 485 903			5 858 948
Projets d'éducation des réfugiés (DAFI)		2 119 404			2 119 404
Enfants réfugiés	1 138 700	911 935			2 050 635
Femmes réfugiées		224 541			224 541
Projets relatifs à l'environnement	836 208	1 158 000			1 994 208
Médaille Nansen		49 087			49 087
Promotion du droit des réfugiés	150 000				150 000
Divers contrats de consultants		251 233			251 233
Administrateurs auxiliaires (Siège)		1 168 887			1 168 887
Promotion des activités de réinstallation	990 000				990 000
Total, contributions de gouvernements	82 902 843	699 722 442		470 299	783 095 584
Contributions d'organisations intergouvernementales					
<i>Programmes généraux</i>					
Programme annuel	1 702 129	2 253 836			3 955 965
Fonds extraordinaire	276 393	805 639			1 082 032
<i>Afrique australe</i>					
Réfugiés en Zambie	302 033	1 208 459			1 510 492
<i>Afrique de l'Ouest et Afrique centrale</i>					
Opération dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)	4 104 081	381 314			4 485 395
Réfugiés angolais au Congo		21 108			21 108

Catégorie par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
Rapatriement et réinsertion des réfugiés du Mali et du Niger	1 652				1 652
Réfugiés au Niger		2 092			2 092
<i>Asie et Océanie</i>					
Rapatriés cambodgiens	112 976	427 350			540 326
Rapatriement et réinsertion des réfugiés du Myanmar		3 585 685			3 585 685
Assistance aux rapatriés et personnes déplacées à Sri Lanka		1 059 322			1 059 322
Opération d'urgence au Timor	156 096	805 639			961 735
<i>Europe</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie	25 779 364	50 366 866			76 146 230
Pays de la CEI	180 584	553 912			734 496
<i>Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient</i>					
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		590 464			590 464
Réfugiés en Mauritanie	221 551	1 650			223 201
<i>Autres programmes</i>					
Activités d'appel de fonds/d'information	218 127	542 170			760 297
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)		85 288			85 288
Ateliers/formation/séminaires		100 000			100 000
Administrateurs auxiliaires (Siège)		10 235			10 235
Total, contributions d'organisations intergouvernementales	33 054 986	62 801 029			95 856 015
Contributions de sources non gouvernementales/privées					
<i>Programmes généraux</i>					
Programme annuel	118 666	2 041 036			2 159 702
Fonds extraordinaire	200 000	417 488			617 488
<i>Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</i>					
Opération d'urgence dans la corne de l'Afrique		182			182
<i>Afrique de l'Ouest et Afrique centrale</i>					
Opération dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)	43 796	266 528			310 324
Opération de rapatriement des réfugiés angolais		16 684			16 684
Rapatriement des réfugiés libériens	225 147	344 249			569 396
Rapatriement et insertion des réfugiés du Mali et du Niger		179 197			179 197
Assistance aux réfugiés et aux rapatriés au Rwanda		24 020			24 020
Assistance aux réfugiés sierra-léonais		29 386			29 386

<i>Catégorie par donateur</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>		Total
	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Contributions acquittées</i>	<i>Contributions non livrées</i>	<i>Contributions livrées</i>	
<i>Ensemble de l'Afrique</i>					
Fonds pour l'éducation des réfugiés		68 996			68 996
<i>Asie et Océanie</i>					
Rapatriés cambodgiens		101 667			101 667
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		142 109			142 109
Rapatriement et réinsertion des réfugiés du Myanmar		1 181			1 181
Opération à la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar				13	13
Opération d'urgence au Timor	32 231	14 880			47 111
<i>Europe</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie	154 807	26 142 799		47 500	26 345 106
Activités concernant la CEI – Europe		600 000			600 000
Pays de la CEI		113 537			113 537
<i>Amériques et Caraïbes</i>					
Rapatriement et réinsertion des réfugiés guatémaltèques		8 791			8 791
<i>Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient</i>					
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		95 271			95 271
Réfugiés en Mauritanie		44 640			44 640
Rapatriement et réinsertion des réfugiés tadjiks		14 846			14 846
<i>Autres programmes</i>					
Activités d'appel de fonds/d'information		59 937			59 937
Frais généraux d'administration		50 000			50 000
Capacité d'intervention en cas d'urgence		273 700			273 700
Projets relatifs à l'environnement		30 603			30 603
Divers contrats de consultants		100 000			100 000
Violence sexuelle contre les femmes et les adolescentes		668 036			668 036
Total, contributions de sources non gouvernementales/privées	774 647	31 849 776		47 500	32 671 923
Total général	116 732 476	794 373 247		517 799	911 623 522

Rapport 2. Contributions par programme

(En dollars des États-Unis)

Programme	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
<i>Programmes généraux</i>					
Programme annuel	12 728 091	296 995 476		10 587	309 734 154
Fonds extraordinaire	3 831 958	9 313 404			13 145 362
Rapatriement librement consenti		4 060 000			4 060 000
Total, programmes généraux	16 560 049	310 368 880		10 587	326 939 516
<i>Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</i>					
Opérations d'urgence dans la corne de l'Afrique		12 161 410			12 161 410
Réfugiés au Kenya		676 460			676 460
Réfugiés en Ouganda		435 203			435 203
Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique		13 273 073			13 273 073
<i>Afrique australe</i>					
Réfugiés en Afrique du Sud		400 000			400 000
Réfugiés en Zambie	654 559	1 208 459			1 863 018
Total, Afrique australe	654 559	1 608 459			2 263 018
<i>Afrique de l'Ouest et Afrique centrale</i>					
Opération dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)	4 605 681	41 589 795			46 195 476
Opération de rapatriement des réfugiés angolais		1 496 679			1 496 679
Rapatriement des réfugiés libériens	514 447	16 508 479			17 022 926
Réfugiés angolais au Congo		21 108			21 108
Libériens en Guinée		291 774			291 774
Réfugiés en Côte d'Ivoire		181 996			181 996
Rapatriement et réinsertion des réfugiés du Mali et du Niger	1 652	179 197			180 849
Réfugiés au Niger		139 284			139 284
Assistance aux rapatriés et réfugiés au Rwanda	1 536 000	9 418 163			10 954 163
Réfugiés au Sénégal		125 949			125 949
Assistance aux réfugiés sierra-léonais		3 358 677			3 358 677
Projets d'éducation des réfugiés en Afrique de l'Ouest		199 257			199 257
Total, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	6 657 780	73 510 358			80 168 138
<i>Ensemble de l'Afrique</i>					
Fonds pour l'éducation des réfugiés		68 996			68 996
Total, ensemble de l'Afrique		68 996			68 996

Programme	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
<i>Asie et Océanie</i>					
Rapatriés cambodgiens	112 976	4 570 450			4 683 426
Plan d'action globale en faveur des réfugiés indochinois	1 243 634	542 109			1 785 743
Réfugiés en Asie		103 142			103 142
Activités d'information au Japon		536 723			536 723
Rapatriement et réinsertion des réfugiés du Myanmar		12 253 482			12 253 482
Réfugiés au Népal		211 821			211 821
Assistance aux réfugiés/personnes déplacées à Sri Lanka	660 000	5 970 622			6 630 622
Opération à la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar	300 000	2 566 552			2 866 552
Opération d'urgence au Timor	22 299 797	12 512 743		374 637	35 187 177
Total, Asie et Océanie	24 616 407	39 267 644		374 637	64 258 688
<i>Europe</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie	58 422 429	308 051 859		132 575	366 606 863
Activités concernant la CEI – Europe		982 807			982 807
Pays de la CEI	1 767 084	17 050 093			18 817 177
Magazine concernant les réfugiés en Espagne		50 639			50 639
Réfugiés en Suisse		100 320			100 320
Total, Europe	60 189 513	326 235 718		132 575	386 557 806
<i>Amériques et Caraïbes</i>					
Rapatriement et réinsertion des réfugiés guatémaltèques		1 320 771			1 320 771
Réfugiés en Colombie	262 640	222 179			484 819
Total, Amériques et Caraïbes	262 640	1 542 950			1 805 590
<i>Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient</i>					
Programme de rapatriement des réfugiés afghans	2 592 000	12 362 857			14 954 857
Réfugiés en Mauritanie	221 551	46 290			267 841
Rapatriement et réinsertion des réfugiés tadjiks	250 000	2 193 763			2 443 763
Programme de rapatriement au Sahara occidental	1 021 897	400 000			1 421 897
Total, Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient	4 085 448	15 002 910			19 088 358
<i>Autres programmes</i>					
Activités d'appel de fonds/d'information	218 127	807 407			1 025 534
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)	373 045	5 571 191			5 944 236
Frais généraux d'administration		50 000			50 000
Projets d'éducation des réfugiés (DAFI)		2 119 404			2 119 404

<i>Programme</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>		Total
	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Contributions acquittées</i>	<i>Contributions non livrées</i>	<i>Contributions livrées</i>	
Ateliers/formation/séminaires		100 000			100 000
Capacité d'intervention en cas d'urgence		273 700			273 700
Enfants réfugiés	1 138 700	911 935			2 050 635
Femmes réfugiées		224 541			224 541
Projets relatifs à l'environnement	836 208	1 188 603			2 024 811
Médaille Nansen		49 087			49 087
Promotion du droit des réfugiés	150 000				150 000
Divers contrats de consultants		351 233			351 233
Administrateurs auxiliaires (Siège)		1 179 122			1 179 122
Promotion des activités de réinstallation	990 000				990 000
Violence sexuelle contre les femmes et les adolescentes		668 036			668 036
Total, autres programmes	3 706 080	13 494 259			17 200 339
Total général	116 732 476	794 373 247		517 799	911 623 522

Rapport 3. Contributions par donateur

(En dollars des États-Unis)

Donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
Contributions de gouvernements					
<i>Afrique du Sud</i>					
Programme annuel		620 659			620 659
Enfants réfugiés		37 944			37 944
Femmes réfugiées		37 944			37 944
Total, Afrique du Sud		696 547			696 547
<i>Algérie</i>					
Programme annuel		50 000			50 000
<i>Allemagne</i>					
Programme annuel		8 315 882			8 315 882
Fonds extraordinaire		422 215			422 215
Réfugiés au Kenya		676 460			676 460
Réfugiés en Ouganda		435 203			435 203
Opération dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)		1 200 000			1 200 000
Assistance aux rapatriés et aux réfugiés au Rwanda		300 000			300 000
Réfugiés libériens en Guinée		291 774			291 774
Réfugiés en Côte d'Ivoire		181 996			181 996
Réfugiés au Niger		137 192			137 192
Réfugiés au Sénégal		125 949			125 949
Assistance aux rapatriés et aux personnes déplacées à Sri Lanka		400 000			400 000
Réfugiés au Népal		211 821			211 821
Rapatriment et réinsertion des réfugiés du Myanmar		300 000			300 000
Opération à la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar		300 000			300 000
Opération d'urgence au Timor		830 486			830 486
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		5 828 748			5 828 748
Pays de la CEI		175 000			175 000
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)		104 027			104 027
Administrateurs auxiliaires (Siège)		87 651			87 651

Donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
Projets d'éducation des réfugiés (DAFI)		2 119 404			2 119 404
Total, Allemagne		22 443 808			22 443 808
<i>Andorre</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		100 000			100 000
<i>Arabie saoudite</i>					
Programme annuel	28 371	131 680			160 051
<i>Argentine</i>					
Programme annuel		20 000			20 000
<i>Australie</i>					
Programme annuel		8 419 333			8 419 333
Rapatriés cambodgiens		325 521			325 521
Assistance aux rapatriés et aux personnes déplacées à Sri Lanka		817 857			817 857
Réfugiés en Asie		48 242			48 242
Rapatriement et réinsertion des réfugiés du Myanmar		195 312			195 312
Opération d'urgence au Timor	3 184 713	1 960 785		77 750	5 223 248
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		2 201 258			2 201 258
Activités d'appel de fonds/d'information		15 300			15 300
Total, Australie	3 184 713	13 983 608		77 750	17 246 071
<i>Autriche</i>					
Programme annuel		378 921			378 921
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie	161 008	1 673 557			1 834 565
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)		97 933			97 933
Total Autriche	161 008	2 150 411			2 311 419
<i>Bahamas</i>					
Programme annuel		1 500			1 500
<i>Bangladesh</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		50 000			50 000
<i>Belgique</i>					
Programme annuel		2 329 641			2 329 641

<i>Donateur</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>		Total
	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Contributions acquittées</i>	<i>Contributions non livrées</i>	<i>Contributions livrées</i>	
Opération dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)		525 198			525 198
Assistance aux rapatriés et aux réfugiés au Rwanda		525 198			525 198
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie	1 000 000				1 000 000
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)		275 033			275 033
Total, Belgique	1 000 000	3 655 070			4 655 070
<i>Bénin</i>					
Programme annuel	1 500				1 500
<i>Brésil</i>					
Projet d'éducation des réfugiés en Afrique de l'Ouest		20 000			20 000
<i>Brunéi Darussalam</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		100 000			100 000
<i>Canada</i>					
Programme annuel		6 251 435			6 251 435
Fonds extraordinaire	102 041				102 041
Rapatriement des réfugiés libériens		300 000			300 000
Assistance aux réfugiés sierra-léonais		300 000			300 000
Opération d'urgence au Timor		204 082			204 082
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		10 113 979			10 113 979
Rapatriement et réinsertion des réfugiés guatémaltèques		544 218			544 218
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		534 899			534 899
Rapatriement et réinsertion des réfugiés tadjiks		200 000			200 000
Enfants réfugiés		200 000			200 000
Divers contrats de consultants		171 233			171 233
Total, Canada	102 041	18 819 846			18 921 887
<i>Chili</i>					
Programme annuel	20 000				20 000
<i>Chine</i>					
Programme annuel	250 000				250 000
<i>Colombie</i>					
Programme annuel		19 000			19 000

Donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
<i>Costa Rica</i>					
Programme annuel		13 356			13 356
<i>Chypre</i>					
Programme annuel		5 322			5 322
<i>Danemark</i>					
Programme annuel		18 405 331			18 405 331
Fonds extraordinaire		405 954			405 954
Opération d'urgence dans la corne de l'Afrique		2 668 813			2 668 813
Opération dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)		4 995 568			4 995 568
Rapatriement des réfugiés libériens		3 014 637			3 014 637
Assistance aux rapatriés et aux réfugiés au Rwanda		695 410			695 410
Rapatriement et réinsertion des réfugiés du Myanmar		1 217 862			1 217 862
Opération d'urgence au Timor		1 709 813			1 709 813
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		8 938 611			8 938 611
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		1 101 364			1 101 364
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)		970 871			970 871
Administrateurs auxiliaires (Siège)		654 162			654 162
Enfants réfugiés		139 082			139 082
Femmes réfugiées		139 082			139 082
Total, Danemark		45 056 560			45 056 560
<i>Émirats arabes unis</i>					
Programme annuel		54 000			54 000
<i>Espagne</i>					
Programme annuel	242 100	1 961 279			2 203 379
Opération d'urgence au Timor		465 905			465 905
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		1 263 207			1 263 207
Magazine concernant les réfugiés en Espagne		50 639			50 639
Réfugiés en Colombie	60 525	157 829			218 354
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)		86 150			86 150
Total, Espagne	302 625	3 985 009			4 287 634

<i>Donateur</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>		Total
	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Contributions acquittées</i>	<i>Contributions non livrées</i>	<i>Contributions livrées</i>	
<i>États-Unis d'Amérique</i>					
Programme annuel	560 500	109 406 778			109 967 278
Fonds extraordinaire	2 600 000	3 564 269			6 164 269
Rapatriement librement consenti		2 000 000			2 000 000
Opération d'urgence dans la corne de l'Afrique		5 000 000			5 000 000
Opération dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)	266 000	16 559 000			16 825 000
Rapatriement des réfugiés libériens	289 300	6 000 000			6 289 300
Assistance aux rapatriés et aux réfugiés au Rwanda	1 536 000	3 650 000			5 186 000
Rapatriés cambodgiens		1 000 000			1 000 000
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	1 243 634	400 000			1 643 634
Assistance aux rapatriés et aux personnes déplacées à Sri Lanka	660 000	700 000			1 360 000
Rapatriement et réinsertion des réfugiés du Myanmar		1 500 000			1 500 000
Opération à la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar	300 000	550 000			850 000
Opération d'urgence au Timor	12 000 000				12 000 000
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie	10 500 000	93 000 000			103 500 000
Pays de la CEI	1 586 500	7 451 500			9 038 000
Programme de rapatriement des réfugiés afghans	2 592 000	1 650 000			4 242 000
Rapatriement et réinsertion des réfugiés tadjiks	250 000	1 000 000			1 250 000
Programme de rapatriement au Sahara occidental	1 021 897	200 000			1 221 897
Promotion des activités de réinstallation	990 000				990 000
Projets relatifs à l'environnement	130 000	600 000			730 000
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)	268 000	100 000			368 000
Promotion du droit	150 000				150 000
Enfants réfugiés	1 138 700	440 000			1 578 700
Total, États-Unis d'Amérique	38 082 531	254 771 547			292 854 078
<i>Finlande</i>					
Programme annuel	33 875	7 341 749			7 375 624
Fonds extraordinaire		168 364			168 364

<i>Donateur</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>		Total
	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Contributions acquittées</i>	<i>Contributions non livrées</i>	<i>Contributions livrées</i>	
Opération dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)		1 568 321			1 568 321
Rapatriement des réfugiés libériens		351 883			351 883
Assistance aux réfugiés sierra-léonais		349 712			349 712
Opération d'urgence au Timor		365 003			365 003
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		2 620 713			2 620 713
Pays de la CEI		703 767			703 767
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		879 709			879 709
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)		280 573			280 573
Administrateurs auxiliaires (Siège)		30 729			30 729
Total, Finlande	33 875	14 660 523			14 694 398
<i>France</i>					
Programme annuel		3 754 464			3 754 464
Fonds extraordinaire	153 524				153 524
Opération d'urgence dans la corne de l'Afrique		245 009			245 009
Opération dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)		571 104			571 104
Rapatriement des réfugiés libériens		163 222			163 222
Assistance aux rapatriés et aux réfugiés au Rwanda		326 795			326 795
Assistance aux réfugiés sierra-léonais		81 786			81 786
Rapatriés cambodgiens		163 222			163 222
Assistance aux rapatriés et aux personnes déplacées à Sri Lanka		81 436			81 436
Rapatriement et réinsertion des réfugiés du Myanmar		163 222			267 603
Opération à la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar		81 436			81 436
Opération d'urgence au Timor	107 467	160 136			160 136
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		2 666 722			2 666 722
Pays de la CEI		81 436			81 436
Rapatriement et réinsertion des réfugiés guatémaltèques		81 786			81 786
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		326 445			326 445
Projets relatifs à l'environnement	706 208				706 208

<i>Donateur</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>		Total
	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Contributions acquittées</i>	<i>Contributions non livrées</i>	<i>Contributions livrées</i>	
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)		595 029			595 029
Total, France	967 199	9 543 250			10 510 449
<i>Ghana</i>					
Programme annuel		5 000			5 000
<i>Grèce</i>					
Programme annuel		300 000			300 000
<i>Hong Kong (Région administrative spéciale de Chine)</i>					
Réfugiés en Asie		14 900			14 900
<i>Hongrie</i>					
Programme annuel		30 000			30 000
<i>Irlande</i>					
Programme annuel		1 869 228			1 869 228
Opération dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)	191 804				191 804
Opération d'urgence au Timor		269 012			269 012
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		1 216 304			1 216 304
Total, Irlande	191 804	3 354 544			3 546 348
<i>Islande</i>					
Programme annuel		76 315			76 315
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		74 405			74 405
Total, Islande		150 720			150 720
<i>Israël</i>					
Programme annuel		45 000			45 000
<i>Italie</i>					
Programme annuel		5 834 463			5 834 463
Opération de rapatriement des réfugiés angolais		600 601			600 601
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		1 457 437			1 457 437
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)	105 045	3 711			108 756
Administrateurs auxiliaires (Siège)		7 249			7 249
Total, Italie	105 045	7 903 461			8 008 506

<i>Donateur</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>		Total
	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Contributions acquittées</i>	<i>Contributions non livrées</i>	<i>Contributions livrées</i>	
<i>Japon</i>					
Programme annuel		22 990 000			22 990 000
Fonds extraordinaire	500 000	1 580 000			2 080 000
Rapatriement librement consenti		2 060 000			2 060 000
Opération d'urgence dans la corne de l'Afrique		2 913 311			2 913 311
Réfugiés en Afrique du Sud		400 000			400 000
Opération dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)		7 750 000			7 750 000
Opération de rapatriement des réfugiés angolais		500 000			500 000
Rapatriement des réfugiés libériens		4 300 000			4 300 000
Assistance aux rapatriés et aux réfugiés au Rwanda		3 160 000			3 160 000
Assistance aux réfugiés sierra-léonais		1 400 000			1 400 000
Rapatriés cambodgiens		1 530 000			1 530 000
Assistance aux rapatriés et aux personnes déplacées à Sri Lanka		1 550 000			1 550 000
Activités d'information au Japon		536 723			536 723
Réfugiés en Asie		40 000			40 000
Rapatriement et réinsertion des réfugiés du Myanmar		4 580 000			4 580 000
Opération à la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar		900 000			900 000
Opération d'urgence au Timor	6 340 000	1 000 000		296 887	7 636 887
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie	16 250 000	45 960 000			62 210 000
Pays de la CEI		3 940 000			3 940 000
Rapatriement et réinsertion des réfugiés guatémaltèques		180 000			180 000
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		4 721 142			4 721 142
Rapatriement et réinsertion des réfugiés tadjiks		370 000			370 000
Programme de rapatriement au Sahara occidental		200 000			200 000
Projets relatifs à l'environnement		558 000			558 000
Activités d'appel de fonds/d'information		190 000			190 000
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)		1 463 243			1 463 243

<i>Donateur</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>		Total
	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Contributions acquittées</i>	<i>Contributions non livrées</i>	<i>Contributions livrées</i>	
Administrateurs auxiliaires (Siège)		99 326			99 326
Total, Japon	23 090 000	114 871 745		296 887	138 258 632
<i>Koweït</i>					
Programme annuel		195 651			195 651
<i>Liechtenstein</i>					
Programme annuel		34 722			34 722
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		167 785			167 785
Total, Liechtenstein		202 507			202 507
<i>Luxembourg</i>					
Programme annuel		159 588			159 588
Opération d'urgence au Timor oriental		260 392			260 392
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		1 528 579			1 528 579
Total, Luxembourg		1 948 559			1 948 559
<i>Madagascar</i>					
Programme annuel		182			182
<i>Malaisie</i>					
Programme annuel		20 000			20 000
<i>Maroc</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie				50 050	50 050
<i>Mexique</i>					
Programme annuel		100 465			100 465
<i>Monaco</i>					
Programme annuel		8 820			8 820
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		81 801			81 801
Total, Monaco		90 621			90 621
<i>Nigéria</i>					
Programme annuel		35 294			35 294
<i>Norvège</i>					
Programme annuel		22 681 668			22 681 668
Fonds extraordinaire		1 286 213			1 286 213
Opération d'urgence dans la corne de l'Afrique		253 807			253 807

<i>Donateur</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>		Total
	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Contributions acquittées</i>	<i>Contributions non livrées</i>	<i>Contributions livrées</i>	
Opération dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)		3 275 549			3 275 549
Rapatriement des réfugiés libériens		601 793			601 793
Assistance aux rapatriés et aux réfugiés au Rwanda		500 000			500 000
Assistance aux réfugiés sierra-léonais		499 360			499 360
Projets d'éducation des réfugiés en Afrique de l'Ouest		179 257			179 257
Rapatriés cambodgiens		381 340			381 340
Opération d'urgence au Timor		639 706			639 706
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		20 571 836			20 571 836
Rapatriement et réinsertion des réfugiés guatémaltèques		337 136			337 136
Réfugiés en Colombie		64 350			64 350
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		314 861			314 861
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)		175 661			175 661
Administrateurs auxiliaires (Siège)		200 187			200 187
Médaille Nansen		49 087			49 087
Total, Norvège		52 011 811			52 011 811
<i>Nouvelle-Zélande</i>					
Programme annuel		801 975			801 975
Opération à la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar		80 175			80 175
Opération d'urgence au Timor		549 123			549 123
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		195 650			195 650
Total, Nouvelle-Zélande		1 626 923			1 626 923
<i>Oman</i>					
Programme annuel		4 000			4 000
<i>Panama</i>					
Programme annuel		2 000			2 000
<i>Pays-Bas</i>					
Programme annuel		23 338 570			23 338 570
Opération d'urgence dans la corne de l'Afrique		365 166			365 166
Opération dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)		475 163			475 163

<i>Donateur</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>		Total
	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Contributions acquittées</i>	<i>Contributions non livrées</i>	<i>Contributions livrées</i>	
Assistance aux réfugiés sierra-léonais		383 968			383 968
Assistance aux rapatriés et aux personnes déplacées à Sri Lanka		237 332			237 332
Opération d'urgence au Timor		2 284 900			2 284 900
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		14 193 455		35 025	14 228 480
Activités concernant la CEI – Europe		146 067			146 067
Pays de la CEI		1 722 889			1 722 889
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		474 665			474 665
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)		880 000			880 000
Total, Pays-Bas		44 502 175		35 025	44 537 200
<i>Philippines</i>					
Programme annuel		1 350			1 350
Rapatriés cambodgiens		1 350			1 350
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		48 587			48 587
Total, Philippines		51 287			51 287
<i>Pologne</i>					
Programme annuel		20 000			20 000
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		30 000			30 000
Total, Pologne		50 000			50 000
<i>Portugal</i>					
Programme annuel	25 000	200 000			225 000
Opération d'urgence au Timor		400 000			400 000
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		300 000			300 000
Total, Portugal	25 000	900 000			925 000
<i>République de Corée</i>					
Programme annuel		900 000			900 000
Opération d'urgence au Timor		100 000			100 000
Total, République de Corée		1 000 000			1 000 000
<i>République tchèque</i>					
Fonds extraordinaire		22 000			22 000

<i>Donateur</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>		Total
	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Contributions acquittées</i>	<i>Contributions non livrées</i>	<i>Contributions livrées</i>	
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		86 900			86 900
Total, République tchèque		108 900			108 900
<i>Royaume-Uni</i>					
Programme annuel		15 680 000		10 587	15 690 587
Opération dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)		320 000			320 000
Rapatriés cambodgiens		640 000			640 000
Assistance aux rapatriés et aux personnes déplacées à Sri Lanka		800 000			800 000
Opération d'urgence au Timor	160 000	163 934			323 934
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie	4 577 250	2 530 000			7 107 250
Divers contrats de consultants		80 000			80 000
Total, Royaume-Uni	4 737 250	20 213 934		10 587	24 961 771
<i>Rwanda</i>					
Programme annuel		11 849			11 849
<i>Saint-Siège</i>					
Programme annuel	10 000				10 000
<i>Singapour</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		50 000			50 000
<i>Sri Lanka</i>					
Programme annuel	4 780				4 780
<i>Suède</i>					
Programme annuel	9 576 968	19 695 880			29 272 848
Opération d'urgence dans la corne de l'Afrique		715 122			715 122
Réfugiés en Zambie	352 526				352 526
Opération dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)		1 725 080			1 725 080
Opération de rapatriement des réfugiés angolais		379 394			379 394
Rapatriement des réfugiés libériens		1 432 695			1 432 695
Assistance aux rapatriés et aux réfugiés au Rwanda		236 740			236 740
Rapatriement et réinsertion des réfugiés du Myanmar		710 220			710 220
Opération à la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar		330 253			330 253

<i>Donateur</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>		Total
	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Contributions acquittées</i>	<i>Contributions non livrées</i>	<i>Contributions livrées</i>	
Opération d'urgence au Timor	319 290				319 290
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		7 656 677			7 656 677
Activités concernant la CEI – Europe		236 740			236 740
Pays de la CEI		1 041 818			1 041 818
Rapatriement et réinsertion des réfugiés guatémaltèques		168 840			168 840
Réfugiés en Colombie	202 115				202 115
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		710 220			710 220
Rapatriement et réinsertion des réfugiés tadjiks		284 242			284 242
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)		386 760			386 760
Administrateurs auxiliaires (Siège)		84 496			84 496
Enfants réfugiés		94 909			94 909
Femmes réfugiées		47 515			47 515
Total, Suède	10 450 899	35 937 601			46 388 500
<i>Suisse</i>					
Programme annuel		10 163 254			10 163 254
Fonds extraordinaire		641 262			641 262
Opération dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)		1 976 970			1 976 970
Assistance aux réfugiés sierra-léonais		314 465			314 465
Assistance aux rapatriés et aux personnes déplacées à Sri Lanka		324 675			324 675
Opération à la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar		324 675			324 675
Opération d'urgence au Timor		328 947			328 947
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		6 742 471			6 742 471
Pays de la CEI		1 266 234			1 266 234
Réfugiés en Suisse		100 320			100 320
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		963 817			963 817
Rapatriement et réinsertion des réfugiés tadjiks		324 675			324 675
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)		66 912			66 912

<i>Donateur</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>		Total
	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Contributions acquittées</i>	<i>Contributions non livrées</i>	<i>Contributions livrées</i>	
Administrateurs auxiliaires (Siège)		5 087			5 087
Total, Suisse		23 543 764			23 543 764
<i>Thaïlande</i>					
Programme annuel		15 000			15 000
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		93 512			93 512
Total, Thaïlande		108 512			108 512
<i>Tunisie</i>					
Programme annuel	4 202				4 202
<i>Turquie</i>					
Programme annuel	150 000				150 000
Total, contributions de gouvernements	82 902 843	699 722 442	470 299	783 095 584	
Contributions intergouvernementales					
<i>Commission européenne</i>					
Programme annuel	1 702 129	2 185 886			3 888 015
Fonds extraordinaire	199 366	805 639			1 005 005
Réfugiés en Zambie	302 033	1 208 459			1 510 492
Opération dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)	4 104 081	81 314			4 185 395
Réfugiés angolais au Congo		21 108			21 108
Réfugiés au Niger		2 092			2 092
Rapatriement et réinsertion des réfugiés du Mali et du Niger	1 652				1 652
Rapatriés cambodgiens	112 976	427 350			540 326
Assistance aux rapatriés et aux personnes déplacées à Sri Lanka		1 059 322			1 059 322
Rapatriement et réinsertion des réfugiés du Myanmar		3 585 685			3 585 685
Opération d'urgence au Timor	156 096	805 639			961 735
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie	25 779 364	49 398 515			75 177 879
Pays de la CEI	180 584	553 912			734 496
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		590 464			590 464
Réfugiés en Mauritanie	221 551	1 650			223 201

<i>Donateur</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>		Total
	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Contributions acquittées</i>	<i>Contributions non livrées</i>	<i>Contributions livrées</i>	
Activités d'appel de fonds/d'information	218 127	542 170			760 297
Total, Commission européenne	32 977 959	61 269 205			94 247 164
<i>Organisation internationale de la francophonie</i>					
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)		85 288			85 288
Administrateurs auxiliaires (Siège)		10 235			10 235
Total, Organisation internationale de la francophonie		95 523			95 523
<i>Banque internationale pour la reconstruction et le développement</i>					
Opérations dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)		300 000			300 000
<i>Fonds des Nations Unies pour la population</i>					
Programme annuel		67 950			67 950
<i>Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires</i>					
Fonds extraordinaires	77 027				77 027
Ateliers/formation/séminaires		100 000			100 000
Total, Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires	77 027	100 000			177 027
Total, contributions d'organisations intergouvernementales	33 054 986	62 801 029			95 856 015
<i>Contributions de sources non gouvernementales /privées</i>					
<i>Action réfugiés (France)</i>					
Programme annuel		4 763			4 763
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		407 359			407 359
Total, Action réfugiés (France)		412 122			412 122
<i>Al-Kharafi Co. (Koweït)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		10 084			10 084

Donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
<i>American Jewish Com. (États-Unis d'Amérique)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		200 000			200 000
<i>Austcare (Australie)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		284 810			284 810
<i>Benetton (Italie)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		27 125			27 125
<i>Cartasi Servizi Interbancari (Italie)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		56 941			56 941
<i>Comité de solidarité avec les personnes défavorisées en Asie</i>					
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		142 109			142 109
<i>Commune de Paese (Italie)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		11 215			11 215
<i>Conseil danois pour les réfugiés</i>					
Pays de la CEI		2 334			2 334
<i>Denryoku Soren (Japon)</i>					
Assistance aux rapatriés et réfugiés au Rwanda		8 308			8 308
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		8 308			8 308
Total, Denryoku Soren (Japon)		16 616			16 616
<i>Deutsche Stiftung</i>					
Programme annuel		12 357			12 357
Opérations dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)		134 268			134 268
Fonds d'éducation		68 996			68 996
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		806 029			806 029
Total, Deutsche Stiftung		1 021 650			1 021 650

<i>Donateur</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>		Total
	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Contributions acquittées</i>	<i>Contributions non livrées</i>	<i>Contributions livrées</i>	
<i>Dr A. Mannan (Canada)</i>					
Rapatriement et réinsertion des réfugiés tadjiks		14 846			14 846
<i>Earth Access Committee (Japon)</i>					
Programme annuel		6 224			6 224
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		8 264			8 264
Total, Earth Access Committee (Japon)		14 488			14 488
<i>Egawa Co. Ltd (Japon)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		13 009			13 009
<i>España Con Acnur (Espagne)</i>					
Programme annuel	96 840				96 840
Opérations dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)	43 796	29 711			73 507
Rapatriement des réfugiés libériens	225 147	112 141			337 288
Rapatriement et réinsertion des réfugiés du Mali et du Niger		179 797			179 197
Opération d'urgence au Timor	32 231				32 231
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie	114 807	936 796			1 051 603
Rapatriement et réinsertion des réfugiés guatémaltèques		8 791			8 791
Réfugiés en Mauritanie		44 640			44 640
Total, España Con Acnur (Espagne)	512 821	1 311 276			1 824 097
<i>Conseil finlandais pour les réfugiés</i>					
Fonds extraordinaire		16 880			16 880
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		179 458			179 458
Total, Conseil finlandais pour les réfugiés		196 338			196 338
<i>Fondation Ford (États-Unis d'Amérique)</i>					
Divers contrats de consultants		100 000			100 000

Donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
<i>S.A. R. le Prince Abdul Aziz (Arabie saoudite)</i>					
Programme annuel		10 667			10 667
<i>I.L B S. (Japon)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		24 590			24 590
<i>Comité olympique international (Suisse)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		10 000			10 000
<i>Islamic Bank Bangladesh Ltd. (Bangladesh)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		20 678			20 678
<i>Japan Times</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		14 955			14 955
<i>Association japonaise de Volley-ball (Japon)</i>					
Activités d'appel de fonds/d'information		12 632			12 632
<i>Jinrui Aizen-Kai Sohonbu (Japon)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		24 590			24 590
<i>Jodo Shinshu Honganjiha (Japon)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		42 017			42 017
<i>Jomas (Japon)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		83 084			83 084
<i>Jtuc-Rengo (Japon)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		140 187			140 187
<i>Jusco Co. (Japon)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		95 787			95 787
<i>Jyodoshu (Japon)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		58 123			58 123

Donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
<i>Kadoorie Charitable (Chine)</i>					
Rapatriés cambodgiens		100 000			100 000
<i>Kanto Golf Association (Japon)</i>					
Programme annuel		49 550			49 550
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		8 403			8 403
Total, Kanto Golf Association (Japon)		57 953			57 953
<i>Komeito Fukuoka (Japon)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		8 696			8 696
<i>KPN Telcom B. V. (Pays-Bas)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie				47 500	47 500
<i>Kuwait Financial Center (Koweït)</i>					
Programme annuel		16 340			16 340
<i>Parti démocratique libéral du Japon</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		174 197			174 197
<i>Lintz Corporation (Japon)</i>					
Programme annuel		45 088			45 088
<i>Fondation Loosco (Pays-Bas)</i>					
Programme annuel		2 732			2 732
<i>M. M. Kozar, VDH</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		22 669			22 669
<i>Mainichi Shimbun (Japon)</i>					
Programme annuel		4 167			4 167
Opérations de rapatriement des réfugiés angolais		16 667			16 667
Rapatriement des réfugiés libériens		16 667			16 667
Rapatriés cambodgiens		1 667			1 667
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		17 391			17 391
Total, Mainichi Shimbun (Japon)		56 559			56 559

Donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
<i>Microsoft Corporation (États-Unis d'Amérique)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		600 000			600 000
<i>Divers</i>					
Programme annuel		573 029			573 029
Fonds extraordinaire		108			108
Opérations d'urgence dans la corne de l'Afrique		182			182
Opérations dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)		87			87
Opérations de rapatriement des réfugiés angolais		17			17
Rapatriement des réfugiés libériens		104 416			104 416
Assistance aux rapatriés et aux réfugiés au Rwanda		121			121
Assistance aux réfugiés sierra-léonais		99			99
Rapatriement et réinsertion des réfugiés du Myanmar		1 181			1 181
Opérations à la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar		13			13
Opérations d'urgence au Timor		5 112			5 112
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		13 658 806			13 658 806
Pays de la CEI		57			57
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		1 535			1 535
Activités d'appel de fonds/d'information		21 218			21 218
Total, Divers		14 365 981			14 365 981
<i>Mitsui Kur Dashi Exp., B. V. (Japon)</i>					
Activités concernant la CEI – Europe		600 000			600 000
<i>M. Taher Khalid (Suisse)</i>					
Programme annuel		32 468			32 468
<i>M. Motoharu Usuki (Japon)</i>					
Programme annuel		14 019			14 019
<i>M. Seiji Usami (Japon)</i>					
Programme annuel		4 098			4 098
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		8 916			8 916
Total, M. Seiji Usami (Japon)		13 014			13 014
<i>M. Waffenschmidt (Allemagne)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		52 820			52 820

Donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
<i>Mme Ogasawara Hiroko (Japon)</i>					
Programme annuel		8 411			8 411
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		12 510			12 510
Total, Mme Ogasawara Hiroko (Japon)		20 921			20 921
<i>Myochi-Kai (Japon)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		24 925			24 925
<i>Centre de télédétection écologique Nansen</i>					
Projets relatifs à l'environnement		30 603			30 603
<i>Nippon Foundation (Japon)</i>					
Programme annuel		1 000 000			1 000 000
Capacité d'intervention en cas d'urgence		273 700			273 700
Total, Nippon Foundation (Japon)		1 273 700			1 273 700
<i>Procter and Gamble (Italie)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		78 014			78 014
<i>Qatar Charitable Society (Qatar)</i>					
Fonds extraordinaire	200 000	400 500			600 500
<i>Radda Barnen (Suède)</i>					
Programme annuel		59 966			59 966
<i>Réfugiés du monde (France)</i>					
Opérations d'urgence au Timor		9 768			9 768
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		14 412			14 412
Total, Réfugiés du monde (France)		24 180			24 180
<i>Union féminine du Sacré-Coeur (Japon)</i>					
Programme annuel		2 802			2 802
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		12 794			12 794
Total, Union féminine du Sacré-Coeur		15 596			15 596
<i>Sankei Shimbun & Nippon Hoso Corp.</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		122 264			122 264
<i>Société saoudienne du Croissant-Rouge</i>					
Programme annuel	21 826				21 826

Donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
<i>Comité commun de secours saoudien</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		600 000			600 000
<i>Seicho No Ie (Japon)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		50 741			50 741
<i>Shinnyoen (Japon)</i>					
Opérations dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)		102 462			102 462
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		117 522			117 522
Total, Shinnyoen (Japon)		219 984			219 984
<i>Soka Gakkai (Japon)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		41 542			41 542
<i>Soroptimist Intern. of Americas (Japon)</i>					
Programme annuel		209			209
Assistance aux rapatriés et aux réfugiés au Rwanda		15 591			15 591
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		59 628			59 628
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		50 258			50 258
Activités d'appel de fonds/d'information		26 087			26 087
Total, Soroptimist Intern. of Americas (Japon)		151 773			151 773
<i>Stichting Vluchteling (Pays-Bas)</i>					
Programme annuel		73 123			73 123
Rapatriement des réfugiés libériens		100 000			100 000
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		500 000			500 000
Pays de la CEI		100 000			100 000
Total, Stichting Vluchteling (Pays-Bas)		773 123			773 123
<i>Le Fonds du Millénaire (Suisse)</i>					
Programme annuel		25 000			25 000
<i>Tokyo American Club (Japon)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		30 468			30 468
<i>Tokyo Masonic Association (Japon)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		10 084			10 084

Donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	
<i>Tree of Life (Japon)</i>					45 086
Programme annuel		45 086			
<i>United Kingdom for UNHCR (Royaume-Uni)</i>					
Programme annuel		31 124			31 124
Rapatriement des réfugiés libériens		11 025			11 025
Assistance aux réfugiés sierra-léonais		29 287			29 287
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		690 994			690 994
Pays de la CEI		11 146			11 146
Total, United Kingdom for UNHCR (Royaume-Uni)		773 576			773 576
<i>Fonds des Nations Unies – Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les partenariats internationaux – Ted Turner</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		950 000			950 000
Frais généraux d'administration		50 000			50 000
Violence sexuelle contre les femmes et les adolescentes		668 036			668 036
Total, Fonds des Nations Unies – Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les partenariats internationaux – Ted Turner		1 668 036			1 668 036
<i>United States for UNHCR</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		2 085 000			2 085 000
<i>Forum économique mondial (Suisse)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		990 119			990 119
<i>War Child Italia – ONUS</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		1 000 000			1 000 000
<i>William H. Gates Foundation (États-Unis d'Amérique)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		605 443			605 443
<i>Women Cultural & Social Society (Koweït)</i>					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie	40 000	120 000			160 000

<i>Donateur</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>		Total
	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Contributions acquittées</i>	<i>Contributions non livrées</i>	<i>Contributions livrées</i>	
<i>Women Federation for World Peace (Japon)</i>					
Programme annuel		9 009			9 009
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		6 865			6 865
Total, Women Federation for World Peace (Japon)		15 874			15 874
<i>World Conf. Religion & Peace (Japon)</i>					
Programme annuel		1 000			1 000
Programme de rapatriés des réfugiés afghans		43 478			43 478
Total, World Conf. Religion & Peace (Japon)		44 478			44 478
<i>Zenkoku Tomo-No Kai (Japon)</i>					
Programme annuel		9 804			9 804
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		4 167			4 167
Total, Zenkoku Tomo-No Kai (Japon)		13 971			13 971
Total, contributions de sources non gouvernementales/privées	774 647	31 849 776		47 500	32 671 923
Total général	116 732 476	794 373 247		517 799	911 623 522

Tableau 2
**État, au 31 décembre 1999, des contributions non acquittées
afférentes à des années antérieures**

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Année</i>	<i>Contributions en espèces</i>	<i>Contributions en nature</i>	Total
Contributions de gouvernements				
Allemagne				
Fonds extraordinaire	1997		285 714	285 714
			285 714	285 714
Danemark				
Divers Fonds d'affectation spéciale	1997	50 380		50 380
		50 380		50 380
Djibouti				
Programme annuel	1997	1 000		1 000
Programme annuel	1998	1 000		1 000
		2 000		2 000
États-Unis d'Amérique				
Divers fonds d'affectation spéciale	1998	6 295 500		6 295 500
		6 295 500		6 295 500
Pays-Bas				
Divers fonds d'affectation spéciale	1998	88 360		88 360
		88 360		88 360
Philippines				
Programme annuel	1997	3 000		3 000
Opération dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)	1997	1 000		1 000
		4 000		4 000
Soudan				
Programme annuel	1995	2 500		2 500
		2 500		2 500
Sri Lanka				
Programme annuel	1997	4 930		4 930
Programme annuel	1998	5 390		5 390
		10 320		10 320
Tunisie				
Programme annuel	1998	4 651		4 651
		4 651		4 651

<i>Donateur</i>	<i>Année</i>	<i>Contributions en espèces</i>	<i>Contributions en nature</i>	Total
Turquie				
Programme annuel	1998	12 815		12 815
		12 815		12 815
Total, contributions de gouvernements		6 470 526	285 714	6 756 240
Contributions d'organisations intergouvernementales				
Commission européenne				
Programme annuel	1996	38 796		38 796
Programme annuel	1997	138 133		138 133
Programme annuel	1998	288 351		288 351
Opération dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)	1997	3 584 414		3 584 414
Opération dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)	1998	2 708 551		2 708 551
Pays de la CEI	1998	265 120		265 120
Rapatriement et réinsertion des réfugiés du Mali et du Niger	1998	289 747		289 747
Rapatriement et réinsertion des réfugiés du Myanmar	1998	1 119 760		1 119 760
Assistance aux rapatriés et aux réfugiés du Rwanda	1998	3 887 880		3 887 880
Divers fonds d'affectation spéciale	1997	315 013		315 013
Divers fonds d'affectation spéciale	1998	370 348		370 348
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie	1996	4 539 723		4 539 723
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie	1997	1 673 925		1 673 925
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie	1998	8 238 912		8 238 912
Total, contributions de la Commission européenne		27 458 673		27 458 673
Total, contributions d'organisations intergouvernementales		27 458 673		27 458 673
Contributions de sources non gouvernementales/privées				
ESPAÑA CON ACNUR				
Programme annuel	1998	50 969		50 969
Total, contributions de sources non gouvernementales/privées		50 969		50 969
Total général		33 980 168	285 714	34 265 882

Tableau 3
Programmes généraux : allocations et dépenses au 31 décembre 1999
 (En dollars des États-Unis)

Programme annuel	Allocations			Dépenses		Total	Solde
	Allocations initiales approuvées par le Comité exécutif	Allocations transférées	Allocations révisées	Paiements/ livraisons	Engagements non réglés		
Afrique centrale, Afrique de l'Est et Afrique de l'Ouest							
Afrique de l'Ouest	332 000	98 616	430 616	225 287	116 739	342 026	88 590
Bénin	1 441 800	103 949	1 545 749	1 347 472	100 645	1 448 117	97 632
Burkina Faso	287 600	(25 900)	261 700	180 879	80 601	261 480	220
Cameroun	870 700	751 600	1 622 300	954 641	654 322	1 608 963	13 337
Côte d'Ivoire	7 454 500	2 218 800	9 673 300	9 150 897	493 242	9 644 139	29 161
Gabon	148 000	130 000	278 000	167 839	52 491	220 330	57 670
Gambie	203 100	(3 715)	199 385	188 115	3 570	191 685	7 700
Ghana	1 291 000	(42 270)	1 248 730	1 116 325	81 434	1 197 759	50 971
Guinée	16 943 900	8 491 947	25 435 847	20 177 978	5 057 046	25 235 024	200 823
Guinée-Bissau	778 300	(447 900)	330 400	321 207	6 809	328 016	2 384
Libéria	4 027 400	2 065 001	6 092 401	5 633 288	441 892	6 075 180	17 221
Mali	511 700	67 500	579 200	567 511	5 603	573 114	6 086
Niger	101 600	1 360	102 960	70 144	26 316	96 460	6 500
Nigéria	1 119 700	(1 200)	1 118 500	1 024 062	84 193	1 108 255	10 245
République centrafricaine	2 869 400	560 231	3 429 631	2 956 713	299 345	3 256 058	173 573
Sénégal	1 870 500	(322 510)	1 547 990	1 359 612	182 130	1 541 742	6 248
Sierra Leone	918 700	18 400	937 100	862 689	58 469	921 158	15 942
Tchad	193 000	(3 200)	189 800	113 114	59 777	172 891	16 909
Togo	409 600	(83 755)	325 845	262 287	59 230	321 517	4 328
Total, Afrique centrale, Afrique de l'Est et Afrique de l'Ouest	41 772 500	13 576 954	55 349 454	46 680 060	7 863 854	54 543 914	805 540
Opérations en Afrique australe							
Afrique du Sud	3 998 000	84 113	4 082 113	3 677 902	190 617	3 868 519	213 594
Angola	1 518 500	145 900	1 664 400	1 466 620	143 069	1 609 689	54 711
Botswana	186 500	840 500	1 027 000	717 149	287 505	1 004 654	22 346
Malawi	600 400	227 829	828 229	763 598	56 771	820 369	7 860
Mozambique	387 300	168 074	555 374	482 551	48 047	530 598	24 776
Namibie	1 080 600	1 105 787	2 186 387	1 805 117	374 512	2 179 629	6 758
Swaziland	412 300	(39 538)	372 762	369 444	2 496	371 940	822

Programme annuel	Allocations			Dépenses		Total	Solde
	Allocations initiales approuvées par le Comité exécutif	Allocations transférées	Allocations révisées	Paiements/ livraisons	Engagements non réglés		
Zambie	2 595 700	694 480	3 290 180	2 891 419	382 183	3 273 602	16 578
Zimbabwe	889 600	(138 725)	750 875	602 155	138 442	740 597	10 278
Total, opérations en Afrique australe	11 668 900	3 088 420	14 757 320	12 775 955	1 623 642	14 399 597	357 723
Région des Grands Lacs							
Congo	1 252 700	133 350	1 386 050	1 233 180	116 685	1 349 865	36 185
Djibouti	1 963 600	202 385	2 165 985	1 977 064	161 105	2 138 169	27 816
Érythrée	812 800	(27 000)	785 800	655 461	90 929	746 390	39 410
Éthiopie	18 720 200	(1 048 570)	17 671 630	15 058 474	1 903 230	16 961 704	709 926
Kenya	17 557 300	1 446 415	19 003 715	17 561 512	1 368 575	18 930 087	73 628
Ouganda	19 357 400	(2 235 851)	17 121 549	15 525 485	1 078 871	16 604 356	517 193
République démocratique du Congo	7 062 300	5 536 897	12 599 197	9 846 540	1 883 451	11 729 991	869 206
République-Unie de Tanzanie	2 470 200	(641 400)	1 828 800	1 524 743	262 835	1 787 578	41 222
Somalie	144 800	(64 960)	79 840	8 390	36 410	44 800	35 040
Soudan	9 593 300	(80 400)	9 512 900	7 273 813	1 812 762	9 086 575	426 325
Total, région des Grands Lacs	78 934 600	3 220 866	82 155 466	70 664 662	8 714 853	79 379 515	2 775 951
Europe							
Allemagne	2 150 700	215 822	2 366 522	2 291 408	73 490	2 364 898	1 624
Arménie	295 300	25 900	321 200	279 775	41 407	321 182	18
Autres pays d'Europe	819 400		819 400	434 947	229 709	664 656	154 744
Autriche	1 931 200	(365 300)	1 565 900	1 468 063	79 483	1 547 546	18 354
Azerbaïdjan	327 700	31 800	359 500	310 457	47 938	358 395	1 105
Bélarus	540 300	(11 900)	528 400	508 536	12 030	520 566	7 834
Belgique	1 807 800	122 988	1 930 788	1 790 496	59 396	1 849 892	80 896
Bulgarie	981 700	4 800	986 500	918 418	4 365	922 783	63 717
Chypre	246 800	104 301	351 101	345 202	5 333	350 535	566
Espagne	867 100	96 200	963 300	939 282	4 984	944 266	19 034
États baltes	700 000	(215 000)	485 000	285 344	66 656	352 000	133 000
Fédération de Russie	7 329 500	(22 300)	7 307 200	6 967 205	265 493	7 232 698	74 502
France	1 784 900	(161 700)	1 623 200	1 446 422	159 885	1 606 307	16 893
Grèce	1 393 100	299 248	1 692 348	1 557 392	134 390	1 691 782	566
Hongrie	1 469 100	(78 800)	1 390 300	1 074 751	95 397	1 170 148	220 152
Irlande	130 700	89 900	220 600	211 516	7 225	218 741	1 859
Italie	1 369 600	152 100	1 521 700	1 406 052	115 557	1 521 609	91
Lettonie	259 000	32 400	291 400	289 972	778	290 750	650

Programme annuel	Allocations			Dépenses		Total	Solde
	Allocations initiales approuvées par le Comité exécutif	Allocations transférées	Allocations révisées	Paiements/ livraisons	Engagements non réglés		
Malte	199 600	17 460	217 060	198 167	18 893	217 060	
Pays-Bas	217 400	(16 000)	201 400	201 265		201 265	135
Pologne	733 200	126 100	859 300	798 817	17 504	816 321	42 979
Portugal	192 200	(51 597)	140 603	121 137	19 466	140 603	
République de Moldova	453 400	69 900	523 300	506 159	15 226	521 385	1 915
République tchèque	820 800	89 100	909 900	809 912	61 150	871 062	38 838
Roumanie	1 022 800	22 600	1 045 400	1 000 874	44 373	1 045 247	153
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1 628 300	(62 540)	1 565 760	1 520 912	43 109	1 564 021	1 739
Slovaquie	851 800	(134 588)	717 212	669 750	12 909	682 659	34 553
Slovénie	1 575 600	74 700	1 650 300	1 601 923	47 279	1 649 202	1 098
Suède	1 082 700	124 100	1 206 800	1 144 502	61 531	1 206 033	767
Suisse	796 600	8 161	804 761	750 147	52 158	802 305	2 456
Turquie	4 026 300	803 400	4 829 700	4 815 148	13 669	4 828 817	883
Ukraine	2 730 700	(377 498)	2 353 202	2 143 763	42 895	2 186 658	166 544
Total, Europe	40 735 300	1 013 757	41 749 057	38 807 714	1 853 678	40 661 392	1 087 665
Opération spéciale dans l'ex-Yougoslavie							
Albanie	659 300	(330 400)	328 900	291 704	36 567	328 271	629
Allemagne	54 900	(54 500)	400				400
Autriche	83 000	(40 400)	42 600	41 704		41 704	896
Ex-République yougoslave de Macédoine	826 500	(312 228)	514 272	390 403	58 440	448 843	65 429
Yougoslavie	190 000		190 000	104 510	15 490	120 000	70 000
Total, opération spéciale dans l'ex-Yougoslavie	1 813 700	(737 528)	1 076 172	828 321	110 497	938 818	137 354
Asie et Océanie							
Australie	965 200	(33 900)	931 300	893 926	28 109	922 035	9 265
Autres pays d'Asie	180 400	(4 000)	176 400	66 922	54 678	121 600	54 800
Bangladesh	623 800	148 530	772 330	727 166	33 380	760 546	11 784
Cambodge	110 200		110 200	108 871	1 329	110 200	
Chine	2 050 700	86 600	2 137 300	1 800 012	265 740	2 065 752	71 548
Inde	2 605 500	(249 700)	2 355 800	2 169 410	136 019	2 305 429	50 371
Indonésie	563 500	327 400	890 900	842 425	27 215	869 640	21 260
Japon	2 478 300	269 915	2 748 215	2 598 762	148 126	2 746 888	1 327
Malaisie	517 500	160 100	677 600	570 682	19 734	590 416	87 184
Népal	5 207 600	(104 600)	5 103 000	4 529 603	447 677	4 977 280	125 720

Programme annuel	Allocations			Dépenses		Total	Solde
	Allocations initiales approuvées par le Comité exécutif	Allocations transférées	Allocations révisées	Paiements/ livraisons	Engagements non réglés		
Papouasie-Nouvelle-Guinée	174 000	(40 000)	134 000	87 804	22 196	110 000	24 000
Philippines	336 600	16 100	352 700	341 346	2 499	343 845	8 855
Singapour	64 500		64 500	42 036	14 264	56 300	8 200
Sri Lanka	74 900	(20 000)	54 900	37 649	636	38 285	16 615
Thaïlande	3 125 300	(322 800)	2 802 500	2 153 808	180 629	2 334 437	468 063
Total, Asie et Océanie	19 078 000	233 645	19 311 645	16 970 422	1 382 231	18 352 653	958 992
Amériques							
Amérique latine, Nord-Ouest	970 600	87 895	1 058 495	796 796	175 415	972 211	86 284
Amérique latine, Sud	2 516 900	(264 980)	2 251 920	2 008 884	26 216	2 035 100	216 800
Amérique latine, Nord	1 089 000	(57 100)	1 031 900	802 579	107 531	910 110	121 790
Argentine	1 131 200	33 000	1 164 200	1 074 250	89 388	1 163 638	562
Belize	176 500	738 100	914 600	413 827	500 773	914 600	
Brésil	393 100	(393 100)					
Canada	1 053 300	(140 300)	913 000	891 389	15 794	907 183	5 817
Colombie	296 100	384 700	680 800	427 973	121 302	549 275	131 525
Costa Rica	482 400	(27 200)	455 200	443 454	11 590	455 044	156
Cuba	257 300	80 700	338 000	258 943	73 757	332 700	5 300
Équateur		118 700	118 700	49 735	68 871	118 606	94
États-Unis d'Amérique	3 835 900	442 200	4 278 100	4 241 171	26 904	4 268 075	10 025
Guatemala	154 900	(13 800)	141 100	137 790		137 790	3 310
Mexique	9 112 400	(592 345)	8 520 055	8 171 818	347 807	8 519 625	430
Panama	257 900	(162 900)	95 000	91 527		91 527	3 473
Pérou	7 200	(600)	6 600	6 600		6 600	
Venezuela	1 520 700	(56 300)	1 464 400	1 439 386	18 607	1 457 993	6 407
Total, Amériques	23 255 400	176 670	23 432 070	21 256 122	1 583 955	22 840 077	591 993
Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient							
Algérie	2 542 000	1 022 200	3 564 200	2 692 072	645 065	3 337 137	227 063
Arabie saoudite	1 148 200	105 300	1 253 500	1 229 499	23 105	1 252 604	896
Égypte	3 984 900	15 062	3 999 962	3 892 622	101 918	3 994 540	5 422
Iran (République islamique d')	13 738 100	(14 800)	13 723 300	5 957 736	6 871 808	12 829 544	893 756
Iraq	3 636 600	(622 290)	3 014 310	2 632 486	289 715	2 922 201	92 109
Jamahiriya arabe libyenne	1 540 500	(220 708)	1 319 792	1 083 927	145 117	1 229 044	90 748
Jordanie	1 490 100	208 900	1 699 000	1 532 747	81 930	1 614 677	84 323
Kazakhstan	250 000		250 000	220 740	4 260	225 000	25 000

<i>Programme annuel</i>	<i>Allocations</i>			<i>Dépenses</i>		Total	<i>Solde</i>
	<i>Allocations initiales approuvées par le Comité exécutif</i>	<i>Allocations transférées</i>	<i>Allocations révisées</i>	<i>Paiements/ livraisons</i>	<i>Engagements non réglés</i>		
Kirghizistan	558 000	(111 600)	446 400	438 519	7 881	446 400	
Koweït	891 700	127 900	1 019 600	1 007 586	7 954	1 015 540	4 060
Liban	2 860 900	(91 645)	2 769 255	2 500 765	65 437	2 566 202	203 053
Maroc	250 000		250 000	226 122	878	227 000	23 000
Mauritanie	32 200	26 621	58 821	55 395	3 105	58 500	321
Moyen-Orient	179 800	4 932	184 732	181 478	2 865	184 343	389
Ouzbékistan	300 000	740	300 740	268 009	29 731	297 740	3 000
Pakistan	13 868 200	(333 503)	13 534 697	12 716 067	634 657	13 350 724	183 973
République arabe syrienne	2 446 800	(16 791)	2 430 009	2 359 737	69 919	2 429 656	353
Républiques d'Asie centrale	2 897 200	706 500	3 603 700	3 337 129	266 494	3 603 623	77
Tadjikistan	332 000	(32 000)	300 000	294 244	5 756	300 000	
Tunisie	280 000	(11 424)	268 576	237 135	10 795	247 930	20 646
Turkménistan	250 000	(30 000)	220 000	210 146	9 854	220 000	
Yémen	2 423 600	1 086 100	3 509 700	2 852 730	631 268	3 483 998	25 702
Total, Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient	55 900 800	1 819 494	57 720 294	45 926 891	9 909 512	55 836 403	1 883 891
Autres programmes							
Autres programmes	58 369 900	(23 980 178)	34 389 722	12 445 033	5 538 284	17 983 317	16 406 405
Total, autres programmes	58 369 900	(23 980 178)	34 389 722	12 445 033	5 538 284	17 983 317	16 406 405
Siège							
Activités conjointes des Nations Unies	2 370 800	454 700	2 825 500	1 922 785	902 670	2 825 455	45
Bureau régional pour l'Afrique	372 300	74 000	446 300	434 846	11 358	446 204	96
Bureau régional pour les Amériques	119 400	62 100	181 500	177 034		177 034	4 466
Bureau régional pour l'Asie et l'Océanie	125 900	76 500	202 400	182 659	19 670	202 329	71
Bureau régional pour l'Asie centrale, l'Asie du Sud-Ouest, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient	90 100	17 000	107 100	104 303	1 981	106 284	816
Bureau régional pour l'Europe	289 400	90 100	379 500	378 784	551	379 335	165
Direction exécutive et gestion	1 098 900	186 300	1 285 200	1 238 453	45 804	1 284 257	943
Division des services de gestion financière	2 940 900	(383 500)	2 557 400	2 504 964	52 414	2 557 378	22

Programme annuel	Allocations			Dépenses		Total	Solde
	Allocations initiales approuvées par le Comité exécutif	Allocations transférées	Allocations révisées	Paiements/ livraisons	Engagements non réglés		
Division de la protection internationale	385 800	(36 300)	349 500	342 572	5 030	347 602	1 898
Division de la gestion des ressources humaines	1 904 200	178 300	2 082 500	1 997 208	84 982	2 082 190	310
Division de l'appui aux programmes et aux opérations	837 400	276 000	1 113 400	953 702	159 000	1 112 702	698
Siège	22 163 000	1 693 800	23 856 800	22 410 355	1 444 401	23 854 756	2 044
Siège, en général	3 772 800	(1 307 700)	2 465 100	2 097 814	366 830	2 464 644	456
Division de la communication et de l'information		206 600	206 600	199 220	1 687	200 907	5 693
Total, Siège	36 470 900	1 587 900	38 058 800	34 944 699	3 096 378	38 041 077	17 723
Total, programme annuel	368 000 000		368 000 000	301 299 879	41 676 884	342 976 763	25 023 237

Allocations au titre du Fonds extraordinaire

(En dollars des États-Unis)

Fonds extraordinaire	Allocations			Dépenses		Total	Solde
	Allocations initiales approuvées par le Comité exécutif	Allocations transférées	Allocations révisées	Paiements/ livraisons	Engagements non réglés		
Afrique centrale, Afrique de l'Est et Afrique de l'Ouest							
Gabon		1 349 939	1 349 939	773 738	576 201	1 349 939	
Tchad		384 142	384 142	256 180	127 962	384 142	
Total, Afrique centrale, Afrique de l'Est et Afrique de l'Ouest		1 734 081	1 734 081	1 029 918	704 163	1 734 081	
Opérations en Afrique australe							
Zambie		1 472 249	1 472 249	1 366 440	105 809	1 472 249	
Total, opérations en Afrique australe		1 472 249	1 472 249	1 366 440	105 809	1 472 249	
Région des Grands Lacs							
République-Unie de Tanzanie		2 355 000	2 355 000	745 442	1 609 558	2 355 000	
Total, région des Grands Lacs		2 355 000	2 355 000	745 442	1 609 558	2 355 000	

<i>Fonds extraordinaire</i>	<i>Allocations</i>			<i>Dépenses</i>		Total	<i>Solde</i>
	<i>Allocations initiales approuvées par le Comité exécutif</i>	<i>Allocations transférées</i>	<i>Allocations révisées</i>	<i>Paiements/ livraisons</i>	<i>Engagements non réglés</i>		
Europe							
Fédération de Russie		8 000 000	8 000 000	3 121 422	4 878 578	8 000 000	
Turquie		58 885	58 885		58 885	58 885	
Total, Europe		8 058 885	8 058 885	3 121 422	4 937 463	8 058 885	
Asie et Océanie							
Chine		25 000	25 000		25 000	25 000	
Indonésie		2 600 000	2 600 000	2 600 000		2 600 000	
Viet Nam		25 000	25 000	25 000		25 000	
Total, Asie et Océanie		2 650 000	2 650 000	2 625 000	25 000	2 650 000	
Amériques							
Colombie		43 100	43 100	43 100		43 100	
Venezuela		30 000	30 000		30 000	30 000	
Total, Amériques		73 100	73 100	43 100	30 000	73 100	
Autres programmes							
Autres programmes	25 000	(16 343 315)	8 656 685	104 168	595 832	700 000	7 956 685
Total, autres programmes	25 000 000	(16 343 315)	8 656 685	104 168	595 832	700 000	7 956 685
Total, Fonds extraordinaire	25 000 000		25 000 000	9 035 490	8 007 825	17 043 315	7 956 685
Afrique centrale, Afrique de l'Est et Afrique de l'Ouest							
Afrique de l'Ouest		215 740	215 740	215 740		215 740	
Ghana		90 000	90 000	54 233	35 767	90 000	
Guinée		41 100	41 100	219	40 881	41 100	
Libéria		1 135 000	1 135 000	1 135 000		1 135 000	
Nigéria		85 000	85 000	85 000		85 000	
Sierra Leone		40 000	40 000	40 000		40 000	
Tehad		631 494	631 494	358 588	272 906	631 494	
Total, Afrique centrale, Afrique de l'Est et Afrique de l'Ouest		2 238 334	2 238 334	1 888 780	349 554	2 238 334	

<i>Fonds extraordinaire</i>	<i>Allocations</i>			<i>Dépenses</i>		Total	<i>Solde</i>
	<i>Allocations initiales approuvées par le Comité exécutif</i>	<i>Allocations transférées</i>	<i>Allocations révisées</i>	<i>Paiements/ livraisons</i>	<i>Engagements non réglés</i>		
Région des Grands Lacs							
Kenya		125 000	125 000	103 077	21 923	125 000	
Total, région des Grands Lacs		125 000	125 000	103 077	21 923	125 000	
Europe							
Fédération de Russie		122 650	122 650	92 515	30 135	122 650	
Turquie		5 000	5 000	4 216	784	5 000	
Total, Europe		127 650	127 650	96 731	30 919	127 650	
Amériques							
Cuba		147 890	147 890	31 730	116 160	147 890	
Total, Amériques		147 890	147 890	31 730	116 160	147 890	
Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient							
Moyen-Orient		25 000	25 000	9 426	15 574	25 000	
Total, Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient		25 000	25 000	9 426	15 574	25 000	
Autres programmes							
Fonds pour le rapatriement librement consenti	20 000 000	(2 663 874)	17 336 126				17 336 126
Total, autres programmes	20 000 000	(2 663 874)	17 336 126				17 336 126
Total, Fonds pour le rapatriement librement consenti	20 000 000		20 000 000	2 129 744	534 130	2 663 874	17 336 126

Tableau 4
Comptes spéciaux : fonds disponibles au 31 décembre 1999

(En dollars des États-Unis)

<i>Description des sections ou programmes</i>	<i>Fonds alloués</i>			<i>Dépenses</i>		Total	<i>Solde</i>
	<i>Initiaux</i>	<i>Transférés</i>	<i>Révisés</i>	<i>Paiements/ livraisons</i>	<i>Engagements non réglés</i>		
Compte d'éducation des réfugiés							
Bangladesh	9 700		9 700				9 7
République démocratique du Congo	25 700		25 700		15 000	15 000	10 7
Autres programmes	35 000		35 000	31 257	48 743	80 000	(45 0
Total, compte d'éducation des réfugiés	70 400		70 400	31 257	63 743	95 000	(24 6

<i>Description des sections ou programmes</i>	<i>Fonds disponibles</i>	<i>Dépenses</i>		Total	<i>Solde</i>
		<i>Paiements/ livraisons</i>	<i>Engagements non réglés</i>		
Logement du personnel	1 808 819	278 065	91 235	369 300	1 439 519
Activités rémunératrices					
Vente de matériel d'information	1 230 622	112 821	165 179	278 000	952 622
Collecte de fonds auprès du secteur privé					
Total, activités rémunératrices	1 230 622	112 821	165 179	278 000	952 622

Tableau 5
Programmes spéciaux, y compris les fonds d'affectation spéciale : fonds disponibles
au 31 décembre 1999

(En dollars des États-Unis)

Description des sections ou programmes	Fonds disponibles	Dépenses		Total	Solde
		Paiements/ livraisons	Engagements non réglés		
Afrique					
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique					
Opérations d'urgence dans la corne de l'Afrique	20 645 358	14 490 931	2 096 493	16 587 424	4 057 934
Réfugiés à Djibouti	100 000	68 488	31 512	100 000	
Réfugiés en Éthiopie	223 602	8 830	5 678	14 508	209 094
Réfugiés au Kenya	873 351	381 555	187 742	569 297	304 054
Reboisement au Soudan	43 819				43 819
Réfugiés en Somalie	250 000		250 000	250 000	
Réfugiés en République-Unie de Tanzanie	69 805				69 805
Réfugiés en Ouganda	983 043	640 087	158 057	798 144	184 899
Afrique australe					
Mozambicains au Malawi	147 974	76 010	23 990	100 000	47 974
Réfugiés en Afrique du Sud	1 594 819	909 435	725	910 160	684 659
Réfugiés en Zambie	1 863 018	1 648 403	181 597	1 830 000	33 018
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale					
Opération dans la région des Grands Lacs (à l'exception du Rwanda)	69 563 904	57 250 047	8 463 793	65 713 840	3 850 064
Opération de rapatriement des réfugiés angolais	3 386 893	1 856 248	424 792	2 281 040	1 105 853
Rapatriement des réfugiés libériens	22 584 782	20 192 267	824 338	21 016 605	1 568 177
Réfugiés en République démocratique du Congo	105 256				105 256
Libériens en Guinée	334 654	182 204	39 948	222 152	112 502
Réfugiés en Guinée-Bissau	99 787				99 787
Réfugiés en Côte d'Ivoire	394 779	362 503		362 503	32 276
Rapatriement/réinsertion des réfugiés du Mali et du Niger	3 084 223	2 134 065	20 475	2 154 540	929 683
Réfugiés au Niger	307 724	222 775		222 775	84 949
Assistance aux rapatriés et réfugiés au Rwanda	28 085 997	20 977 675	6 893 619	27 871 294	214 703
Réfugiés au Sénégal	147 632	92 817	8 047	100 864	46 768
Assistance aux réfugiés sierra-léonais	6 687 734	1 928 654	1 101 346	3 030 000	3 657 734
Projets d'éducation des réfugiés en Afrique de l'Ouest	199 257				199 257
Ensemble de l'Afrique					
Fonds pour l'éducation des réfugiés	401 881	83 937	4 774	88 711	313 170
Activités concernant l'environnement en Afrique	562 713	293 233	229 287	522 520	40 193

Description des sections ou programmes	Fonds disponibles	Dépenses		Total	Solde
		Paiements/ livraisons	Engagements non réglés		
Asie et Océanie					
Rapatriés cambodgiens	6 980 362	6 178 065	211 097	6 389 162	591 200
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	6 352 980	4 133 421	917 427	5 050 848	1 302 132
Réfugiés en Asie	134 958	56 568		56 568	78 390
Activités d'information au Japon	763 002	582 779	92 439	675 218	87 784
Rapatriement et réinsertion des réfugiés du Myanmar	15 591 226	11 436 458	588 749	12 025 207	3 566 019
Réfugiés au Népal	558 271	238 471	133 346	371 817	186 454
Assistance aux rapatriés/personnes déplacées à Sri Lanka	7 604 286	6 592 735	967 984	7 560 719	43 567
Opération à la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar	3 314 446	2 761 331	331 475	3 092 806	221 640
Opération d'urgence au Timor	35 187 177	10 497 491	15 786 368	26 283 859	8 903 318
Europe					
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie	401 616 851	318 310 516	63 298 078	381 608 594	20 008 257
Activités concernant la CEI – Europe	1 622 138	1 071 659	188 768	1 260 427	361 711
Pays de la CEI	25 135 038	21 984 556	2 144 265	24 128 821	1 006 217
Appui administratif en France	1 082 561	628 037	16 725	644 762	437 799
Réfugiés en Irlande	24 301	9 375		9 375	14 926
Magazine concernant les réfugiés en Espagne	54 090	36 610	14 029	50 639	3 451
Réfugiés en Suisse	133 274	77 718		77 718	55 556
Réfugiés dans l'ex-Yougoslavie	808 293				808 293
Amérique et Caraïbes					
Rapatriement et réinsertion des réfugiés guatémaltèques	2 426 755	2 117 936	262 271	2 380 207	46 548
Campagne de sensibilisation du public aux États-Unis	50 000	4 392	45 608	50 000	
Réfugiés en Colombie	506 183	282 100		282 100	224 083
Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient					
Programme de rapatriement des réfugiés afghans	16 633 025	11 358 737	1 814 465	13 173 202	3 459 823
Réfugiés en République islamique d'Iran	1 385 647	687 752	562 248	1 250 000	135 647
Réfugiés en Iraq	1 834 685		67 500	67 500	1 767 185
Réfugiés en Mauritanie	418 240	52 822		52 822	365 418
Rapatriement des réfugiés tadjiks	100 000	50 000	50 000	100 000	
Rapatriement et réinsertion des réfugiés tadjiks	3 260 589	3 030 235	167 802	3 198 037	62 552
Programme de rapatriement au Sahara occidental	5 623 882	2 602 177	614 827	3 217 004	2 406 878
Autres programmes					
Activités d'appel de fonds/d'information	4 156 989	1 590 156	684 346	2 274 502	1 882 487
Fonds japonais de secours pour les réfugiés	1 816 763	130 632	26 369	157 001	1 659 762

<i>Description des sections ou programmes</i>	<i>Fonds disponibles</i>	<i>Dépenses</i>		Total	<i>Solde</i>
		<i>Paiements/ livraisons</i>	<i>Engagements non réglés</i>		
Fonds de réserve italien	132 226				132 226
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)	11 329 911	6 079 560	406 470	6 486 030	4 843 881
Frais généraux d'administration	47 587	47 587		47 587	
Projets d'éducation des réfugiés (DAFI)	2 292 804	2 122 730	94 497	2 217 227	75 577
Ateliers/formation/séminaires	243 868	61 483	38 517	100 000	143 868
Capacité d'intervention en cas d'urgence	273 700	980	272 720	273 700	
Enfants réfugiés	3 504 084	987 463	541 163	1 528 626	1 975 458
Femmes réfugiées	412 290	10 542	99 918	110 460	301 830
Projets relatifs à l'environnement	4 527 183	1 160 026	173 176	1 333 202	3 193 981
Médaille Nansen	149 087	100 000		100 000	49 087
Promotion du droit des réfugiés	168 944				168 944
Divers contrats de consultants	656 067	264 002	124 549	388 551	267 516
Déplacements de population	261 841		150 000	150 000	111 841
Fonds pour l'élaboration de projets	219 985	15 059	34 941	50 000	169 985
Aide et projets de développement en faveur des réfugiés	69 563	6 112	43 888	50 000	19 563
Administrateurs auxiliaires (siège)	3 589 888	1 817 748	94 043	1 911 791	1 678 097
Prix	42 189				42 189
Activités d'aide à la réinstallation	2 830 432	1 574 977	1 218 679	2 793 656	36 776
Autonomie grâce au microfinancement	967 350	73 751	1 249	75 000	892 350
Violence sexuelle contre les femmes et les adolescentes	369 139	287 941	46 698	334 639	34 500
Total	740 006 155	544 912 854	113 272 907	658 185 761	81 820 394

Tableau 6
**État au 31 décembre 1999 : engagements réglés et engagements non réglés
des projets d'exercice antérieur**

(En dollars des États-Unis)

<i>Fonds par pays/zone</i>	<i>Engagements non réglés au 1er janvier</i>	<i>Paiements effectués en 1999</i>	<i>Engagements annulés en 1999</i>	<i>Engagements non réglés</i>
Programme annuel				
Afghanistan	6 530		6 530	
Afrique du Sud	440 348	179 702	260 646	
Afrique de l'Ouest	84 256	10 164	74 092	
Albanie	23 659	6 802	16 857	
Algérie	2 099 281	1 605 310	493 971	
Allemagne	132 979	97 309	35 670	
Amérique latine (Nord)	216 251	97 364	118 887	
Amérique latine (Nord-Ouest)	86 490	40 993	45 497	
Amérique latine (Sud)	22 743		22 743	
Angola	141 841	1 707	140 134	
Appui sur le terrain	135 994	36 221	99 773	
Arabie saoudite	55 527	25 799	29 728	
Argentine	58 566	699	57 867	
Arménie	57 198	22 595	34 603	
Australie	16 747	14 655	2 092	
Autres pays d'Asie	54 288	498	53 790	
Autres pays d'Europe	153 159	97 435	55 724	
Autres programmes	4 631 215	2 421 913	2 209 302	
Autriche	114 446	68 881	45 565	
Bangladesh	43 374	17 362	26 012	
Bélarus	22 846	15 638	7 208	
Belgique	63 970	51 082	12 888	
Belize	124		124	
Bénin	116 010	56 487	59 523	
Bolivie	930		930	
Botswana	122 618	118 027	4 591	
Brésil	1 980	1 326	654	
Bulgarie	59 345	12 885	46 460	
Burkina Faso	68 947	33 612	35 335	
Cambodge	16 235	60	16 175	
Cameroun	172 750	87 754	84 996	
Canada	14 045	2 727	11 318	
Chili	2 750		2 750	
Chine	65 584	45 624	19 960	

<i>Fonds par pays/zone</i>	<i>Engagements non réglés au 1er janvier</i>	<i>Paiements effectués en 1999</i>	<i>Engagements annulés en 1999</i>	<i>Engagements non réglés</i>
Chypre	2 846	2 750	96	
Colombie	11 576	6 801	4 775	
Congo	350 260	72 127	260 133	18 000
Côte d'Ivoire	751 682	613 207	137 724	751
Cuba	55 135	48 985	6 150	
Division de l'appui opérationnel et des programmes	31 483	15 003	16 480	
Djibouti	242 567	46 053	196 514	
Égypte	101 126	47 826	53 300	
Érythrée	105 367	90 910	14 457	
Espagne	38 365	18 731	19 634	
États baltes	96 841	63 359	33 482	
États-Unis d'Amérique	46 513	13 701	32 812	
Éthiopie	1 561 541	646 508	915 033	
Ex-République yougoslave de Macédoine	98 116	75 083	23 033	
Fédération de Russie	245 540	138 955	106 585	
Formation	497 377	269 629	227 748	
France	108 107	98 673	9 434	
Gabon	44 026	32 990	11 036	
Gambie	101 646	10 600	91 046	
Ghana	237 688	53 816	183 872	
Grèce	57 828	57 816	12	
Guatemala	3 719	1 183	2 536	
Guinée	2 714 449	1 926 376	788 073	
Guinée-Bissau	54 659	1 296	53 363	
Hong Kong (région administrative spéciale de Chine)	6 043		6 043	
Hongrie	95 124	43 128	51 996	
Inde	97 829	50 417	47 412	
Indonésie	21 194	16 268	4 926	
Iran (République islamique d')	2 458 071	2 238 993	219 078	
Iraq	244 923	81 015	163 908	
Irlande	10 815	1 753	9 062	
Italie	36 344	29 059	7 285	
Jamahiriya arabe libyenne	196 297	47 850	148 447	
Japon	47 206	5 678	41 528	
Jordanie	13 752	3 651	10 101	

<i>Fonds par pays/zone</i>	<i>Engagements non réglés au 1er janvier</i>	<i>Paiements effectués en 1999</i>	<i>Engagements annulés en 1999</i>	<i>Engagements non réglés</i>
Kenya	1 027 180	914 943	112 237	
Kazakhstan	28 992		28 992	
Kirghizistan	66 335	31 501	34 834	
Koweït	11 043	3 492	7 551	
Lettonie	2 644		2 644	
Liban	19 819	7 468	12 351	
Libéria	94 455	17 034	77 421	
Madagascar	10 541	305	10 236	
Malaisie	43 031	10 871	32 160	
Malawi	39 345	21 305	18 040	
Mali	19 684	1 147	18 537	
Malte	9 000	4 180	4 820	
Maroc	5 991	936	5 055	
Mauritanie	32 234		32 234	
Mexique	415 702	326 997	88 705	
Moyen-Orient	4 505		4 505	
Mozambique	32 399	13 139	19 260	
Namibie	37 790	26 635	11 155	
Népal	291 004	121 341	169 663	
Nicaragua	8 388	7 351	1 037	
Niger	70 354	500	64 854	5 000
Nigéria	88 661	28 562	60 099	
Ouganda	850 093	487 508	362 585	
Ouzbékistan	2 981	2 981		
Pakistan	714 305	208 953	505 352	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	19 445		19 445	
Paraguay	4 529	922	3 607	
Pays-Bas	6 269	3 315	2 954	
Pérou	17 210		17 210	
Philippines	50 347	4 747	45 600	
Pologne	43 879	14 627	29 252	
Portugal	19 513	5 352	14 161	
République arabe syrienne	18 183	10 010	8 173	
République centrafricaine	565 803	357 245	208 558	
République d'Asie centrale	102 558	41 062	61 496	
République démocratique du Congo	1 514 411	1 053 813	460 598	
République de Moldova	18 559	8 473	10 086	
République dominicaine	14		14	

<i>Fonds par pays/zone</i>	<i>Engagements non réglés au 1er janvier</i>	<i>Paiements effectués en 1999</i>	<i>Engagements annulés en 1999</i>	<i>Engagements non réglés</i>
République tchèque	25 876	7 088	18 788	
République-Unie de Tanzanie	1 477 427	1 334 225	143 202	
Roumanie	87 140	81 363	5 777	
Royaume-Uni	10 231	8 105	2 126	
Sénégal	350 365	218 905	131 460	
Siège (ensemble)	445 954	226 930	219 024	
Siège	1 092 665	718 586	374 079	
Sierra Leone	143 947	86 779	57 168	
Singapour	12 754	703	12 051	
Slovaquie	54 512	6 360	48 152	
Slovénie	15 714	9 436	6 278	
Somalie	9 415	4 585	4 830	
Soudan	990 315	274 798	715 517	
Sri Lanka	2 617	674	1 943	
Suède	58 916	10 841	48 075	
Suisse	33 856	33 297	559	
Swaziland	19 633	1 354	18 279	
Tadjikistan	4 117	1 213	2 904	
Tchad	17 448		17 448	
Thaïlande	281 434	120 614	160 820	
Togo	54 273	28 497	25 776	
Tunisie	37		37	
Turkménistan	1 941	1 491	450	
Turquie	326 450	47 441	279 009	
Ukraine	85 226	59 902	25 324	
Uruguay				
Venezuela	60 954	20 055	40 899	
Yémen	87 951	28 493	59 458	
Yougoslavie	7 384	7 384		
Zambie	106 207	66 796	39 411	
Zimbabwe	85 911		85 911	
Total, programme annuel	32 346 947	19 183 451	13 139 745	23 751
Fonds extraordinaire				
Afrique de l'Ouest	16 967	16 967		
Autres programmes	1 109 343	997 992	111 351	
Burundi	294 988	108 226	150 000	36 762
États d'Afrique centrale	29 741	19 234	10 507	
Guinée	304 445	5 079	13 652	285 714

<i>Fonds par pays/zone</i>	<i>Engagements non réglés au 1er janvier</i>	<i>Paiements effectués en 1999</i>	<i>Engagements annulés en 1999</i>	<i>Engagements non réglés</i>
Kenya	70 312	31 986	38 326	
Libéria	8 720	8 720		
République démocratique du Congo	94 596	28 331	66 265	
Tchad	107 670	14 690	92 980	
Total, Fonds extraordinaire	2 036 782	1 231 225	483 081	322 476
Fonds pour le rapatriement librement consenti				
Afrique de l'Ouest	226 093	225 825	268	
Afghanistan	763 795	763 795		
Angola	1 666	1 666		
Congo	3 287	3 287		
Cuba	77 710	62 810	14 900	
Fédération de Russie	20 843	20 243	600	
Ghana	276 491	747	275 744	
Guatemala	81 074		81 074	
Guinée	484 703	430 180	54 523	
Jamahiriya arabe libyenne	8 460		8 460	
Kenya	34 798	8 940	25 858	
Niger	396 634	62 875	333 759	
Royaume-Uni	9 475		9 475	
Sierra Leone	230 234	47 977	182 257	
Tchad	17 267	1 947	15 320	
Turquie	24 314	7 302	17 012	
Zambie	42 615	27 558	15 057	
Total, Fonds pour le rapatriement librement consenti	2 699 459	1 665 152	1 034 307	
Compte d'éducation des réfugiés				
Amérique latine, Sud	1		1	
Autres programmes	34 340	9 255	11 261	13 824
Bangladesh	5 899	4 449	1 450	
Burkina Faso	6 452		6 452	
Congo	34 517		34 517	
Libéria	16 220	7 756	8 464	
République centrafricaine	1 146		1 146	
République dominicaine	1 046		1 046	

<i>Fonds par pays/zone</i>	<i>Engagements non réglés au 1er janvier</i>	<i>Paiements effectués en 1999</i>	<i>Engagements annulés en 1999</i>	<i>Engagements non réglés</i>
République démocratique du Congo	25 735	16 342		9 393
Soudan	8 879	7 314	1 565	
Total, compte d'éducation des réfugiés	134 235	45 116	65 902	23 217
Fonds autorenouvelable pour le logement du personnel				
Autres programmes	76 911	38 637	38 274	
Total, logement du personnel	76 911	38 637	38 274	
Activités rémunératrices				
Autres programmes	202 842	81 951	120 891	
Total, activités rémunératrices	202 842	81 951	120 891	
Total général	37 497 176	22 245 532	14 882 200	369 444

Programmes spéciaux (y compris fonds d'affectation spéciale)

(En dollars des États-Unis)

<i>Description des sections ou programmes</i>	<i>Engagements non réglés au 1er janvier</i>	<i>Paiements effectués en 1999</i>	<i>Engagements annulés en 1999</i>	<i>Engagements non réglés</i>
Afrique				
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique				
Opérations d'urgence dans la corne de l'Afrique	3 641 411	1 452 319	2 189 092	
Réfugiés en Éthiopie	532 591	160 622	371 969	
Réfugiés au Kenya	892 044	820 598	71 446	
Reboisement au Soudan	73 756	29 937	43 819	
Réfugiés en République-Unie de Tanzanie	12 686		12 686	
Réfugiés en Ouganda	102 613	3 162	99 451	
Afrique australe				
Mozambicains au Malawi	20 926	1 022	19 904	
Réfugiés en Namibie	16 549	9 236	7 313	
Réfugiés en Afrique du Sud	98 063	40 744	57 319	
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale				
Opération dans la région des Grands Lacs (à l'exclusion du Rwanda)	14 331 413	6 899 356	6 909 910	522 147
Opération de rapatriement des réfugiés angolais	1 172 691	188 335	984 356	
Rapatriement des réfugiés libériens	6 682 179	5 904 093	658 285	119 801
Libériens en Guinée	11 329	4 106	7 223	
Réfugiés en Guinée-Bissau	171 111	71 324	99 787	
Réfugiés en Côte d'Ivoire	64 466	25 437	39 029	
Rapatriements au Mali et au Niger – Afrique	40 175		40 175	
Rapatriement/insertion et réfugiés du Mali et du Niger	685 709	477 043	208 666	
Réfugiés au Niger	191 562	88 935	102 627	
Assistance aux rapatriés et réfugiés au Rwanda	7 092 703	3 327 400	3 765 303	
Réfugiés au Sénégal	4 210		4 210	
Assistance aux réfugiés sierra-léonais	3 302 366	3 019 435	282 931	
Ensemble de l'Afrique				
Fonds pour l'éducation des réfugiés	8 808	488	8 320	
Activités environnementales en Afrique	340 630	248 671	48 834	43 125
Asie et Océanie				
Rapatriés cambodgiens	1 096 249	672 330	423 919	
Plan d'action globale en faveur des réfugiés indochinois	1 278 148	603 329	674 819	
Réfugiés en Asie	228		228	
Activités d'information au Japon	53 749	18 506	35 243	
Rapatriement et réinsertion des réfugiés du Myanmar	642 954	281 759	361 195	
Réfugiés au Népal	337 128	330 508	6 620	
Assistance aux rapatriés/personnes déplacées à Sri Lanka	601 200	441 607	159 593	

<i>Description des sections ou programmes</i>	<i>Engagements non réglés au 1er janvier</i>	<i>Paiements effectués en 1999</i>	<i>Engagements annulés en 1999</i>	<i>Engagements non réglés</i>
Opération à la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar	186 735	122 671	64 064	
Europe				
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie	30 016 650	24 107 587	5 856 542	52 521
Campagne de sensibilisation du public en Europe centrale	19 315	10 574	8 741	
Activités concernant la CEI – Europe	3 121 535	2 785 209	336 326	
Pays de la CEI	1 609 623	454 890	1 154 733	
Réfugiés en Allemagne	11 787		11 787	
Réfugiés en Irlande	14 906		14 906	
Magazine concernant les réfugiés en Espagne	3 428	65	3 363	
Réfugiés en Suisse	972	955	17	
Réfugiés en Turquie	69 882	64 597	5 285	
Amérique et Caraïbes				
Rapatriement et réinsertion des réfugiés guatémaltèques	220 692	89 330	131 362	
Projet d'éducation des réfugiés en Amérique latine	9 229	2 173	7 056	
Réfugiés en Colombie	49 691	36 740	12 951	
Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient				
Programme de rapatriement des réfugiés afghans	611 704	279 452	332 252	
Réfugiés sahraouis en Algérie	24 349		24 349	
Réfugiés en République islamique d'Iran	166 529	45 577	120 952	
Réfugiés en Iraq	431 038	4 276	426 762	
Réfugiés en Mauritanie	363 448	88 253	275 195	
Rapatriement des réfugiés tadjiks	15 259		15 259	
Rapatriement et réinsertion des réfugiés tadjiks	1 372 912	1 366 328	6 584	
Programme de rapatriement au Sahara occidental	386 939	213 039	173 900	
Autres programmes				
Activités d'appel de fonds/d'information	941 604	614 012	317 166	10 426
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)	492 374	119 010	373 364	
Recrutement de personnel	4 895	57	4 838	
Projets d'éducation des réfugiés (DAFI)	83 449	33 173	50 276	
Ateliers/formation/séminaires	90 000	24 750		65 250
Enfants réfugiés	354 973	77 448	277 525	
Femmes réfugiées	55 073	49 776	5 297	
Projets relatifs à l'environnement	623 352	300 054	323 298	
Promotion du droit des réfugiés	834	586	248	
Divers contrats de consultants	9 053		9 053	
Déplacements de population	62 866	120	62 746	
Fonds pour l'élaboration de projets	50 000		50 000	

<i>Description des sections ou programmes</i>	<i>Engagements non réglés au 1er janvier</i>	<i>Paiements effectués en 1999</i>	<i>Engagements annulés en 1999</i>	<i>Engagements non réglés</i>
Aide et projets de développement en faveur des réfugiés	79 572	59 170	20 402	
Administrateurs auxiliaires (siège)	67 110	27 255	39 855	
Promotion des activités de réinstallation	743 894	366 295	32 640	344 959
Total général	85 865 319	56 463 724	28 243 366	1 158 229

Tableau 7
Prêts accordés à des réfugiés ou en leur faveur

(En dollars des États-Unis)

	<i>Pour l'année 1999</i>	<i>Montants cumulés au 31 décembre 1999</i>
Total des prêts accordés	–	16 3
Ajustements		
Sommes non utilisées remboursées par des agents d'exécution	–	(817 0
Sommes transférées au Comité pour les réfugiés établi avec le Ministère autrichien de l'intérieur	–	(4 1
Gains (pertes) de change	(201 384)	5 €
		17 11
Règlements		
Remboursements	(187 882)	(14 2
Conversion de prêts en dons/passation par profits et pertes	–	(803 7
Frais de recouvrement et autres frais des agents d'exécution	(21 445)	(627 8
		(15 71
Total des prêts non remboursés au 31 décembre 1999		1 31
Dont montants à rembourser dès réception à des agents d'exécution pour frais de recouvrement		(246 01
Total des prêts remboursables au Haut Commissariat au 31 décembre 1999		1 14

^a Ventilation selon l'origine des fonds :

Grands programmes d'assistance	1 141 984
Fonds d'affectation spéciale	<u>396</u>
	1 142 380

Tableau 8
Dépôts à vue ou à terme au 31 décembre 1999

(En dollars des États-Unis)

<i>Banques</i>	<i>Délais</i>	<i>Taux d'intérêt annuel (en pourcentage)</i>	<i>Échéance</i>	<i>Montant</i>	<i>Intérêts courus</i>
Comptes de dépôt					
Fuji Bank, Londres	67 jours	6,15625	18.01.00	7 000 000	58 656
Fuji Bank, Londres	67 jours	6,15625	18.01.00	7 000 000	58 656
Fuji Bank, Londres	32 jours	6,43750	10.01.00	6 000 000	23 604
Sakura Bank, Londres	32 jours	6,43750	14.01.00	8 000 000	25 750
The Sanwa Bank Ltd., Londres	147 jours	6,05000	13.04.00	8 000 000	14 789
Tokai Bank, Londres	25 jours	6,37500	14.01.00	8 000 000	15 583
Tokai Bank, Londres	56 jours	6,15625	14.02.00	8 000 000	15 049
Banque Paribas, Paris EUR 6 000 000	23 jours	3,47000	14.01.00	6 042 296	5 242
Banque Paribas (Suisse) SA, Genève	28 jours	6,40000	20.01.00	6 000 000	8 533
Banque Paribas (Suisse) SA, Genève	39 jours	6,28000	31.01.00	10 000 000	13 956
San Paolo IMI, Turin	32 jours	6,40000	24.01.00	8 000 000	11,378
San Paolo IMI, Turin	34 jours	6,38000	26.01.00	8 000 000	11 342
San Paolo IMI, Turin	82 jours	6,18000	14.03.00	7 000 000	9 613
Skandinaviska Enskilda Banken, Londres	41 jours	6,25000	02.02.00	6 000 000	8 333
Fortis Bank, Bruxelles EUR 1 200 000	18 jours	3,52000	10.01.00	1 208 459	945
Fortis Bank, Bruxelles EUR 7 500 000	17 jours	3,52000	10.01.00	7 552 870	5 170
Svenska Handelsbanken, Stockholm	13 jours	6,80000	12.01.00	7 000 000	1 322
Unibank, Copenhague	29 jours	6,35000	28.01.00	8 000 000	1 411
Unibank, Copenhague	39 jours	6,25000	07.02.00	10 000 000	1 736
ABN AMRO Bank, La Haye NLG 6 600 000	11 jours	3,00000	10.01.00	3 016 068	251
				139 819 693	291 319

Tableau 9
Dépôts à vue et à terme, 1995-1999

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1995	1996	1997	1998	1999
Encaisse au 31 décembre					
Comptes courants	28 244	16 666	14 544	12 956	48 985
Comptes à terme sur 48 heures	10 074	765	802	–	50
Comptes de dépôts	262 506	205 405	207 104	166 704	139 820
	300 824	222 836	222 450	179 660	188 855
Montant moyen des disponibilités pendant l'année					
En comptes courants	30 565	41 916	36 954	31 774	41 334
Placements (comptes à vue et à terme, valeurs)	244 315	227 470	196 666	122 381	140 664
	274 880	269 386	233 620	154 155	181 998
Intérêts créditeurs					
Comptes courants	1 064	1 158	823	904	1 089
Placements	14 251	11 848	11 013	6 758	6 933
	15 315	13 006	11 836	7 662	8 022
Taux moyen d'intérêt (en pourcentage)					
Sur le montant moyen de l'encaisse	5,57	4,83	5,07	4,97	4,41
Sur le montant moyen des fonds placés	5,83	5,21	5,60	5,52	4,93

Tableau 10
Avoirs en monnaie non convertible au 31 décembre 1999

<i>Pays*</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Équivalents en dollars É.-U.</i>
Afghanistan	Afghani	17 581,18
Albanie	Lek	15 548,39
Burundi	Franc burundais	14 280,65
Égypte	Livre égyptienne	24 519,44
Éthiopie	Birr	206,16
Iran (République islamique d')	Rial	594 024,77
Iraq	Dinar iraquien	2 482,89
Mozambique	Metical	16 191,36
Nigéria	Naira	5 000,00
Ouzbékistan	Som	930,77
République démocratique du Congo	Franc congolais	10 444,21
Soudan	Livre soudanaise	8 867,64
Tadjikistan	Rouble tadjik	2 923,30
Turkménistan	Manat	769,65
Viet Nam	Dong	2 703,54
Yougoslavie	Nouveau dinar	14 266,14
Zambie	Kwacha zambienne	21 027,90
Total		751 767,99

* Pays qui n'ont pas accepté les obligations des sections 2, 3 et 4 de l'article VIII des Statuts du Fonds monétaire international.

Appendice

Dons extrabudgétaires en nature en 1999

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	
Arabie saoudite	167 046
États-Unis d'Amérique	855 096
Émirats arabes unis	82 012
Japon	3 379 094
Norvège	498 460
Pays-Bas	10 741
République de Corée	700 000
Suède	307 984
Suisse	1 972 955
Danish Refugee Council (Danemark)	715 106
Lutheran World Relief (États-Unis d'Amérique)	4 401 133
Hennes & Mauritz (Autriche)	678 422
Donateur privé (Canada)	688 500
Al-Wedyan National Company for Food Products Ltd. (Arabie saoudite)	5 296
Total	14 461 845

Notes explicatives

Note 1. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et ses activités

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a été établi par la résolution 319 A (IV) de l'Assemblée générale en date du 3 décembre 1949; son statut a été approuvé par l'Assemblée dans sa résolution 428 (V) du 14 décembre 1950.

L'objectif général du HCR est d'assurer une protection internationale aux réfugiés et de chercher des solutions durables aux problèmes des réfugiés. Le HCR est tenu de sauvegarder les principes fondamentaux de l'asile et du non-refoulement et d'assurer le respect des droits fondamentaux des réfugiés, qui doivent être traités de façon décente et humaine. Il a dû aussi organiser, à la demande de l'Assemblée générale et des gouvernements concernés, de vastes opérations d'assistance matérielle pour répondre aux besoins des réfugiés. Par la suite, les résolutions de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et du Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire ont amené le Haut Commissariat, dans l'esprit de son mandat, à aider d'autres groupes de personnes considérées comme relevant également de sa compétence. Dans les situations d'urgence humanitaires complexes, le HCR contribue aussi à la fourniture d'une assistance humanitaire.

Le Haut Commissaire fait chaque année rapport à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Conseil économique et social. Le Comité exécutif du Programme du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a été créé en application de la résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale en date du 26 novembre 1957, afin de conseiller le Haut Commissaire dans l'exercice de ses fonctions et d'approuver l'affectation donnée aux contributions volontaires apportées au Haut Commissariat. Le cycle annuel de sessions du Comité exécutif comprend une session plénière annuelle et plusieurs réunions intersessions d'un Comité permanent plénier. Le Comité exécutif est actuellement composé des représentants de 54 pays membres. Les rapports du Comité exécutif sur les travaux de ses sessions sont soumis à l'Assemblée générale en tant qu'additif au rapport annuel du Haut Commissaire.

Note 2. Résumé des grands principes comptables et financiers

a) **Règles de gestion financière applicables aux contributions volontaires.** Les comptes du HCR relatifs aux contributions volontaires sont établis conformément aux règles de gestion financière des contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire pour les réfugiés (A/AC.96/503/Rev.6) approuvées par le Comité exécutif à sa quarante-sixième session. Les états et tableaux financiers sont également conformes aux normes comptables du système des Nations Unies telles qu'adoptées par l'Assemblée générale dans sa résolution 48/216 C du 23 décembre 1993 (A/48/530) et ultérieurement révisées. À partir du 1er janvier 2000, les comptes seront tenus conformément à la révision 7 des règles de gestion financière (A/AC.96/503/Rev.7) approuvée par le Comité exécutif à sa cinquantième session.

b) **Comptabilité des fonds.** Les comptes du HCR sont tenus sur la base de la comptabilisation par fonds. Il existe des comptes distincts pour les fonds à des

fins générales ou les fonds à des fins spéciales, conformément aux règles de gestion financière des contributions volontaires. Les fonds à des fins générales financent les activités prévues par le statut : Programme annuel, Fonds pour le rapatriement librement consenti et Fonds extraordinaire. Les programmes spéciaux comportent une série d'activités financées par un ensemble de fonds distincts d'affectation spéciale. Chaque fonds constitue une entité financière et comptable distincte et autonome comportant des groupes de comptes séparés tenus selon les principes de la comptabilité en partie double.

c) **Utilisation d'estimations.** Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement acceptés, l'Administration doit faire des estimations et des hypothèses qui affectent les montants indiqués dans les états financiers et les notes explicatives. Les résultats effectifs peuvent s'écarter des estimations. Des estimations sont utilisées en particulier, mais pas exclusivement, pour la comptabilisation des dépenses à la fin de l'exercice afin de déterminer les montants à conserver au titre des engagements non réglés.

d) **Fonds.** Les comptes portent sur les fonds suivants :

- **Le Fonds de roulement et de garantie**, dont le Comité exécutif a plafonné le montant à 50 millions de dollars, qui est alimenté par les intérêts versés sur les placements et sur les économies réalisées durant les exercices précédents sur le Programme annuel, sur le Fonds extraordinaire et sur le Fonds pour le rapatriement librement consenti. Il est utilisé pour reconstituer le Fonds extraordinaire et pour effectuer les principaux paiements afférents à des projets dans l'attente de la réception des contributions annoncées;
- **Le Programme annuel**, qui reflète les activités financières approuvées chaque année par le Comité exécutif pour des activités programmées dans des pays ou régions, ainsi qu'une autre catégorie d'activités intitulée « Autres programmes et siège »; il comprend aussi une réserve du programme;
- **Le Fonds extraordinaire**, qui ne doit pas tomber au-dessous de 8 millions de dollars; il est reconstitué par prélèvements dans le Fonds de roulement et de garantie et par des contributions volontaires. Le Haut Commissaire peut prélever jusqu'à 25 millions de dollars chaque année dans le Fonds extraordinaire, à condition toutefois que ce prélèvement ne dépasse pas 8 millions de dollars pour une situation d'urgence donnée;
- **Le Fonds pour le rapatriement librement consenti**, qui fournit une assistance financière, au titre de programmes généraux ou spéciaux, pour des opérations de rapatriement librement consenti de réfugiés. Son niveau de base est de 20 millions de dollars; il peut atteindre un montant équivalant à 10 % des montants estimatifs totaux affectés l'année précédente aux opérations de rapatriement librement consenti;
- **Les programmes spéciaux (y compris les fonds d'affectation spéciale)**, qui comprennent divers fonds d'affectation spéciale et fonds pour des programmes spéciaux; y sont comptabilisés les montants disponibles pour des opérations n'entrant pas dans le cadre des programmes généraux et relevant du mandat du HCR;

- **Le Compte d'éducation des réfugiés**, qui est un compte spécial alimenté par des contributions volontaires et est utilisé pour financer les études supérieures de réfugiés;
- **Le Plan d'assurance maladie**, qui est alimenté par les primes d'assurance maladie versées par le personnel sur le terrain et les contributions correspondantes du HCR; il finance le remboursement des frais médicaux engagés durant l'année et couvre les dépenses médicales du personnel sur le terrain;
- **Le Fonds pour le logement du personnel et l'équipement ménager de base**, qui a été établi par le Comité exécutif à sa trente-troisième session, en 1982, pour apporter une aide principalement aux membres du personnel recrutés sur le plan international en poste dans des lieux d'affectation difficiles, où les logements sont médiocres, pour les aider à se loger correctement et à se munir d'équipements ménagers de base;
- **Le Fonds des activités rémunératrices**, qui est alimenté par les recettes de ventes diverses et finance l'achat de marchandises pour la revente.

e) **Conversion des monnaies.** Les comptes sont exprimés en dollars des États-Unis. Dans les bureaux extérieurs, ils peuvent être tenus en monnaie nationale. Les comptes des bureaux extérieurs sont convertis en dollars des États-Unis au taux de change applicable aux opérations de l'ONU, établi par le Contrôleur, en vigueur au moment de l'opération. À la fin de l'année, l'encaisse, les placements et les diverses sommes à recevoir et à payer en monnaies autres que le dollar sont convertis au taux de change applicable au 31 décembre pour les opérations de l'ONU.

f) **Contributions et annonces de contributions volontaires.** Les contributions volontaires des États Membres et autres donateurs sont comptabilisées à la date de leur réception ou sur la base d'une annonce écrite de contribution du donateur. Les annonces de contribution des gouvernements non assorties de conditions sont comptabilisées comme recettes à la date de la réception de l'annonce. Par souci de prudence financière, la moitié au maximum seulement de la valeur des contributions conditionnelles des gouvernements et des annonces fermes de contributions d'organisations de réputation bien établie sont comptabilisées comme recettes à la date de réception de l'annonce de contribution. L'équivalent en dollars des contributions annoncées mais non encore versées est ajusté sur la base du taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU en vigueur au 31 décembre de chaque année.

Jusqu'en 1998, les contributions en nature étaient comptabilisées à la valeur marchande des biens et services à la date à laquelle l'annonce était faite. Les engagements et dépenses connexes étaient comptabilisés à la date à laquelle l'annonce était faite. À la livraison, les engagements étaient réglés et les sommes à recevoir réduites en conséquence. À compter de 1999, les nouvelles donations en nature sont comptabilisées à la livraison. Les donations extrabudgétaires en nature ne sont pas comptabilisées mais on en trouvera la liste à l'appendice I.

Les contributions en espèces sont comptabilisées en dollars des États-Unis, au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU en vigueur à la date de réception.

Les annonces de contribution sont annulées à l'expiration d'un délai de cinq ans si le donateur n'a pas reconfirmé son engagement par écrit dans les 18 mois précédant la fin de la période comptable considérée.

g) **Revenu des placements.** Le revenu des placements englobe tous les intérêts et revenus connexes perçus sur les fonds placés et sur différents comptes bancaires. L'article 9.3 du Règlement financier stipule les conditions applicables à la comptabilisation des revenus des placements, lesquels sont portés au crédit du Fonds général.

h) **Recettes accessoires.** Les recettes accessoires comportent le produit de la vente de surplus ou d'articles usagés, le remboursement de dépenses imputées sur des périodes antérieures, le règlement de sinistres et autres recettes diverses. Le compte du Programme annuel inclut les montants nets récupérés en raison du transfert d'articles en stock à des projets opérationnels.

i) **Ajustements de change.** Les ajustements de change comprennent les profits et pertes réalisés sur les transactions et les profits et pertes liés à la réévaluation de l'actif et du passif en fin d'exercice, sur la base des taux de change applicables aux opérations des Nations Unies. Les ajustements de change sont imputés au Fonds général.

j) **Dépenses.** Les dépenses afférentes aux projets sont comptabilisées conformément aux conditions stipulées par l'article 8 du Règlement financier.

k) **Paiements à titre gracieux.** Des paiements à titre gracieux peuvent être effectués conformément à l'article 10.5 du Règlement financier. Un état de ces paiements est communiqué au Comité des commissaires aux comptes avec les comptes annuels.

l) **Inscription des pertes et manquants.** L'inscription des pertes et manquants – liquidités, avoirs ou valeurs comptables de montants à recevoir – ainsi que la conversion de prêts en dons sont régies par l'article 10.6 du Règlement financier. Un état de tous les montants inscrits au compte des pertes et profits est communiqué au Comité des commissaires aux comptes avec les comptes annuels.

m) **Matériel durable.** Conformément aux pratiques comptables des Nations Unies, le matériel durable acheté au moyen des contributions volontaires versées au HCR n'est pas inclus dans le capital fixe sur le bilan, il est comptabilisé comme dépenses et imputé au projet pertinent l'année de son acquisition. La valeur d'inventaire est comptabilisée sur la base de l'équivalent en dollars des États-Unis calculée sur la base du taux de change en vigueur à la date de l'acquisition. Aux fins d'évaluation, l'amortissement est calculé conformément à la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative du matériel dont il s'agit. Cette durée de vie utile est estimée comme suit : véhicules à moteur, 4 à 8 ans; mobilier et matériel de bureau, 3 à 10 ans; machines et équipements, 3 à 10 ans; et bâtiments et aménagements, 8 ans.

n) **Reclassement.** En 1998, certaines sommes dues par les organismes des Nations Unies ont été inscrites sous la rubrique « Autres sommes à recevoir ». Aux fins de cohérence, elles ont été reclassées conformément au mode de présentation de 1999.

Note 3. Encaisse et dépôts à terme

La valeur de l'encaisse et des dépôts à terme indiquée représente le total net de tous les soldes liquides (y compris les fonds détenus en monnaies non convertibles), déduction faite des découverts éventuels. Prière de se référer au tableau 9 pour une

décomposition des comptes courants et des comptes de dépôts à terme, et au tableau 10 pour une indication détaillée de l'équivalent en dollars des monnaies non convertibles détenues au 31 décembre 1999.

Note 4. Contributions volontaires à recevoir

Les contributions volontaires à recevoir sont les contributions à recevoir de l'ensemble des donateurs, dont le détail est donné au tableau 1 pour 1999 et au tableau 2 pour les années précédentes. Ces contributions à recevoir sont classées par année d'annonce, comme indiqué ci-après (en dollars des États-Unis).

<i>Exercice</i>	<i>En espèces</i>	<i>En nature</i>
1999	116 732 476	–
1998	23 627 354	–
1997	5 771 795	285 714
1996	4 578 519	–
1995	2 500	–
Total	150 712 644	285 714

Note 5. Sommes dues par (à) des organes ou organismes des Nations Unies

Sont comprises les sommes dues des organismes des Nations Unies. Les soldes supérieurs à 10 000 dollars sont indiqués ci-après (en dollars des États-Unis) :

Département des affaires humanitaires	66 2
Département des opérations de maintien de la paix	433 7
Bureau de la coordination des affaires humanitaires	406 0
Bureau de la gestion des ressources humaines	264 8
Opération de secours des Nations Unies dans la zone frontalière	109 4
Programme des Nations Unies pour le développement	(2 6
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	33 5
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	85 2
Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan	187 8
Organisation des Nations Unies – New York	(394 4
Office des Nations Unies à Genève	5 7
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	29 9
Volontaires des Nations Unies	106 6
Programme alimentaire mondial	48 6
Organisation mondiale de la santé	527 6
Organisation météorologique mondiale	48 8
Total	5 0

Ces sommes ont été ventilées sur la base des titres juridiques justifiant la compensation.

Note 6. Autres sommes à recevoir

Un montant de 1 142 308 dollars, au titre des prêts faits à des réfugiés ou en leur faveur, était encore à rembourser au HCR au 31 décembre 1999 (voir tableau 7). Ces prêts ont été intégralement comptabilisés comme des dépenses les années au cours desquelles ils ont été accordés et seuls des comptes pour mémoire sont tenus dans les livres du HCR.

Note 7. Matériel durable

Conformément aux pratiques comptables des Nations Unies, les achats de biens durables ne figurent pas dans les actifs fixes dans le bilan, mais sont imputés aux dépenses du projet correspondant durant l'année d'acquisition.

La comptabilité du HCR concernant les biens durables a été exécutée de 1995 à 1999 à l'aide du système MINDER de gestion des avoirs. L'examen de l'ensemble des systèmes de l'organisation auquel il a été procédé pour vérifier s'ils se prêtaient au passage à l'an 2000 a montré que le système MINDER ne remplissait pas les conditions voulues. Les limitations de programmation du système auxquelles on s'est heurté au quatrième trimestre de 1999 ont empêché d'intégrer dans la comptabilité consolidée les comptes des stocks de 76 bureaux extérieurs.

L'élaboration d'un nouveau système de gestion des avoirs (AssetTrak) a été sous-traitée en 1999.

Le coût initial des biens durables comptabilisés dans le système MINDER de gestion des avoirs au 31 décembre 1999 était le suivant (en dollars des États-Unis) :

Véhicules.	159 953 105
Mobilier et matériel de base.	75 572 945
Machines et équipements.	42 844 220
Bâtiments et aménagements.	3 027 957
	281 398 227
<i>Moins</i> : amortissement cumulé.	229 752 215
Total	51 646 012

Note 8. Sommes à payer

Les sommes à payer comprennent des montants dus à d'autres organismes des Nations Unies (en dollars des États-Unis) :

OIM	18 079
VNU	800 439
CRNU	146 500
Total	965 018

Note 9. Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service et des prestations postretraite

Conformément à la pratique suivie par les organismes qui appliquent le régime commun des Nations Unies, le HCR n'a pas établi de provisions spécifiques, dans ses comptes, au titre du coût de l'assurance maladie des fonctionnaires après la cessation de service ou des autres types de prestations dues en fin de service. Ces dépenses sont imputées au budget de l'exercice correspondant et les dépenses effectives encourues pendant chaque exercice, lorsque les fonctionnaires quittent le service de l'organisation, sont comptabilisées comme dépenses de l'exercice en cours.

a) Assurance maladie après cessation de service

L'ordre de grandeur des engagements potentiels de l'Organisation au titre de l'assurance maladie des fonctionnaires est estimé sur la base de méthodes et hypothèses actuarielles analogues à celles des estimations globales des Nations Unies figurant, pour l'ONU dans son ensemble, dans les Notes explicatives des états financiers de l'ONU pour l'exercice correspondant. Une extrapolation a permis d'évaluer à environ 230 millions de dollars la charge pour l'Organisation. L'estimation sera mise à jour et les calculs seront faits sur la base d'une évaluation actuarielle globale pour le HCR en ce qui concerne les états financiers de l'exercice 2000.

b) Congés annuels accumulés

Les fonctionnaires en fin de service ont droit à des paiements en compensation des jours de congé annuels accumulés (60 jours au maximum). La charge totale pour l'Organisation au titre de la compensation des jours de congé accumulés et non utilisés est estimée à une somme comprise entre 25 millions de dollars et 30 millions de dollars.

c) Prestations de fin de service

Certains fonctionnaires ont droit, lorsqu'ils quittent l'Organisation, à une prime de rapatriement et au remboursement des dépenses de réinstallation connexes, le calcul étant fait sur la base du nombre d'années de service. La charge totale pour l'Organisation au titre des prestations de rapatriement et de réinstallation non encore versées est estimée à un montant compris entre 22 millions de dollars et 27 millions de dollars.

d) Pensions de retraite

Le HCR est affilié à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui a été créée par l'Assemblée générale pour assurer des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité et des prestations connexes. La Caisse commune des pensions gère un régime de prestations financé par capitalisation. L'obligation fi-

nancière du HCR à l'égard de la Caisse commune des pensions consiste en une contribution obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale, majorée le cas échéant, des sommes nécessaires pour combler le déficit actuariel conformément à l'article 26 du Règlement de la Caisse commune des pensions. Ces sommes ne sont dues que si l'Assemblée générale a invoqué les dispositions de l'article 26 après avoir constaté qu'il est nécessaire de combler le déficit sur la base d'un examen de la situation financière actuarielle de la Caisse à la date de l'évaluation actuarielle. La dernière évaluation actuarielle, en date du 31 décembre 1997, a fait apparaître un excédent actuariel de 0,36 % de la rémunération considérée aux fins de la pension. La solvabilité actuarielle de la Caisse des pensions sera de nouveau évaluée le 31 décembre 1999. Les résultats de cette opération ne sont pas encore connus.
